

Mairie de Paris : Anne Hidalgo dans la tourmente

► Le premier adjoint à la maire de Paris, Bruno Julliard, annonce, dans un entretien au « Monde », sa démission, signifiée ce lundi 17 à Anne Hidalgo

► Homme de confiance de la maire, il fait état de « vifs désaccords », tant sur les choix que sur les méthodes, et dénonce son « inconstance »

► « J'espère que mon départ permettra un sursaut », indique Bruno Julliard, qui assure qu'il a jusqu'ici « toujours fait preuve de loyauté »

► Le coup est sévère pour la maire, après le désastre du renouvellement des Vélib', la faillite d'Autolib' ou la bataille des berges piétonnières de la Seine

► Anne Hidalgo, qui incarnait un renouveau de la gauche il y a quatre ans, a perdu la main depuis la victoire de Macron

PAGES 8-9

Social

L'impact, pour l'heure insignifiant, de la loi travail

Un an après les ordonnances travail, la réforme n'a pas réduit le chômage ni stimulé l'économie. Les premiers résultats pourraient intervenir en 2020

PAGE 7

Diesel

43 millions de voitures polluantes en Europe

Trois ans après le « diesel-gate », l'ONG Transport & Environment a calculé le nombre de « diesels sales » toujours en circulation. C'est le parc français qui compte le plus de voitures polluantes en Europe

PAGE 6

LE TYPHON MANGKHUT SÈME LA DÉSOLATION EN ASIE



Après avoir fait plusieurs dizaines de morts aux Philippines, la tempête tropicale a frappé Hongkong et le reste du continent

PAGE 5

Hongkong, le 16 septembre.
ANTHONY WALLACE/AFP

NUCLÉAIRE EDF FACE AU RISQUE DE L'EPR

LE RÉACTEUR est au cœur de la stratégie du groupe. Mais, à Flamanville, en Finlande ou au Royaume-uni, les chantiers génèrent des surcoûts considérables. Les retards sont importants et s'expliquent notamment par une perte d'expertise. Pour les détracteurs de la filière, ces déboires menacent l'avenir de l'électricien national. Les partisans de l'EPR maintiennent que ce type de réacteur a un avenir, mettent en avant leur souci de sûreté et demandent de la patience.

CAHIER ÉCO - PAGES 6-7

Pétrole

Record mondial de production

La barre des 100 millions de barils produits par jour a été franchie en août. Les Etats-Unis, avec le gaz de schiste, en sont le premier producteur mondial

CAHIER ÉCO - PAGE 3

Allemagne

En Bavière, la CSU prend ses distances avec l'extrême droite

PAGE 2

Justice

Le golden boy accusé d'avoir escroqué 100 millions d'euros

PAGE 11

Sports

Le Français Kevin Mayer pulvérise le record du décathlon

PAGE 12

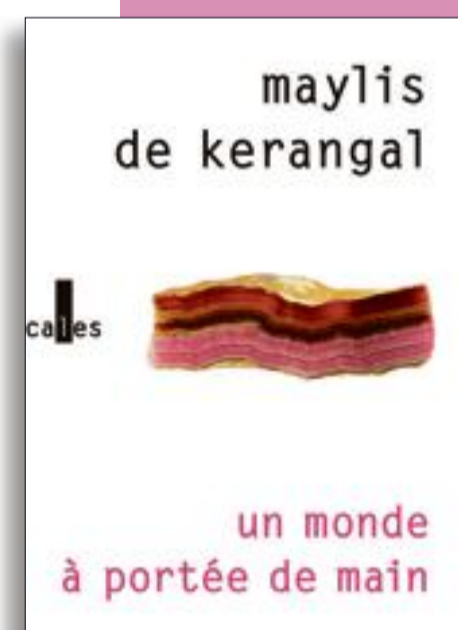
Démographie

Les Chinois rechignent à avoir plus d'un enfant

Le gouvernement a assoupli la politique de l'enfant unique, en vigueur depuis quarante ans. Mais, pour des raisons culturelles et financières, la population ne suit pas. Pékin envisage de pousser plus loin l'incitation

PAGE 4

LE REGARD DE PLANTU



« Vivante, la phrase de Maylis de Kerangal l'est intensément, qui embrasse la technique et le poétique, le sensible et l'intellectuel. »
Raphaëlle Leyris, *Le Monde des Livres*

verticales

ÉDITORIAL
PAUVRETÉ : PASSER
DE LA PAROLE
AUX ACTES

PAGE 22



Markus Söder, tête de liste de la CSU aux régionales, lors d'un meeting à Moosburg, le 13 septembre.



Ida Leopold, 62 ans, membre de la CSU, à propos des migrants : « C'est toujours l'Allemagne qui trinque. »



Klaus Bogisch, 61 ans : « J'ai peur que l'UE ne disparaisse. Je suis toujours sous le choc du Brexit. »



Après le discours de Markus Söder, à Moosburg. PHOTOS MATTHIAS FERDINAND DÖRING POUR LE MONDE

En Bavière, la CSU veut se démarquer de l'AfD

La formation bavaroise, en perte de vitesse, cible désormais le parti d'extrême droite, à trois semaines du scrutin

REPORTAGE

MOOSBURG, MUNICH (ALLEMAGNE) - envoyé spécial

Depuis qu'il s'est fracturé l'épaule en skiant dans le Tyrol autrichien, l'hiver dernier, Gerhard Huber ne sort sa voiture que pour faire les courses, deux fois par semaine. Jeudi 13 septembre, il a pourtant pris la route jusqu'à Moosburg, une petite ville située au nord-est de Munich, à cent kilomètres de chez lui. La raison de cet écart ? Le meeting qu'y tenait Markus Söder, le ministre-président de Bavière, tête de liste de l'Union chrétienne-sociale (CSU) aux élections régionales du 14 octobre.

Ingénieur à la retraite, Gerhard Huber s'est toujours intéressé « d'assez loin » à la politique. Pendant quarante ans, il ne s'est d'ailleurs jamais posé la question : à chaque élection, il votait pour la CSU, le parti conservateur bavarois, « comme pratiquement tout le monde ». Cette année, pour la première fois, il hésite. D'où sa présence au meeting de Markus Söder. « Parce que j'ai besoin d'avoir les idées claires, dit-il. Et que je n'ai jamais été aussi préoccupé par la situation politique de ce pays. »

« Les masques sont tombés »

A la sortie, il se dira « plutôt satisfait ». Face aux quelque 800 personnes venues l'écouter dans la « tente à bière » dressée le long de la petite tête foraine de Moosburg, Markus Söder a plutôt fait dans la sobriété – ce qui est plutôt inhabituel chez ce colosse de 1,94 mètre, que ses adversaires ont depuis longtemps rangé dans la catégorie des « populistes ». Puis le ton s'est fait plus solennel, le débit plus lent, quand il a évoqué le



parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) en rapport avec les événements de Chemnitz. Dans cette ville de Saxe, l'extrême droite a organisé plusieurs manifestations depuis la mort d'un homme de 35 ans poignardé en pleine rue, le 26 août, lors d'une altercation avec des demandeurs d'asile. « Avec Chemnitz, les masques sont tombés et l'AfD a montré son vrai visage. Il est maintenant clair que l'AfD est main dans la main avec le [parti néonazi] NPD et [le mouvement islamophobe] Pegida. Nous ne voulons pas de ça en Bavière ! », a déclaré Markus Söder.

Pour Gerhard Huber, cette mise au point était « nécessaire ». Ces derniers mois, il n'a « pas du tout apprécié que la CSU se mette à parler comme l'AfD ». Par exemple quand Markus Söder, avant l'été, a dénoncé le « tourisme de l'asile ». Ou quand Horst Seehofer, président de la CSU et ministre fédéral de l'intérieur, a déclaré, le 6 septembre, que « la question migratoire est la mère de tous les problèmes politiques du pays » et que, s'il avait été un « simple citoyen », il « serait allé défilé » à Chemnitz. Des propos « inutiles », estime le jeune retraité. « Dire qu'il faut contrôler l'immigration plus

strictement qu'aujourd'hui, je suis d'accord ; mais ne parler que de ça du matin au soir comme s'il n'y avait aucun autre sujet important, ça n'est pas possible. »

Confirmé au congrès de la CSU organisé à Munich samedi 15 septembre, lors duquel M. Söder et Seehofer ont fermement condamné l'AfD et évité toute sortie polémique sur l'immigration, ce changement de ton est une conséquence directe des derniers sondages, catastrophiques pour les conservateurs. Encore créditée de 42-43 % des voix au début du printemps, la CSU plafonne aujourd'hui à 35-36 %, ce qui serait une déroute historique pour un parti qui, depuis les années 1960, a toujours eu la majorité absolue des sièges au parlement régional (sauf entre 2008 et 2013).

A lire les enquêtes d'opinion, cette chute de la CSU a essentiellement profité aux Verts et aux Freie Wähler (« électeurs libres »), un petit parti conservateur tourné vers les sujets politiques locaux, qui a choisi de faire campagne au centre. Depuis le printemps, chacune de ces deux formations a gagné 3 à 4 points dans les sondages. Crédités de 16-17 % des voix, les Verts, qui défendent en Bavière une ligne modérée sur le plan environnemental, n'hésitant pas notamment à se faire les chantres de la Heimat (la « patrie ») pour ne pas laisser aux conservateurs le monopole du patriotisme régional, semblent bien placés pour devenir le deuxième parti de la région. Quant aux Freie Wähler, un sondage du 12 septembre les donnait à 11 %, soit autant que le Parti social-démocrate (SPD), lequel pourrait voir son score fondre de moitié par rapport à 2013 (20,6 %).

En choisissant de policer son discours sur l'immigration et de sonner la charge contre l'extrême

droite, la CSU mène en réalité bataille sur deux fronts, son espoir étant de récupérer la partie modérée de son électorat heurtée par sa course « à droite toute » des derniers mois, et en même temps de convaincre les électeurs tentés par l'AfD – dont la plupart vient de la CSU – qu'un tel vote est dangereux pour la démocratie.

Aux attaques de la CSU, le parti d'extrême droite a choisi de répondre publiquement par l'ironie. « Seehofer voit dans l'AfD un ennemi de l'Etat. La CSU en pure panique avant sa débâcle électorale », a ainsi tweeté Alice Weidel, la coprésidente du groupe AfD au Bundestag, vendredi 14 septembre. Voilà pour la réaction officielle. En réalité, l'offensive de la CSU est prise très au sérieux par l'AfD. En témoigne la récente recommandation votée par la direction du parti et révélée, samedi 15 septembre, par l'agence de presse DPA. Un texte où il est écrit que, « au vu des incidents de Chemnitz, il est conseillé à tous les membres de l'AfD de ne participer qu'aux rassemblements organisés directement par le parti ».

Candidate de l'AfD à Garmisch-Partenkirchen, Anne Cyron approuve cette décision. Attablée dans une taverne de cette coquette station de ski des Préalpes bavaroises collée à la frontière autrichienne, cette conseillère

La chute de la CSU a profité aux Verts, qui n'hésitent pas à se faire les chantres de la « Heimat »

fiscale d'une petite soixantaine d'années en est convaincue : « C'est important de nous distinguer de l'extrême droite radicale. Nos adversaires cherchent à nous faire passer pour des nazis, mais nous n'avons rien à voir avec ces gens-là », assure-t-elle.

Alors que le parti plafonne depuis l'été à 12-13 % dans les intentions de vote, et qu'il n'est même plus crédité que de 11 % dans le sondage du 12 septembre, Anne Cyron estime que l'AfD, en Bavière, doit se garder de céder au « vocabulaire plus excessif » de ses responsables dans l'ex-Allemagne de l'Est. Interrogée sur la polémique suscitée par une affiche électorale de l'AfD bavaroise promettant des écoles islamfrei (« libérées de l'islam »), un terme rappelant l'adjectif judenfrei utilisé sous le III^e Reich, la candidate reconnaît ainsi que « l'expression est malheureuse », tout en maintenant qu'« il y a un vrai problème avec l'enseignement de l'islam, qui laisse place aux discours les plus radicaux ».

Les « zigzags » de la CSU

Malgré leur récent tassement dans les sondages, les responsables de l'AfD en Bavière se veulent confiants. « Les gens ont encore peur de dire qu'ils votent pour nous, mais vous verrez, il y aura une surprise », promet Anne Cyron, qui veut croire que son parti devancera les Verts au soir du 14 octobre. Une hypothèse que n'écarterait pas totalement ces derniers. « Il nous est arrivé plusieurs fois d'avoir des bons sondages et de nous retrouver avec des résultats beaucoup plus bas au final. Aujourd'hui, on nous donne à 16-17 %, mais il ne faut pas oublier que nous n'avons fait que 9,8 % en Bavière aux législatives de 2017 », prévient Martin Runge, ancien

LE CONTEXTE

EXTRÊME DROITE

Crédité de 11 % à 14 % des voix aux élections régionales du 14 octobre, en Bavière, plus de vingt points derrière les conservateurs de la CSU, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) vise en revanche la première place aux élections régionales prévues en Saxe, en Thuringe et dans le Brandebourg, en septembre et octobre 2019. Dans ces Länder de l'ex-Allemagne de l'Est, l'AfD y est créditée de 25 % des intentions de vote, devant la CDU d'Angela Merkel (24 %), le parti de gauche Die Linke (18 %) et le Parti social-démocrate (14 %), selon un sondage de l'institut Emnid pour le quotidien Bild, paru dimanche 16 septembre.

président du groupe écologiste au parlement régional et candidat à Gröbenzell, dans la grande banlieue de Munich.

Elue locale depuis le début des années 2000, candidate écologiste à Landsberg, au sud-ouest de la Bavière, Gabriele Triebel refuse elle aussi de se laisser griser par les sondages. Mais elle ne croit pas, non plus, à l'efficacité de la nouvelle stratégie de la CSU. « Les gens ne sont pas dupes. Ils voient que ce parti fait des zigzags. Et puis ils supportent de moins en moins l'argument consistant à marteler qu'il faut voter CSU pour que le parti continue à avoir la majorité absolue. Même ici, en Bavière, où les gens sont attachés à une certaine stabilité, il y a un besoin de renouveau. » ■

THOMAS WIEDER

Cour suprême : le candidat de Trump accusé de tentative de viol

Une femme dit avoir été agressée dans les années 1980 par Brett Kavanaugh

WASHINGTON - correspondant

Un obstacle imprévu vient de se dresser sur la route qui doit conduire Brett Kavanaugh à un siège de juge à la Cour suprême des Etats-Unis. A quelques jours des votes fatidiques prévus au Sénat, après une audition âpre mais globalement maîtrisée, une femme de 51 ans a témoigné publiquement dans les colonnes du *Washington Post*, dimanche 16 septembre, sur une agression sexuelle dont le candidat de Donald Trump se serait – selon elle – rendu coupable alors qu'il avait 17 ans, au cours d'une soirée alcoolisée, au début des années 1980.

Christine Blasey Ford l'avait évoquée pour la première fois en 2012 dans l'intimité du cabinet d'un médecin sollicité pour l'aider, ainsi que son mari, à surmonter des problèmes psychologiques liés, selon elle, à cette agression tenue secrète. A l'époque, Brett Kavanaugh, passé par l'administration de George W. Bush (2001-2009), poursuivait une brillante carrière à la cour d'appel du district de Columbia, la plus prestigieuse du pays. Christine Blasey Ford n'avait pas dévoilé son identité, seulement son appartenance à l'élite washingtonienne.

Comme elle le raconte au *Washington Post*, la perspective de la nomination de Brett Kavanaugh

l'a poussée tout d'abord à s'en ouvrir auprès de la représentante démocrate de sa circonscription de Californie. Puis, par courrier transmis au début de l'été, à Dianne Feinstein, sénatrice de son Etat et plus haute responsable démocrate de la commission qui supervise le processus de nomination. Elle avait prié l'élue de ne pas révéler son identité.

Des fuites dans la presse, notamment dans le *New Yorker*, le 14 septembre, sous la plume de Ronan Farrow, l'un des journalistes les plus en pointe dans les révélations de harcèlement sexuel concernant de hautes personnalités américaines, ont manifestement contraint Dianne Feinstein à sortir de son silence. Elle a annoncé, le 13 septembre, qu'elle avait saisi le FBI (la police fédérale) des allégations avancées par Christine Blasey Ford – en préservant toutefois l'anonymat de cette dernière.

Brett Kavanaugh y a répondu par un démenti aussi catégorique que définitif. « Je n'ai pas fait cela, que ce soit au lycée ou à n'importe quel autre moment », a-t-il assuré au *New Yorker*.

La Maison Blanche s'est vivement étonnée pour sa part de la soudaine irruption de cette affaire, jamais évoquée auparavant. Un autre homme présent au moment des faits, selon Christine Blasey Ford, a indiqué n'avoir aucun souvenir de l'incident.

Cette dernière assure au *Washington Post* que ces fuites ont rendu inéluctable ce qu'elle souhaitait éviter : la révélation de son nom et l'exposition délicate de sa famille, compte tenu de l'extrême polarisation qui entoure la confirmation par le Sénat du choix du président. Il concerne en effet un poste occupé auparavant par un juge conservateur plus modéré que Brett Kavanaugh. L'accusatrice, inscrite sur les listes électorales en tant que démocrate, a pris des précautions en s'attachant les services d'une avocate réputée dans ce type d'affaires, Debra Katz, qui l'a soumise, selon le *Washington Post*, à un détecteur de mensonge, test que Christine Blasey Ford a passé avec succès.

« Nier, nier, nier »

Le candidat à la Cour suprême, un poste qui exige les plus hautes qualités humaines, est sans doute moins menacé par les faits, difficilement prouvables et certainement prescrits, que par son attitude face à une telle accusation, dans le contexte du débat douloureux sur la légitimité des dénonciations de harcèlement ouvert par le mouvement #metoo.

Que Donald Trump ait nommé Brett Kavanaugh ne peut que compliquer sa tâche, compte tenu de la riposte du président aux accusations similaires dont il a été la cible pendant la campagne pré-

sidentielle. Dans l'ouvrage consacré à cette administration, publié par Bob Woodward en septembre (*Fear: Trump in the White House*, Simon & Schuster, non traduit), une citation prêtée au président donne une idée de sa stratégie face à une affaire de ce type. « Il faut nier, nier, nier, et faire reculer ces femmes, assure-t-il à un ami mis en cause. Si tu admetts la moindre chose, la moindre culpabilité, tu es un homme mort. »

La direction républicaine du Sénat a réagi dimanche en mettant notamment en avant le fait que Brett Kavanaugh a fait l'objet d'enquêtes du FBI avant chaque nomination à un poste de premier plan, soit à « six reprises » selon le décompte dressé par le sénateur républicain Orrin Hatch (Utah). Ce dernier, comme Thom Tillis (Caroline du Nord) suspecte une manœuvre d'obstruction du camp démocrate, qui n'a jamais caché, dès la nomination de Brett Kavanaugh, qu'il ferait en sorte de l'empêcher. Décidés à confirmer ce candidat à marche forcée, les républicains du Sénat ont indiqué qu'ils n'entendent pas ralentir la cadence alors qu'un vote est prévu en commission le 20 septembre. Mais trois des leurs, Jeff Flake (Utah), Bob Corker (Tennessee) et Lisa Murkowski (Alaska) ont joint leurs voix à celles des démocrates pour demander un report du vote. ■

GILLES PARIS

Teodorin Obiang pris la main dans le sac au Brésil

Le temps est un bien précieux et Teodorin Obiang Nguema l'a compris. Le fils du président de Guinée équatoriale en a donc fait une passion et dépense sans compter pour habiller son poignet de montres de luxe, souvent uniques au monde. C'est ainsi que, entre 2005 et 2011, il a dilapidé plus de 10 millions d'euros dans les boutiques de la place Vendôme, à Paris. Il a en plus craqué pour quatre modèles d'exception de montres Cartier, Vacheron, Constantin et Piaget, à 710 000 euros, selon les enquêteurs qui s'intéressaient à son train de vie extravagant dans le cadre de l'affaire dite des « biens mal acquis ». Une coquetterie comparée aux près de 150 millions d'euros blanchis en France entre 1997 et 2011, ce qui lui a valu d'être condamné en octobre 2017 à trois ans de prison et 30 millions d'euros d'amende avec sursis – il a fait appel. Pas de quoi affecter le « prince de Malabo », la capitale de son Etat pétrolier d'Afrique centrale, dont il est le vice-président.

DANS LES VALISES DE LA DÉLÉGATION ÉQUATO-GUINÉENNE : DES MONTRES DE LUXE D'UNE VALEUR DE 15 MILLIONS DE DOLLARS

Après avoir organisé une fête démesurée pour ses 49 ans, en juin, à Malabo, après avoir posé avec Nicolas Sarkozy et croisé Vladimir Poutine le mois suivant dans les tribunes VIP de la Coupe du monde de football, à Moscou, Teodorin Obiang Nguema s'est rendu au Brésil. Son avion privé se pose vendredi 14 septembre près de Sao Paulo. Là, les douaniers examinent deux des dix-neuf bagages de la délégation équato-guinéenne, composée de onze membres. A l'intérieur d'une première valise Louis Vuitton : 1,5 million de dollars (1,3 million d'euros) – le maximum est fixé à 2 400 dollars.

Dans la seconde, des montres de luxe, pour certaines gravées de ses initiales, dont la valeur s'élèverait à 15 millions de dollars. Un nouveau scandale pour celui qui a déjà été accusé d'utiliser l'argent de la corruption et de détournements de fonds pour acquérir des biens aux Etats-Unis, et qui est toujours visé par une enquête en Suisse pour l'acquisition suspecte de deux yachts. Au sein de l'élite du continent, où l'Union africaine a fait de la lutte contre la corruption sa priorité, « Teodorin » est en passe de devenir une exception anachronique. Lui n'en a cure. Il met en scène sa vie fastueuse sur les réseaux sociaux comme s'il était intouchable. Et comme s'il était acquis que le « prince » succèdera un jour à son père, qui dirige la Guinée équatoriale d'une main de fer depuis trente-neuf ans. Après tout, il a le temps et les montres, le pouvoir et l'impunité – dans son pays seulement. ■

JOAN TILOUINE

LIBÉRER LE PASSAGE D'UN SIMPLE GESTE

AVEC LE PEUGEOT EXPERT ET SES PORTES LATÉRALES COULISSANTES MAINS LIBRES*



PREMIUM PACK
AVEC NAVIGATION
3D CONNECTÉE

À PARTIR DE
179 € HT/MOIS⁽¹⁾

APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 2 130 € HT

3 ANS D'ENTRETIEN OFFERTS⁽²⁾

FABRIQUÉ EN FRANCE

MOTION & EMOTION



PEUGEOT
PROFESSIONNEL



PEUGEOT PARTENAIRE MAJEUR DU STADE TOULOUSAIN

(1) Exemple pour le crédit-bail sur 36 mois et pour 30 000 km d'un PEUGEOT Expert Premium Pack Standard BlueHDi BVM5 95 neuf, hors options, au prix spécial de 16 612 € HT, déduction faite de la prime PEUGEOT de 1 000 € pour la reprise d'un véhicule utilitaire, au lieu de 25 900 € HT (tarif conseillé 18C du 02/07/2018). 35 loyers mensuels de 179 € HT après un 1^{er} loyer majoré de 2 130 € HT. Offre incluant l'entretien et l'assistance offerts pendant 36 mois. Option d'achat finale en cas d'acquisition 11 297 € HT. (2) Selon les conditions générales du Contrat PEUGEOT SÉRÉNITÉ PACK ENTRETIEN, disponibles dans les points de vente PEUGEOT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable du 01/09/2018 au 31/12/2018 pour un PEUGEOT Expert Premium Pack Standard BlueHDi BVM5 95 neuf, dans le réseau PEUGEOT participant, et sous réserve d'acceptation du dossier par CRÉDIPAR, SA au capital de 138 517 008 € – RCS Nanterre n° 317 425 981 – 9, rue Henri-Barbusse, 92230 Gennevilliers – mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr). * En option selon les versions. Véhicule présenté avec option Pack Lock.

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte (en l/100 km) : à partir de 5,5. Émissions de CO₂ (en g/km) : à partir de 144.

Au Rwanda, Paul Kagame fait un geste envers son opposition

Le président rwandais a libéré l'opposante Victoire Ingabire, qui l'avait défié en 2010

La mansuétude n'est pas la première qualité attribuée d'emblée à Paul Kagame, inflexible président du Rwanda depuis près d'un quart de siècle. Quel sens donner alors à la grâce inattendue, accordée vendredi 14 septembre, à une opposante renommée, Victoire Ingabire, par un chef de l'Etat guère disposé à tolérer la moindre contestation dans son pays, ni à courber l'échine sous les pressions internationales ?

La première personne étonnée par ce geste de clémence fut Victoire Ingabire en personne. « *Cela m'a beaucoup surpris* », a-t-elle déclaré sur les ondes de RFI, samedi 15, quelques instants après sa sortie de la prison de Mageragere dans la capitale rwandaise, Kigali.

Le communiqué d'une froideur clinique publié par le ministère de la justice ne l'éclairera pas : « *Le conseil des ministres présidé par le président Paul Kagame a approuvé aujourd'hui la libération anticipée de 2140 condamnés. Parmi eux figurent M. Kizito Mihigo [un chanteur populaire au Rwanda condamné à dix ans de prison pour « conspiration en vue d'assassiner le président »] et Mme Victoire Ingabire Umuhoza, dont le reste de la peine a été commué par prérogative présidentielle, à la suite de leurs dernières demandes de clémence déposées en juin de cette année.* »

Exilée pendant dix-sept ans aux Pays-Bas, cette économiste hutu avait été arrêtée quelque temps après son retour au Rwanda, en janvier 2010, où elle entendait se présenter contre Paul Kagame à la présidentielle d'août. Trois ans plus tard, elle était condamnée à une peine de quinze ans de prison pour « *conspiration contre les autorités par le terrorisme et la guerre* ». Il lui était aussi reproché d'avoir « *minimisé* » le génocide des Tutsi de 1994 (800 000 morts entre avril et juillet 1994) en demandant que les auteurs de crimes contre les Hutu soient eux aussi jugés.

Pays à l'économie fragile

Victoire Ingabire se référait alors aux violences commises par les forces armées de Paul Kagame durant leur offensive, finalement victorieuse à l'été 1994, contre le pouvoir génocidaire hutu. C'est un tabou au Rwanda dirigé depuis lors par le Front populaire rwandais (FPR) du chef de l'Etat, devenu intouchable. Paul Kagame a ainsi été réélu en 2017 avec 98,6 % des voix et s'est doté d'une nouvelle Constitution qui lui permet, théoriquement, de conserver la présidence jusqu'en 2034.

Au micro de RFI, Victoire Ingabire s'est prise à rêver d'un autre scénario. « *J'espère que c'est le début de l'ouverture de l'espace politique au Rwanda* », a-t-elle prudemment confié. Le chemin est encore long. Aux législatives de septembre, le FPR et ses alliés ont raflé les 80 sièges de la Chambre basse, sauf trois qui reviennent au Parti démocratique Vert, seule formation d'opposition tolérée. Dans son dernier rapport 2017-2018, Amnesty International

« **J'espère que c'est le début de l'ouverture de l'espace politique au Rwanda** »

VICTOIRE INGABIRE
opposante libérée

s'alarmait d'ailleurs de « *la répression exercée contre les opposants politiques (...), s'illustrant par des cas de graves restrictions aux libertés d'expression et d'association, d'homicides illégaux et de disparitions non élucidées* ».

Dans le même registre, l'organisation non gouvernementale Reporters sans frontières qualifiait, en 2017, le régime rwandais de « *prédateur* » de la liberté d'expression. Elle recensait alors la mort ou la disparition de huit journalistes durant les vingt dernières années, la condamnation de onze autres à de longues peines d'emprisonnement tandis que trente-trois avaient dû fuir le pays.

Cette intolérance prend une tournure encore plus glaçante lorsque le président évoque le sort des anciens compagnons de route ayant fait défection. « *Vous ne pouvez trahir le Rwanda en toute impunité* », avait-il averti en 2014 peu après l'assassinat, à Johannesburg où il s'était exilé, de l'ancien chef des services secrets, Patrick Karegeya. « *Tous, même ceux qui sont toujours en vie, en paieront le prix. Tous. C'est une question de temps* », avait prévenu Paul Kagame.

Depuis cette sortie et d'autres assassinats mystérieux dans l'Ouganda voisin – qui avaient ravivé les critiques à son endroit, y compris de ses alliés américains et britanniques –, le ton s'est radouci. Loué pour le volontarisme de ses réformes destinées à sortir le Rwanda de la misère, Paul Kagame demeure à la tête d'un pays à l'économie fragile. Il doit pouvoir compter sur des partenaires occidentaux et peser sur le continent africain, où il bénéficie d'une aura certaine. Cela implique aussi de faire moins de vagues s'il veut, par exemple, entraîner ses homologues du continent pour mener à bien les réformes – qu'il promet – de l'Union africaine dont il assure cette année la présidence.

Un autre rendez-vous est important pour l'image du Rwanda : l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) élira mi-octobre son nouveau secrétaire général. L'actuelle ministre rwandaise des affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, est sur les rangs. Or, le soutien de Paris à cette candidature a fait grincer des dents. Quatre ex-ministres français de la coopération, dans une lettre ouverte publiée dans *Le Monde*, estiment que le Rwanda ne peut pas représenter l'aspiration démocratique inscrite dans les textes fondateurs de l'OIF. La libération de Victoire Ingabire s'inscrit-elle dans ce contexte ? Il en faudra plus pour que ce geste dépasse le symbole. ■

CHRISTOPHE CHÂTELOT

ÉGLISE CATHOLIQUE Le Vatican met à l'écart un prêtre chilien

Le Vatican a privé de son sacerdoce le prêtre chilien Cristian Precht, déjà condamné par l'Eglise catholique en 2012 pour conduite abusive envers des mineurs et des majeurs, a annoncé, samedi 15 septembre, l'archevêque de Santiago. Pendant la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), celui-ci

était une figure de la défense des droits humains. Des associations de victimes de prêtres pédophiles dénonçaient le fait que Ricardo Ezzati, archevêque de Santiago, se soit contenté de le suspendre de ses fonctions pendant cinq ans, en 2012, alors que le Vatican avait recommandé une mise à l'écart définitive. Depuis décembre 2017, il pouvait à nouveau exercer. – (AFP)



Tian Lin et sa fille unique, à Shanghai, le 6 septembre. PATRICK WACK POUR « LE MONDE »

Les Chinois rechignent à avoir plus d'un enfant

Pékin pourrait tolérer un troisième bébé par famille, l'assouplissement de la politique de l'enfant unique en 2016 n'ayant pas porté ses fruits

SHANGHAI - correspondance

Avec des salaires trois fois supérieurs au revenu moyen urbain en Chine, Tian Lin et Hua Ming forment un foyer aisé. Tous deux travaillent dur. Dans la journée, les parents de Tian Lin gardent leur petite fille, Hua Yutong, née il y a dix mois. Pourtant, ils ne s'estiment pas assez riches et se considèrent trop occupés pour avoir un deuxième enfant. « *C'est trop d'énergie* », dit Tian Lin. « *Quand je gagnerai un milliard de yuans, peut-être* », renchérit son mari, sarcastique. Pour ce jeune couple de Shanghaiens, comme pour la plupart des Chinois, un enfant suffit, alors que leur pays songe à abandonner le contrôle des naissances.

La politique de l'enfant unique a déjà été élargie à deux enfants par couple début 2016. Et les indices suggèrent que cette dernière limite pourrait être levée se multiplient. La Commission nationale pour la santé a annoncé, le 10 septembre, que les trois bureaux responsables de l'application du planning familial disparaîtront. A la place, un nouveau bureau pour « *l'étude de la population, la prévision démographique et le développement de la famille* » sera responsable, entre autres, « *d'améliorer les politiques de natalité* ».

Déjà, fin août, une publication juridique officielle annonçait que le code civil chinois ne ferait plus référence à la limitation des naissances après sa révision, programmée en 2020. Un changement radical de modèle, après quarante ans d'une politique de contrôle des naissances particulièrement stricte, même si environ 60 % des couples, seulement, étaient astreints à un seul enfant.

Le pays le plus peuplé du monde (1,379 milliards d'habitants) est aujourd'hui confronté aux conséquences démographiques de son malthusianisme forcené : sa population vieillit à une vitesse record. Les plus de 60 ans représentent 17,3 % de la population chinoise, contre 25 % en France. Mais, en 2050, la Chine sera plus âgée que la France, avec 35 % de la popu-

lation âgée de plus de 60 ans, contre 31,9 % en France, selon l'Insee.

Ce basculement démographique risque de peser sur la croissance de la Chine. La population active a atteint son pic en 2010. La population totale devrait, quant à elle, baisser après 2029. Or, la légitimité des dirigeants repose en grande partie sur une croissance continue de l'économie et l'enrichissement des ménages qu'elle permet. Après un rebond en 2016, avec 17,9 millions de naissances, soit 8 % de plus, pour l'année du passage à deux enfants pour tous les couples, les naissances ont reculé en 2017 à 17,2 millions. Un peu plus qu'avant la réforme, mais loin des 20 millions de naissances espérées fin 2015 à l'annonce de sa mise en œuvre.

Égalité compliquée

La Chine devra faire plus pour convaincre les jeunes couples d'avoir davantage d'enfants, tant les réticences sont nombreuses. Les grandes villes, les plus attractives en termes d'emploi, sont aussi les moins accueillantes pour les jeunes enfants. Zhang Jinshan et Liu Junjuan, vendeurs de fruits sur le marché de Pingyang, au sud-ouest de Shanghai, s'inquiètent pour l'avenir de leur fils, Chengyang, 4 ans. Ils sont originaires de la province rurale du Henan, dans le centre du pays.

Pour l'instant, leur fils a été accepté au jardin d'enfants public (l'école maternelle). Il devrait ensuite pouvoir accéder à l'école primaire. Mais ils craignent un changement des règles d'ici-là. Les mégapoles de Shanghai (24 millions d'habitants) et Pékin (22 millions) cherchent à endiguer la croissance de leur population exogène et rejettent les migrants venus de provinces plus pauvres.

« *Même si cela fait longtemps que nous vivons à Shanghai et que nous y payons nos impôts, nous n'avons pas l'assurance que Chengyang puisse aller à l'école ici. Depuis deux ans, les politiques à destination des migrants sont de plus en plus restrictives* », déplore le père, 28 ans, dont quatorze passés à Shanghai. Et si leur fils ne peut pas accéder à l'école publique, ils

« **La Chine n'est plus la même. Il faut prendre le bon train dès l'enfance** »

TIAN LIN
habitante de Shanghai

seront dans l'incapacité de financer sa scolarité dans le privé : « *Nous payons actuellement 10 000 yuans [1250 euros] par an dans le public. Dans le privé, pour une école correcte, il faut compter 5 000 yuans par mois* », précise-t-il. Or, le couple dit ne gagner que 70 000 yuans net par an.

L'équation est aussi compliquée pour les ménages aisés. Quatre décennies de politique de l'enfant unique ont habitué les familles à tout miser sur un seul enfant. De quoi placer la barre très haut. « *Un bon jardin d'enfants, avec des enseignants anglophones et des cours de danse, ça coûte 200 000 yuans [25 000 euros] par an* », estime Tian Lin. Soit 40 % de leurs revenus qui passeraient dans l'éducation de leur fille. « *Mon mari travaille dur pour gagner plus. Mais il s'abîme la santé* », dit-elle inquiète.

Cette vision est souvent résumée en une formule : « *Tout pour l'enfant* ». Pour le primaire, ils examinent plusieurs options, dont celle d'inscrire leur fille dans une école internationale de Shanghai. Or, il faut pour cela acquérir un permis de résidence à l'étranger. « *Dans certains pays d'Afrique, ce n'est pas si cher* », explique Tian Lin.

Dans leur résidence propre et nord de la ville, la mère de Tian Lin, Song Yunxia, prépare un biberon pour sa petite-fille, avec du lait en poudre importé de France. Elle est sceptique : « *Toi, tu es allée à l'école publique, dans notre petite ville du Liaoning [au nord-est] et tu t'en es très bien sortie* », argue-t-elle à l'intention de sa fille. « *La Chine n'est plus la même*, répond cette dernière. *Aujourd'hui, si tu ne vas pas dans un bon jardin d'enfants, tu n'as pas accès à une bonne école*

primaire, et ainsi de suite. Il faut prendre le bon train dès l'enfance. »

Si la Chine s'est enrichie de manière spectaculaire, l'égalité des chances, elle, a largement reculé. Et c'est la foire d'empoigne : tandis que les Shanghaiens cherchent à investir dans l'immobilier à proximité des meilleures écoles publiques, où les prix atteignent des sommets, les Chinois venus d'autres régions doivent opter pour de coûteuses écoles privées.

Freins à la fertilité

Les freins à la fertilité ne sont pas qu'économiques. D'après une étude du site de recrutement Zhaopin, la discrimination à l'embauche des femmes est un frein important à la conception. 33 % des femmes ont subi une baisse de salaire après avoir donné naissance à un enfant, et 36 % ont perdu leur poste. Tian Lin apprécie son employeur, mais elle est revenue travailler un mois avant la fin de son congé maternité « *pour obtenir un projet intéressant* ». « *Les femmes sont plus éduquées et plus ambitieuses professionnellement. Mais cela entre en conflit avec la discrimination au travail* », explique la chercheuse Leta Hong Fincher, auteur d'un ouvrage à paraître sur le féminisme en Chine (*Betraying Big Brother. The Feminist Awakening in China*, Verso).

Les autorités semblent peu se préoccuper de favoriser la parité entre hommes et femmes. « *Le gouvernement chinois semble croire que le moyen de soutenir la démographie, c'est de pousser les femmes à se marier et à avoir des enfants plus jeunes* », ajoute Mme Hong Fincher, citant des campagnes qui incitent les étudiantes à le faire alors qu'elles sont encore à l'université.

« *Il y a beaucoup de propagande en ce sens, mais elle ne vise qu'une certaine catégorie de femmes, observe-t-elle, d'ethnie Han [majoritaire en Chine], urbaines, éduquées et considérées comme la population désirable* ». Celles aussi qui rechignent à sacrifier leur temps et leur pouvoir d'achat pour un projet jugé prohibitif et peu soutenu. ■

SIMON LEPLÂTRE

L'Asie du Sud-Est balayée par Mangkhut

Le supertyphon a fait de nombreuses victimes aux Philippines, avant d'atteindre Hongkong

HONGKONG, BANGKOK –
correspondants

Après avoir semé le chaos aux Philippines puis à Hongkong, le supertyphon Mangkhut poursuivait, lundi 17 septembre, sa route meurtrière en Chine continentale. Deux morts avaient déjà été recensés, la veille, dans le Guangdong, province du sud-est du pays, où près de trois millions de personnes ont été évacuées.

Lundi matin, Hongkong, porte d'entrée chinoise de cette tempête tropicale considérée comme la plus violente de l'année, dressait un premier bilan du passage de Mangkhut – baptisé du nom thaï désignant le fruit tropical mangoustan. Les écoles et les universités de la métropole devaient rester fermées le 17 septembre pour permettre aux services de la voirie et aux transports publics de se remettre en route. Quelque 600 tronçons de routes étaient encore bloqués par des éboulements, des arbres ou autres débris.

Les médias locaux tiraient sur le mécontentement des citoyens lié aux délais dans les transports publics, plutôt que sur la prouesse d'un bilan remarquablement léger: aucun mort, aucune infrastructure majeure (ponts, tunnels) sérieusement endommagée, aucune coupure de courant ni d'Internet.

Résilience de Hongkong

«Hongkong est conçu pour résister. Les normes de construction locales prennent en compte des vents d'une telle puissance», indique Pierre-Eric Saint-André, directeur général de la division Building Asie-Pacifique de Bouygues. Il observe aussi que la plupart des réseaux (électricité, communication, eau) sont enterrés et donc à l'abri dans ce genre de crise.

La chef de l'exécutif hongkongaise, Carrie Lam, qui fut pendant cinq ans ministre du développement, a autorisé les fonctionnaires



Des sauveteurs évacuent le corps d'une victime, près d'une mine, à Itogon, aux Philippines, le 17 septembre.

HARLINGTON PALANGCHAO / REUTERS

bloqués par des problèmes de transport à s'absenter lundi 17 septembre, et a incité les employeurs du secteur privé à faire preuve de flexibilité. L'aéroport, le plus grand hub au monde de fret aérien, avait déjà rouvert, après l'annulation de 900 vols.

La résilience exceptionnelle de cette ville de gratte-ciel, à l'intensité démographique parmi les plus hautes de la planète, contraste avec les dégâts et victimes recensés dans la province philippine de Cagayan, où Mangkhut

s'est abattu samedi 15 septembre, provoquant des pluies diluviennes et des glissements de terrain. Cette région septentrionale des Philippines a enregistré près de soixante morts et plusieurs dizaines de disparus, selon un bilan provisoire. Des vents de plus de 250 km/heure ont dévasté cette partie nord de l'île de Luzon, grenier à riz et à maïs de l'archipel, laissant des zones entières dévastées et sous l'eau.

Le président, Rodrigo Duterte, qui s'est rendu dans les zones dévastées dimanche, a cependant prévenu que le typhon pourrait occasionner l'équivalent de millions d'euros de dégâts alors que le riz allait être récolté dans un mois. La semaine du 10 septembre, il avait conseillé aux fermiers de récolter les grains les plus mûrs, les laissant dans un douloureux dilemme alors qu'ils étaient priés par les autorités d'évacuer les campagnes.

A peine ralenti lors de ce passage dévastateur au nord des Philippines, Mangkhut a repris de la vigueur en mer de Chine du Sud et s'est dirigé plein ouest vers la côte chinoise dans la nuit de samedi à dimanche. A Hongkong, le plus haut niveau d'alerte a été dé-

La Caroline du Nord sous les eaux

Champs inondés, rivières en crue, routes coupées... Une partie du sud-est des Etats-Unis était toujours sous les eaux, lundi 17 septembre, après le passage de l'ouragan Florence, qui a fait au moins dix-sept morts. Onze morts dues aux intempéries ont été confirmées par les autorités de Caroline du Nord et six par celles de Caroline du Sud. Florence a été rétrogradée en dépression tropicale, mais les rafales de vent et les pluies torrentielles tombées depuis plusieurs jours sur les deux Etats du Sud-Est restent un danger pour la population. Les autorités ont demandé aux habitants des zones à risque d'évacuer vers les centres d'accueil mis en place. Plus de 640 000 foyers et entreprises étaient toujours sans électricité.

claré dimanche matin avant dix heures. Il est resté en vigueur pendant dix heures. L'œil de cet énorme ouragan, dont la superficie (environ 900 kilomètres de diamètre) était comparable à celle de la France, s'est approché à 100 km de l'ancienne colonie britannique en milieu de journée.

Plusieurs zones inondées

L'observatoire de l'ancienne colonie britannique a indiqué avoir enregistré des rafales de 256 km/h et des vents soutenus de 190 km/h, des vitesses dépassant les précédents records. L'ensemble du territoire était alors pris dans un ciel blanchâtre, avec des rugisse-

ments de vent régulièrement interrompus par des bruits de casse, causés par les effondrements de panneaux d'affichage, d'échafaudages, bris d'arbres, poubelles décelées et autres objets volants non identifiés.

Par précaution et par habitude, les fenêtres des milliers de gratte-ciel de Hongkong avaient été croisées de grandes barres de ruban adhésif. Dans le quartier de Hung Hom, un immeuble récent, One Harbourfront, a toutefois perdu des dizaines de fenêtres. A l'œil nu, certains immeubles donnaient l'impression d'osciller.

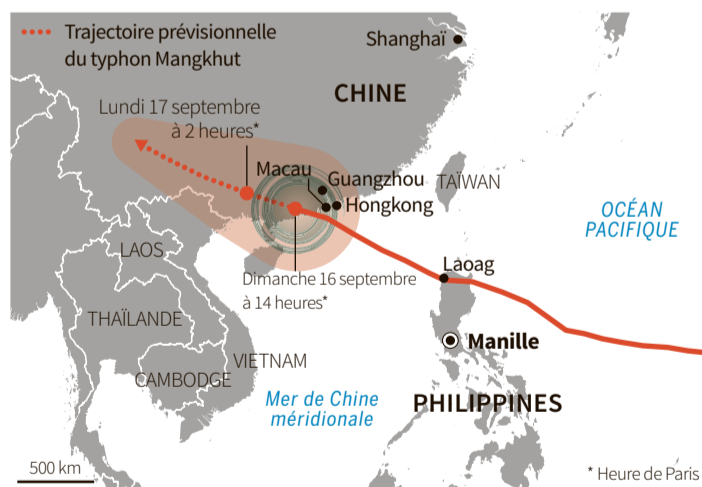
Dans plusieurs villages des Nouveaux Territoires – la partie conti-

nentale de Hongkong – comme dans les quartiers situés au bord de la mer, plusieurs zones ont été fortement inondées. La situation était également assez chaotique dans les marinas hongkongaises. Plusieurs bateaux, y compris des superyachts, ont cassé leurs amarres et se sont échoués ou ont coulé. Des embarcadères de ferry ont été détruits par la violence des vagues. Certaines plages sont jonchées de débris.

La ville était en état d'alerte depuis vendredi. Les Hongkongais et les résidents de la côte du sud de la Chine avaient alors été priés de «se préparer au pire» par les autorités. Tous les départements du gouvernement hongkongais avaient activé leur plus haut niveau de plans d'urgence pour parer aux conséquences éventuelles.

A titre préventif, les habitants de deux îles basses avaient été évacués samedi. Finalement, 1539 personnes mal logées ont été accueillies dans des abris et les hôpitaux publics de Hongkong ont traité 391 personnes à la suite du typhon. Il reste quelques jours de grand ménage pour effacer les dernières traces de Mangkhut. ■

FLORENCE DE CHANGY
ET BRUNO PHILIP



Des phénomènes aggravés par le réchauffement climatique

La quantité de pluies générées par les cyclones tropicaux pourrait augmenter de 20 % en moyenne d'ici à la fin du siècle

Il était trop tôt, lundi 17 septembre, pour savoir si l'impact des inondations catastrophiques causées par la tempête Florence, en Caroline du Nord et du Sud, excédera en ampleur ou en coût les dégâts causés l'an dernier, au Texas, par Harvey. En raison de la lenteur avec laquelle la perturbation se déplace dans l'intérieur des terres du Sud-Est américain, les précipitations devraient continuer sans relâche au moins jusqu'à mercredi, selon les autorités. Qu'on les nomme «ouragans» dans l'Atlantique, la Caraïbe et le

nord-est du Pacifique, ou «typhons» dans le nord-ouest du Pacifique, les cyclones tropicaux sont des phénomènes météorologiques de grande taille (des centaines de kilomètres de diamètre) associant vents violents et précipitations intenses. Ils se forment au-dessus de l'océan, quand les eaux de surface atteignent environ 27 °C et que la distribution des vents est favorable à l'émergence d'un phénomène tourbillonnant.

Au cours des quinze dernières années, plusieurs phénomènes d'une ampleur exceptionnelle

ont été relevés. Katrina, en 2005, qui a détruit La Nouvelle-Orléans; Sandy, en 2012, qui a submergé Manhattan; Harvey, en 2017, qui a plongé le Texas, son industrie pétrolière et pétrochimique, sous des inondations historiques; Maria et Irma, la même année, qui ont ravagé Porto Rico et les Petites Antilles...

Postérieurs à 2005

Au total, dans le bassin Atlantique, les cinq ouragans les plus coûteux de l'histoire sont tous postérieurs à 2005, et trois d'entre eux ont

frappé au cours de la seule saison cyclonique 2017. Dans le Pacifique aussi, les records tombent. Le plus puissant typhon jamais enregistré, Haiyan, a frappé les Philippines en 2013, avec des rafales soufflant à quelque 315 km/h, causant la mort de plus de 6 000 personnes. La puissance inédite d'Haiyan avait mené à un débat parmi les météorologues, certains plaçant pour l'inscription d'une sixième graduation sur l'échelle de Saffir-Simpson qui indexe la puissance des cyclones tropicaux, sur cinq niveaux.

La question d'un lien avec le changement climatique se pose à chaque nouveau record établi. Le sujet fait débat, mais l'opinion dominante est que le réchauffement pourrait augmenter la proportion des phénomènes de grande intensité. La hausse de la température moyenne de la basse atmosphère augmente surtout le potentiel de précipitations: de récents travaux suggèrent ainsi que la quantité de pluies générées par les cyclones tropicaux pourrait augmenter de 20 % en moyenne d'ici à la fin du siècle.

Une chose reste cependant certaine, et déjà à l'œuvre, notamment sur la Côte est des Etats-Unis: l'élévation du niveau des mers rend beaucoup plus vulnérables les zones côtières en cas d'ouragan. Combinée à des précipitations renforcées, la brusque élévation de l'océan, appelée onde de tempête, devient alors beaucoup plus destructrice. Les côtes seront, de manière croissante, prises en étau entre les eaux se déversant du ciel et celles montant de l'océan. ■

STÉPHANE FOUCAIT

L'Europe polluée par 43 millions de voitures diesel

Trois ans après le « dieselgate », un rapport révèle l'écart croissant entre les normes et les émissions réelles

Le diesel n'est plus en odeur de sainteté. Les ventes de voitures proposant cette motorisation ont plongé en France et en Europe (sous la barre des 40 %), le prix à la pompe du gazole rattrape progressivement celui de l'essence, et plusieurs villes – dont Paris, à l'horizon 2024 – ont programmé d'interdire leurs rues à ce type d'automobiles à plus ou moins brève échéance.

Pour autant, les véhicules polluants ne se sont pas évaporés le 18 septembre 2015 avec les révélations de l'Agence américaine de l'environnement. Celle-ci avait alors accusé Volkswagen d'avoir équipé ses moteurs diesel de logiciels truqueurs capables de déjouer les contrôles antipollution.

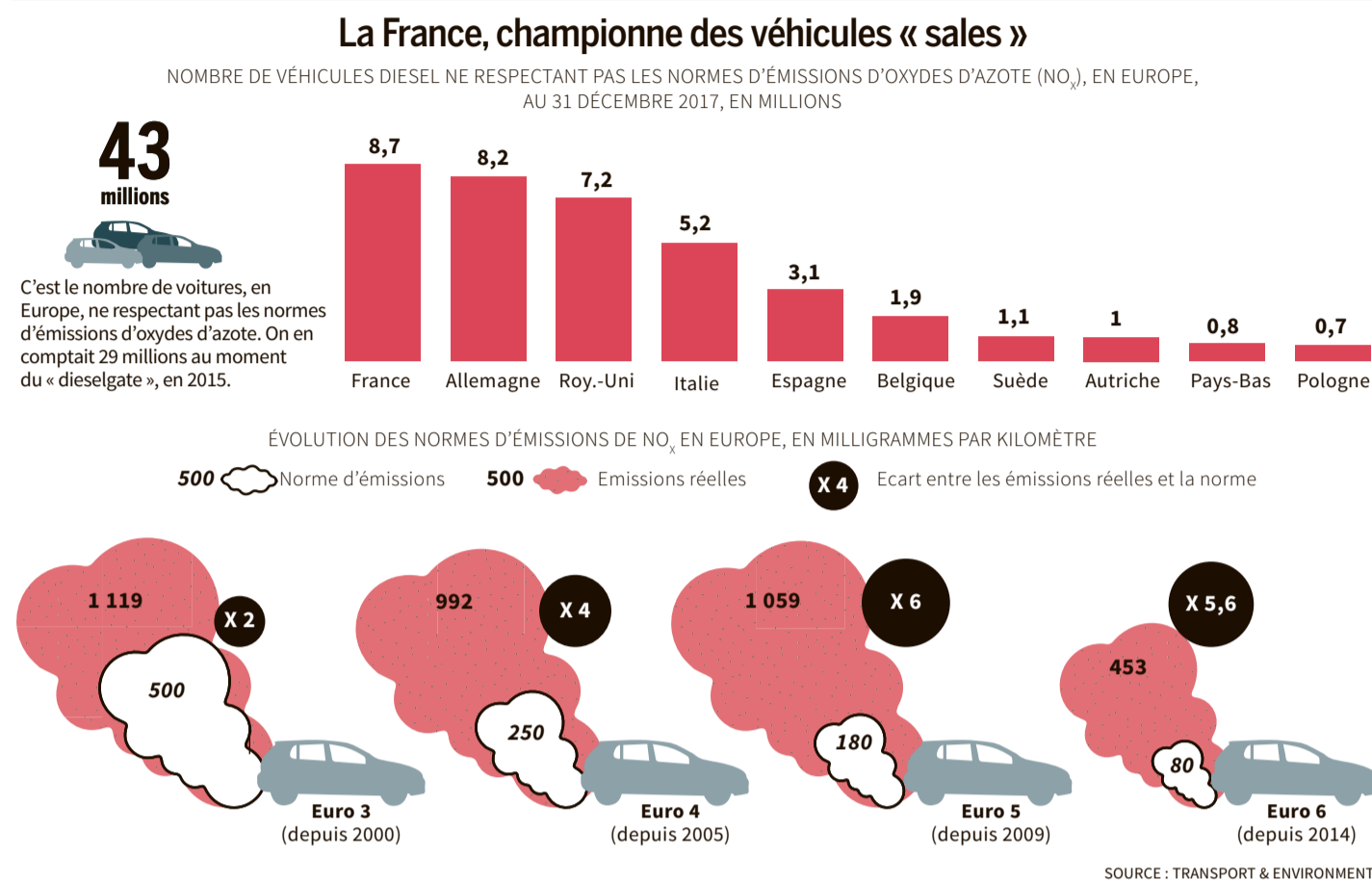
Bien au contraire. L'organisation non gouvernementale Transport & Environment a fait le calcul. Dans un rapport à paraître mardi 18 septembre et dont *Le Monde* révèle les résultats, elle estime que « 43 millions de diesels sales » sont toujours en circulation dans l'Union européenne (UE). Et avec 8 741 000 véhicules, c'est le parc automobile français qui compte le plus de voitures polluantes, devant ceux de l'Allemagne (8 208 000), du Royaume-Uni (7 267 000) et de l'Italie (5 255 000).

Il s'agit de véhicules, voitures et camionnettes, émettant des niveaux excessifs – au moins trois fois supérieurs aux normes – d'oxydes d'azote (NO_x), gaz très toxique, à l'origine, avec les particules fines et l'ozone, de 400 000 morts prématurées chaque année dans l'UE.

Rapport au vitriol

Ce chiffre impressionnant ne concerne par ailleurs que les véhicules « récents », c'est-à-dire la génération dieselgate (norme Euro 5, en circulation depuis 2009) et la suivante (Euro 6, immatriculés depuis 2014) ; il ne prend pas en compte les millions de « vieux » diesels (Euro 4 et 3) qui sillonnent encore les routes d'Europe.

Pourtant, il continue à grossir : le nombre de « diesels sales » a augmenté de 5 millions en 2017 et de 14 millions depuis la révélation du scandale. Explication ? « *Même les diesels Euro 6 crachent ces poisons de NO_x, à des niveaux cinq fois supérieurs aux limites lé-*



« Les constructeurs continuent leur lobbying agressif à Bruxelles »

KARIMA DELLI
députée européenne (EELV)

gales », relève Florent Grelier, ingénieur véhicules propres à Transport & Environment.

Pour établir ces statistiques, l'ONG a compilé les données collectées par les Etats, l'Agence européenne pour l'environnement ou la Commission européenne, et les résultats des tests antipollution menés par différents commissions et organismes indépendants. Elle s'est aussi associée au Conseil international pour un transport propre, l'ONG qui a révélé la fraude de Volkswagen.

Une vaste campagne de mesures en condition de conduite réelle, menée dans plusieurs grandes vil-

les européennes, a permis d'identifier les niveaux réels de rejets de NO_x de quelque 700 000 véhicules. Les résultats confirment que même les modèles les plus récents, commercialisés depuis le dieselgate, émettent toujours des quantités excessives de gaz toxique. Certains en recrachent encore jusqu'à dix-huit fois plus que les limites autorisées (80 mg/km), Fiat-Chrysler et Renault-Nissan se classant parmi les plus mauvais élèves.

Sur la base de ces travaux inédits, l'étude de Transport & Environment met en évidence une tendance plus globale : les normes se durcissent, mais l'écart avec les émissions réelles s'accroît. Ainsi, les véhicules de la génération Euro 3 (en circulation depuis 2000) rejettent deux fois plus de NO_x que la limite autorisée (500 mg/km) quand ceux de la génération Euro 6 en recrachent 5,6 fois plus que le seuil (80 mg/km).

Dans un rapport au vitriol sur les politiques européennes face à la pollution de l'air, publié le

11 septembre, la Cour des comptes européenne juge que les normes Euro ont « échoué à réduire les émissions d'oxydes d'azote ».

Pour éviter de nouvelles fraudes, la Commission européenne a introduit, en 2016, un test visant à contrôler les polluants en condition de conduite réelle (RDE) en plus de ceux réalisés en laboratoire. Il s'applique à certains modèles commercialisés depuis le 1^{er} septembre 2017.

Or, afin de permettre aux constructeurs de s'adapter progressivement aux règles RDE, Bruxelles a ajouté une marge d'erreur. Fixée à 2,1 pour les nouveaux véhicules jusqu'en septembre 2019 puis à 1,5 à partir de janvier 2021, elle autorise dans les faits les constructeurs à produire des véhicules dont les niveaux de NO_x (168 mg/km, puis 120 mg/km) sont bien supérieurs (110 % puis 50 %) à la limite de 80 mg/km. Un « permis de polluer » que la maire de Paris, Anne Hidalgo, et ses homologues de Madrid et de Bruxelles ont attaqué devant la justice européenne.

« *L'Europe se refuse à tirer franchement les leçons du dieselgate, commente la députée européenne (Europe Ecologie-Les Verts) Karima Delli. Les constructeurs continuent leur lobbying agressif à Bruxelles pour affaiblir les normes d'émissions polluantes afin d'écouler leurs stocks de véhicules thermiques en Europe et nous encrasser les poumons !* »

« On attend toujours »

La commission d'enquête parlementaire qu'elle a dirigée après le scandale avait formulé plusieurs recommandations en 2016. « *Le projet d'autorité indépendante de surveillance du marché automobile est au placard et les consommateurs restent sur le carreau avec leurs véhicules sales sur les bras, sans la moindre compensation* », regrette Karima Delli.

Les campagnes de rappel des véhicules concernés par la fraude patinent. Selon un document interne de la Commission européenne, que *Le Monde* s'est procuré, si le taux avoisine les 70 %

LES DATES

2015

18 septembre L'Agence américaine de l'environnement accuse Volkswagen d'avoir équipé ses moteurs diesel de logiciels capables de déjouer les contrôles antipollution.
22 septembre Le PDG de Volkswagen, Martin Winterkorn reconnaît le trucage de 11 millions de véhicules dans le monde.

2016

19 février Une information judiciaire visant Volkswagen pour « tromperie aggravée » est ouverte en France. Les entreprises PSA, Renault et Fiat-Chrysler font également l'objet de poursuites.

2018

7 septembre Ouverture du premier grand procès contre Volkswagen, en Allemagne, devant le tribunal de Brunswick (Basse-Saxe).

pour Volkswagen, seul 4 % des modèles Renault touchés par le dieselgate (480 000 en France, 950 000 à l'étranger) ont fait l'objet d'une mise à jour des moteurs visant à réduire les émissions de NO_x, selon les dernières données disponibles en juillet.

« *C'est la preuve qu'on ne peut pas seulement compter sur la bonne volonté des constructeurs et qu'il faut des mesures contraignantes des Etats*, réagit Lorelei Limousin, du Réseau action climat. Emmanuel Macron avait promis un durcissement des contrôles pendant sa campagne. On attend toujours. »

Lorelei Limousin avait participé aux travaux de la commission dite Royal, du nom de l'ancienne ministre de l'environnement, mise en place après le dieselgate. Trois ans plus tard, elle regrette que le comité de suivi composé d'ONG, d'associations de consommateurs et de parlementaires, qui devait prendre la suite de la commission, soit au point mort. ■

STÉPHANE MANDARD

« Les gens meurent, et la justice pénale est silencieuse »

En France, l'information judiciaire qui vise les constructeurs patine, déplorent les associations de défense de l'environnement

Le scandale du « dieselgate » rappelle une autre affaire à Gilles Lacan : le cas Lance Armstrong. « *Dès sa première victoire, de forts soupçons de dopage ont entouré ses performances. Cela ne l'a pas empêché de revenir chaque année narguer tout le monde et d'en remporter six autres. Une enquête avait été ouverte mais elle n'a jamais abouti. Il a fallu que la justice américaine s'en mêle pour qu'il tombe. Pas très glorieux pour la justice française...* » Gilles Lacan n'est pas seulement un amateur de cyclisme. Ancien avocat général à la Cour de cassation, il préside l'association Ecologie sans frontière (ESF), partie civile dans le volet français de l'affaire du « dieselgate ».

Outre Volkswagen, Renault, PSA et Fiat-Chrysler sont visés par une information judiciaire pour « tromperie aggravée ». L'enquête est confiée aux juges du pôle santé publique du tribunal de grande instance (TGI) de Paris. Les constructeurs sont soupçonnés d'avoir truqué les moteurs afin de minorer les rejets d'oxyde d'azote

lors des tests d'homologation. « *Aux Etats-Unis, Volkswagen a dû payer plus de 20 milliards de dollars [17 milliards d'euros] d'amendes. En Allemagne, le patron d'Audi est en prison et le premier grand procès contre Volkswagen vient de s'ouvrir* [le 10 septembre, devant le tribunal de Brunswick]. En France, rien », s'offusque l'ex-magistrat.

« Ecarter les parties civiles »

Les juges parisiens attendent toujours le retour d'un rapport d'expertise dans les cas de Renault, PSA et Fiat-Chrysler et viennent, selon nos informations, d'ordonner une « expertise complémentaire » concernant Volkswagen dont les résultats ne seront pas connus avant décembre. « *On ne peut que s'étonner de la lenteur de l'instruction de ce dossier* », déplore François Lafforgue, l'avocat d'ESF et de Générations futures, également partie civile. Les deux associations sont à l'origine de la première plainte contre X pour mise en danger d'autrui en raison de la pollution de l'air. C'était en mars 2014. Après son classe-

ment sans suite, elles ont déposé une nouvelle plainte, avec constitution de partie civile, en juillet 2015, complétée le 30 septembre de la même année du chef de « tromperie aggravée » après les aveux de la fraude par le patron de Volkswagen.

Trois ans après, M^e Lafforgue a reçu l'ordonnance d'irrecevabilité de la constitution de partie civile des deux associations. « *Au-delà de la volonté manifeste de ne pas instruire ces affaires, nous regrettons que la justice pénale cherche à écarter les parties civiles, pourtant souvent à l'origine des instructions* », regrette l'avocat, qui a fait appel.

« *Si le parquet avait fait son travail en instruisant notre plainte en 2014, il aurait pu vérifier que les véhicules ne respectaient pas les normes et que la pollution de l'air était donc majorée par la fraude des constructeurs*, estime Nadir Saïfi, vice-président d'ESF et cheville ouvrière de la commission d'enquête sénatoriale de 2015 sur le coût de la pollution de l'air, responsable de 48 000 morts prématurées chaque année en France.

« En Allemagne, le patron d'Audi est en prison, et le premier grand procès contre VW vient de s'ouvrir. En France, rien »

GILLES LACAN
Ecologie sans frontière

D'un côté, les gens meurent et, de l'autre, la justice pénale est silencieuse. C'est insupportable. »

« *On ne peut pas laisser dire que nous ne faisons rien*, tonne le président du TGI de Paris, Jean-Michel Hayat. Les juges ne sont ni dans l'esbroufe ni dans le spectaculaire. Ils travaillent de façon très méthodique, sans se précipiter comme d'autres l'ont fait avant eux avec des dossiers qui s'écroulent et des mises en examen annulées. »

« *Dans le dossier des moteurs truqués, les magistrats se sont retrouvés avec des dizaines de mil-*

liers de victimes. On se heurte à la lourdeur extrême des outils de procédures », poursuit le président du TGI. « *En France, on est hanté par la faute pénale. Aussi pour ne pas faire attendre les victimes, peut-être faudrait-il réfléchir, en matière de santé publique, à déconnecter l'indemnisation de la responsabilité pénale* », suggère le haut magistrat.

Il n'y a pas que le « dieselgate » qui désespère M^e Lafforgue et les associations qu'il représente. D'autres grands dossiers de santé environnement piétinent. Ainsi du chlordécone, ce pesticide ultra-toxique longtemps utilisé dans les bananeraies qui contamine la Martinique et la Guadeloupe, ou de l'amiante où « vingt-deux ans après les premières plaintes, il n'y a toujours pas de procès ».

Pour l'avocat, ces trois affaires signent l'échec du pôle santé publique, « *formidable machine à exonérer les industriels de leurs responsabilités pénales* ». Aussi, à l'instar d'ESF et de Générations futures, les associations de défense de l'environnement récla-

ment « *un parquet indépendant* », estimant « *globalement accablant* » le bilan du parquet au sein du pôle santé publique. « *Très peu de dossiers sont renvoyés devant les tribunaux correctionnels* », font-elles remarquer.

« *Le procès est un peu sévère, deux énormes dossiers vont justement être audencés : le Mediator et le harcèlement moral à France Télécom* », répond le président du TGI de Paris. « *Le problème de la justice française, c'est sa lenteur, reconnaît Jean-Michel Hayat. L'information judiciaire est-elle le mode le plus approprié pour traiter ces dossiers-là ? C'est ça la vraie question* ». Le haut magistrat « *milite pour d'autres formes de réponses pénales, plus rapides, comme la CRPC [comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité]* ». Le président du TGI de Paris rejoint les associations de défense de l'environnement sur un autre point : l'indépendance du parquet. « *J'espère que la réforme de la Constitution permettra d'avancer dans cette voie*. » ■

ST. M.

Code du travail : une réforme aux effets limités

Un an après, les ordonnances refondant le droit du travail semblent avoir peu d'impact sur les créations d'emplois

Emmanuel Macron voulait que ce soit l'un des premiers chantiers d'engorgement de son quinquennat. Sitôt installées aux commandes, ses équipes ont dû mettre les bouchées doubles pour que les ordonnances refondant le droit du travail soient rédigées en cent jours. Pari – presque – tenu puisque les textes ont été paraphés le 22 septembre 2017 par le président de la République, sous l'œil des caméras : assis à son bureau, entouré de Christophe Castaner, à l'époque porte-parole du gouvernement, et de Muriel Pénicaud, la ministre du travail, M. Macron profita de cette mise en scène pour magnifier une réforme « inédite (...), indispensable » : combinée avec d'autres mesures en préparation (sur l'apprentissage, la formation, etc.), elle redonnera « de la capacité à créer de l'emploi », assura-t-il.

Douze mois plus tard, les premières données recueillies par les services de l'Etat montrent que les entreprises ont commencé à se saisir des outils fournis par les ordonnances. Quelque 364 accords ont été signés dans les entreprises de moins de vingt personnes par consultation directe du personnel, alors qu'« il ne se passait rien » auparavant dans les sociétés de cette taille, souligne l'entourage de Mme Pénicaud. Dans une cinquantaine d'entreprises, employeurs et syndicats ont conclu des ruptures conventionnelles collectives, une nouvelle procédure pour faire partir des salariés sur la base du volontariat. Le barème obligatoire en matière d'indemnités prud'homales inciterait de plus en plus les patrons et les salariés à régler leur différend sans passer par la justice, d'après le ministère du travail. « Les mentalités sont en train d'évoluer », martèle-t-on, rue de Grenelle. Autrement dit, le marché du travail serait moins « rigide », plus fluide.

«L'attentisme prévaut»

« Les ordonnances ont probablement entraîné une diminution des indicateurs de protection de l'emploi, mis au point par l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], observe Anne Fretel, maîtresse de conférences à l'université de Lille. Le fait, par exemple, de faciliter les ruptures de contrat de travail, de plafonner les dommages-intérêts en cas de licenciement sans cause

Emmanuel Macron, en compagnie de la ministre du travail, Muriel Pénicaud, et du secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, Christophe Castaner, après la signature des ordonnances de la loi travail, le 22 septembre 2017 à l'Élysée.

PHILIPPE WOJAZER/AFP



réelle et sérieuse a permis une flexibilisation du marché de l'emploi.»

Ces changements ont-ils stimulé notre économie? Rien n'est moins sûr. Après avoir nettement baissé au dernier trimestre 2017, le taux de chômage a fait le « yoyo » au cours des six premiers mois de l'année, pour atteindre 9,1 % sur l'ensemble du territoire (en recul de seulement 0,3 point en un an). Particulièrement dynamiques ces deux dernières années, les créations nettes d'emploi, elles, marquent le pas dans le privé : + 73100 au premier semestre contre près de 163000 de début juillet à fin décembre 2017, selon l'Insee.

« Dans nos prévisions macro-économiques, nous n'avions pas intégré les ordonnances, et nous sommes pourtant parvenus aux mêmes chiffres que ceux qui ont été publiés récemment, explique Eric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Un an plus tard, l'effet de la réforme semble quasi nul. » « Les modalités de gestion de la

main-d'œuvre n'ont pas changé car les ordonnances ne répondent pas à l'imprévisibilité à laquelle les entreprises font face, complète Anne Fretel. La croissance n'est pas venue, l'attentisme prévaut chez les employeurs, comme le montre la baisse de l'investissement, et le chômage n'a pas reculé. »

Gare aux conclusions prématurées, objecte Stéphane Carcillo, économiste à l'OCDE : « Cette réforme est récente, dit-il. Il faut que les employeurs s'approprient les règles. Elles auront un impact sur le long terme. Je ne suis pas surpris qu'on ne voit encore rien. » Professeur associé à l'université d'Aix-Marseille, Gilbert Cette partage cette analyse : « Les effets des ordonnances vont être très progressifs, ne serait-ce que parce que certaines dispositions ne sont pas encore pleinement entrées en vigueur », note-t-il, en mentionnant l'exemple du comité social et économique : les employeurs ont jusqu'à la fin 2019 pour installer cette instance unique de repré-

sentation du personnel. De même, « la possibilité d'adapter l'organisation du travail ou de modifier les salaires, par le biais d'accords de performance collective, constitue un choc culturel », plaide M. Cette : « Les parties en présence ont besoin de temps pour intégrer ces nouvelles dispositions. » D'après ses « propres chiffres », l'impact de ces textes « sera fort » : « De l'ordre d'un point de PIB supplémentaire et une contribution d'un point à la baisse du taux de chômage d'ici cinq à huit années. »

Incertitude économique

Stéphane Carcillo pense, de son côté, que les ordonnances sont de nature à renforcer « l'intérêt pour l'employeur de recourir à des contrats à durée indéterminée [CDI] », puisque la relation de travail est devenue plus sûre, juridiquement (grille impérative pour les indemnités prud'homales, modèles types pour les lettres de licenciements). « C'est ce chiffre-là, des recrutements en CDI,

qu'il faut regarder », insiste-t-il. Ils sont, du reste, à la hausse : + 9,1 % entre le deuxième trimestre 2017 et le deuxième trimestre 2018, d'après l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, mais le rythme était encore plus soutenu, depuis la mi-2017.

Les ordonnances, une affaire de patience? Eric Heyer n'y croit guère, en rappelant les conclusions d'une étude de l'Insee, publiée en 2017, sur les freins à l'embauche : ceux-ci tiennent d'abord à l'incertitude de la situation économique, la réglementation du marché du travail ne venant qu'en quatrième et dernière posi-

tion. « Les ordonnances reprennent, peu ou prou, des mesures déjà appliquées chez nos voisins européens, enchaîne Anne Fretel. Or l'expérience a montré qu'elles présentent des limites : si la part des demandeurs d'emploi a baissé dans ces pays-là, les postes à temps partiel ont explosé et le nombre de personnes qui ont quitté le marché du travail, alors même qu'elles souhaiteraient exercer une activité, s'est accru. » Toute la question est de savoir si le nouveau modèle social voulu par M. Macron saura éviter ces travers-là. ■

SARAH BELOUEZZANE
ET BERTRAND BISSUEL

Volte-face du gouvernement sur l'« exit tax »

L'exécutif renonce à supprimer cette taxe visant les chefs d'entreprise tentés par l'exil fiscal

En l'annonçant, le 1^{er} mai dans le magazine américain *Forbes*, Emmanuel Macron en avait fait le symbole de son combat pour l'attractivité de la France. Il avait, du même coup, relancé la polémique sur le « président des riches ». Quatre mois plus tard, la décision est tombée : la suppression de l'« exit tax », ce dispositif qui vise les chefs d'entreprise tentés par un exil fiscal, n'aura pas totalement lieu.

A partir du 1^{er} janvier 2019, elle sera remplacée par « un dispositif anti-abus ciblé, pour lutter contre l'optimisation fiscale », indique-t-on au cabinet du ministre de l'économie, Bruno Le Maire, confirmant une information des *Echos* du 15 septembre. Il « ciblera les cessions intervenant deux ans après le départ de France pour éviter les comportements d'optimisation consistant à faire un aller-retour de courte durée à l'étranger pour réaliser sa plus-value ».

De quoi parle-t-on? L'« exit tax » cible depuis 2011 les contribuables qui détiennent plus de 800000 euros de titres (actions, obligations) ou la moitié du capital d'une entreprise, et qui seraient tentés de s'exiler fiscalement – notamment en Belgique – afin de vendre leur société sans avoir à payer d'impôt sur la plus-value. Ces derniers doivent déclarer leurs plus-values « latentes » (théoriques). S'ils vendent leurs parts dans les quinze ans suivant le départ à l'étranger, ils seront imposés. Mais pas dans le cas contraire. C'est cette durée que l'exécutif compte écourter, dans le projet de loi de finances 2019, présenté le 24 septembre.

Débat relancé

Une décision loin de faire consensus. « Simplifier l'« exit tax », qui est une usine à gaz, pourquoi pas. Mais deux ans, cela paraît court : n'importe quel chef d'entre-

prise peut aller prendre un studio en Belgique et lessiver ses plus-values une fois ce délai passé », assène la députée LRM Emilie Cariou, par ailleurs rapporteuse du projet de loi sur la fraude fiscale.

De quoi relancer un débat qui avait jeté le trouble jusque dans la majorité, au printemps. D'abord à Bercy : la réflexion sur l'« exit tax » était en cours, mais ni la forme ni la date n'avaient été discutées avec les ministres et l'administration. Ensuite parmi les députés LRM, dont plusieurs avaient dénoncé les effets pervers de la suppression d'un dispositif censé décourager la fraude. En mai, avec Sacha Houlié, autre député issu de l'aile gauche de la majorité, Emilie Cariou avait adressé un courrier en ce sens à Bruno Le Maire.

L'élue LRM envisage de déposer un amendement pour porter le délai d'imposition possible des chefs d'entreprise à cinq ans après leur départ de France, « comme

c'est le cas en cas de cession de PME », explique-t-elle au Monde.

Surtout, l'issue choisie par le gouvernement, après l'annonce fracassante du chef de l'Etat, ne laisse pas d'interroger sur la stratégie poursuivie. « Le président voulait passer un message aux investisseurs internationaux. C'est ce qui est fait : l'« exit tax » telle qu'elle est aujourd'hui sera bien supprimée », défend-on à Bercy. « Comme pour le prélèvement à la source, Macron a voulu mettre la pression sur l'administration. Mais dans les cabinets, tout comme au Parlement, il n'a jamais été question de supprimer totalement cette taxe », assure un proche du dossier.

L'« exit tax » a rapporté à l'Etat 138 millions d'euros entre 2012 et 2017 (moins de 400 personnes par an en moyenne), selon Bercy. Il s'agit d'un impôt dissuasif, donc au rendement par définition faible, selon ses partisans. ■

AUDREY TONNELIER

"FAISONS LA GUERRE AU CANCER"
Chaque année 500 enfants meurent du cancer en France

Aidez la recherche contre le cancer des enfants !
www.imagineformargo.org

IMAGINE FOR MARGO
Children without CANCER

MAIRIE DE PARIS

Bruno Julliard : « J'espère que mon départ permettra un sursaut »

Le premier adjoint à la maire de Paris annonce au « Monde » qu'il démissionne de son poste. Il critique les choix et la méthode d'Anne Hidalgo

ENTRETIEN

Le premier adjoint et adjoint à la culture à la mairie de Paris, Bruno Julliard, a décidé de quitter ses fonctions, après avoir mûri sa décision pendant tout l'été. Il devait annoncer son choix à Anne Hidalgo, lundi 17 septembre, dans la matinée. Celui qui fut son porte-parole aux municipales de 2014 a aussi décliné la proposition de la maire de devenir son directeur de campagne pour les prochaines échéances électorales de 2020. Il critique « l'inconstance » de l'édile, ainsi qu'une gestion inefficace et solitaire.

Quelles sont les raisons qui vous conduisent à quitter vos fonctions ?

C'est un choix douloureux, pris en conscience. Depuis plusieurs mois, de vifs désaccords d'orientation et de méthodes de gouvernance nous ont éloignés. Anne Hidalgo m'a proposé de prendre la direction de sa campagne dans la perspective des élections municipales de 2020. J'ai pris, cet été, le temps de la réflexion avant de lui annoncer ce matin que je déclinais sa proposition. Ma démission est la suite logique de cette décision. Au lieu de s'ouvrir et d'engager le dialogue avec les Parisiens pour surmonter les difficultés actuelles, c'est le repli sur

l'Hôtel de ville et le déni de sa part qui l'ont trop souvent emporté. Le redressement nécessiterait des inflexions que je ne peux parvenir à entraîner, pas même à suggérer. Notre complémentarité initiale est devenue une incompatibilité. Je n'y crois plus. Je ne veux pas faire semblant.

Votre départ n'est-il pas une trahison ?

Je crois avoir fait preuve, pendant quatre ans, d'une loyauté totale à l'égard de la maire de Paris. J'ai toujours fait en sorte d'émettre mes réserves en tête à tête ou lors de réunions de travail, jamais publiquement. Je suis arrivé au bout de l'exercice. Par mon départ, et cet acte de sincérité, j'espère provoquer un électrochoc nécessaire, utile à la gauche et au camp progressiste et écologiste.

Quels sont vos griefs envers Anne Hidalgo ?

Je crois en la pertinence du projet sur lequel nous avons été élus en 2014, et je suis persuadé qu'il est aujourd'hui encore soutenu par une majorité de Parisiens. Mais si l'orientation générale est la bonne, l'exécution est défectueuse. Les Parisiens déplorent un déficit d'efficacité. Or, servir nos convictions, c'est d'abord produire avec sérieux des résultats concrets. Si des réussites sont incontestables, les approximations

« Notre complémentarité initiale est devenue une incompatibilité. Je n'y crois plus. Je ne veux pas faire semblant »

ou erreurs sont trop nombreuses et entravent notre action.

Par exemple ?

Prenons la piétonisation de la rive droite de la Seine, un combat juste et nécessaire. Les péripéties juridiques en cours auraient pu être évitées si nous n'avions pas fait preuve de précipitation dans le calendrier initial, ce qui a fragilisé l'étude d'impact et l'ensemble de la procédure. Faute d'avoir pu mener ce combat avec le professionnalisme nécessaire, nous avons perdu du temps et des soutiens qui auraient été utiles pour faire plus, notamment dans les quartiers populaires qui souffrent eux aussi de la pollution.

De même, si l'administration de la ville avait été davantage écoutée, nous aurions pu éviter l'annulation du marché des panneaux publicitaires et la perte

de recettes conséquentes pour la ville de Paris.

L'estimez-vous responsable des fiascos Vélib'et Autolib' ?

Lorsqu'un service public majeur est compromis dans de telles proportions, c'est qu'il y a incontestablement eu des erreurs et un manque de vigilance. Être maire, c'est être comptable des décisions qui sont prises, qu'elles conduisent à des réussites ou à des échecs.

Il ne s'agit là que d'un problème d'efficacité ?

J'ai aussi fait part, à de multiples reprises, de mon inquiétude face à une certaine inconstance et à une manière de gouverner à l'instinct. Le rétablissement de la gratuité du passe Navigo pour les seniors, pourtant supprimée en début de mandature, ou le revirement sur

l'ouverture des commerces le dimanche en sont une illustration. Après s'être opposée frontalement à cette mesure, Anne Hidalgo a récemment demandé au gouvernement d'autoriser l'ouverture des commerces dans des quartiers assez peu touristiques. Aucune de ces deux postures excessives n'a laissé d'espace à une solution de régulation raisonnée, quartier par quartier.

N'étiez-vous plus consulté sur ces choix ?

Je n'ai pas eu l'occasion de donner mon avis avant l'annonce de la gratuité du passe Navigo pour les seniors. Ce problème de consultation n'est pas personnel, mais témoigne d'un déficit d'échange et d'écoute plus général dans la prise de décision. C'est aussi vrai dans le rapport aux Parisiens. Plus encore que tout

autre mandat électif, un maire et une municipalité doivent rassembler pour avancer. Les crispations générées par nos choix, notamment en matière de transports, sont inévitables. Face aux mécontentements, j'ai eu l'occasion de regretter un déficit d'humilité et de compréhension. J'y vois pour ma part un manque d'authenticité dans le rapport à l'altérité démocratique.

A quoi sert un tel bilan critique sinon à conforter les reproches de l'opposition parisienne ?

Contrairement à nos adversaires, je ne serai jamais de ceux qui attaquent la méthode pour, en réalité, mettre en cause le fond. Demander de l'efficacité et du sérieux, ce n'est pas pour moi une façon de ralentir les changements indispensables, mais, au contraire, de les accélérer.

Bruno Julliard et Anne Hidalgo, divorce à la parisienne

Depuis deux ans, le lien de confiance entre la maire et son adjoint s'est distendu. Leurs désaccords étaient devenus difficiles à surmonter

PORTRAIT

C'est un coup de théâtre mais surtout un coup de tonnerre pour Anne Hidalgo. Non seulement son premier adjoint chargé de la culture, Bruno Julliard, 37 ans, quitte l'exécutif parisien, mais il part avec perte et fracas. Mûrement réfléchi depuis plusieurs mois, sa décision n'est en rien un coup de tête. En revanche, l'élu parisien a tenu secret son départ programmé, jusqu'au dernier moment. Il devait l'annoncer, lundi 17 septembre, à la maire de Paris, en tête-à-tête dans son bureau.

Tourmenté à l'idée d'apparaître comme celui qui quitte le navire, Bruno Julliard a consacré son été à la rédaction d'un texte qu'il a prévu d'adresser aux élus de la majorité pour les convaincre que son dessein n'est pas d'affaiblir son camp. « Sa décision est un cheminement intime. Ce n'est ni une vengeance masquée ni la prémisse d'un plan de carrière à rebond », confie le communicant Philippe Grangeon, président de l'agence

de développement économique et d'innovation Paris & Co. Membre du bureau exécutif de La République en marche, très proche de l'Élysée et ami de longue date de Bertrand Delanoë, M. Grangeon est un des rares que M. Julliard a mis dans la confiance, avec l'ex-maire de Paris. Mais s'ils connaissent les motifs de sa décision, aucun n'y a pris part.

Avec le départ de Bruno Julliard, Anne Hidalgo perd celui que les élus parisiens considéraient comme son « premier ministre ». Numéro deux de l'exécutif, courroie de transmission entre la maire et ses adjoints et cheville ouvrière de la majorité, M. Julliard était impliqué dans tous les dossiers. La proximité du premier adjoint, élu au Conseil de Paris depuis 2008, et de la maire est ancienne.

A l'époque, il est considéré par Bertrand Delanoë comme une prise de guerre. Le maire de Paris l'a repéré au printemps 2006 pendant le mouvement étudiant contre le contrat première embauche (CPE). Président de l'UNEF, M. Julliard, étudiant en droit public à

Lyon-II, avait hissé son syndicat aux avant-postes de l'opposition à la réforme proposée par le gouvernement de Dominique de Villepin. Toujours à la tête de l'UNEF, M. Julliard a ensuite négocié la réforme sur l'autonomie des universités portée par Valérie Pécresse en 2007. A l'époque proche de Benoît Hamon et de la gauche du Parti socialiste, il n'en a pas moins amorcé le tournant réformiste du syndicat étudiant, avant de démissionner de sa présidence en décembre 2007.

Turbulences politiques

La même année, M. Delanoë l'a convaincu de se présenter sur ses listes aux municipales de 2008. Élu dans le 13^e arrondissement, M. Julliard est nommé adjoint à la jeunesse puis chargé de la culture en 2012. Portefeuille que M^{me} Hidalgo lui a conservé en 2014. Depuis le début de son actuel mandat, il a pu notamment porter la réforme des conservatoires de musique, la réorganisation des musées de la ville, la rénovation de plusieurs théâtres, le plan de restauration des églises parisiennes...

M. Julliard était surtout l'homme-orchestre de l'équipe Hidalgo, sur l'ensemble des dossiers municipaux

Mais au-delà des dossiers culturels, M. Julliard était l'homme-orchestre de l'équipe Hidalgo. Il a été le principal artisan du dernier remaniement de son exécutif en octobre 2017, réussissant à éviter que la majorité municipale ne se fracture. « Bruno avait l'oreille de la maire. Elle lui faisait, au début, une confiance capitale. Il était celui dont elle était la plus proche et qui n'hésitait pas à lui dire les problèmes en face », se souvient un habitué de l'Hôtel de Ville.

Mais depuis deux ans, le lien de confiance s'était distendu. La vague macroniste qui a déferlé en 2017 sur la capitale a plongé la majorité parisienne dans des

turbulences politiques. La maire a eu l'occasion de dire à son premier adjoint qu'elle regrettrait qu'il ne prenne pas davantage la défense de certains de ses choix. Lui a considéré, à l'inverse, que M^{me} Hidalgo ne l'écoutait plus suffisamment. Leurs désaccords sont devenus de plus en plus difficiles à surmonter.

Entre eux, la tension a atteint son comble lors de l'épilogue du dossier Autolib'. In extremis, en juin, la maire de Paris a cru possible d'accepter un compromis financier avec le patron d'Autolib', Vincent Bolloré, afin d'éviter l'arrêt du service de voitures électriques d'autopartage à Paris. M. Julliard était convaincu que la résiliation du contrat avec M. Bolloré était une issue juridique et politique préférable. Il a fini par l'emporter. Mais la crise a laissé des traces.

Bruno Julliard aurait pu se contenter de tirer sa révérence sans prononcer un réquisitoire implacable sur « le manque d'efficacité » de la gestion municipale. Mais l'élu parisien est convaincu que la majorité actuelle ne pourra l'em-

porter en 2020 sans un inventaire des dysfonctionnements.

S'il assure ne pas avoir de plan de carrière, son départ du sérail politique parisien n'a pas que des inconvénients pour lui. Il peut notamment espérer se départir de l'image d'apparatchik qui lui colle à la peau depuis son ascension au sein du PS depuis dix ans. Après avoir été membre des instances nationales du parti, M. Julliard avait rejoint l'équipe de campagne de François Hollande, lors de la présidentielle de 2012, avant d'intégrer le cabinet du ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon dont il est resté conseiller jusqu'en 2013. « Il vit pour et par la politique. Il est trop impliqué dans la machine pour en sortir », prédisait au printemps l'un de ses amis. M. Julliard déjoue le pronostic.

Encore récemment, la maire de Paris lui avait laissé entendre qu'une fois réélue en 2020, elle le désignerait pour incarner la relève. En partant, « il est le lieutenant qui renonce à devenir commandant ! », salue Philippe Grangeon. Un fait d'armes en soi. ■



Comment la maire a vu la machine s'enrayer

A ses débuts prometteurs, M^{me} Hidalgo incarnait le renouveau. M. Macron a changé la donne

Les images datent du 30 mars 2014, autant dire il y a un siècle. Ce soir-là, dans une atmosphère de liesse, Anne Hidalgo apparaît sur un podium installé devant l'Hôtel de Ville. Chauffée par Bruno Julliard, le porte-parole de la candidate pendant la campagne, la foule acclame la femme souriante et visiblement émue qui vient d'être élue maire de Paris. Dans un geste d'affection spontanée, Bertrand Delanoë, debout derrière elle, se penche brusquement pour embrasser celle qui fut son adjointe pendant treize ans. Tout autour, l'équipe de campagne est aux anges. Au-dessus de leurs têtes, de beaux ballons blancs portant les mots «*Merci Paris*» flottent dans le ciel de printemps.

Quatre ans plus tard, la fête est finie, la photo déchirée, les ballons dégonflés. La maire et son prédécesseur sont fâchés, Bruno Julliard tire sa révérence, le peuple de Paris ne brandit plus de drapeaux roses mais des brassées de reproches et les ennuis s'accumulent pour Anne Hidalgo : désastre du renouvellement des Vélib', faillite d'Autolib', polémiques sur la propriété de la ville ou bataille des berges de Seine, rien ne semble fonctionner comme prévu. Surtout, la critique fait feu de tout bois, des sujets importants jusqu'aux plus insignifiants. L'histoire semble s'être détraquée. Que s'est-il passé ? Par quelle alchimie la maire a-t-elle été précipitée dans une spirale dont elle semble avoir tant de mal à sortir ?

Les débuts, pourtant, avaient été prometteurs. Ambitieuse et pleine de projets, Anne Hidalgo incarnait un possible renouveau à gauche. Elle portait haut l'environnement et vantait les mérites de la démocratie participative, jurait aux Parisiens de tout faire pour que leur ville «*soit au rendez-vous du XXI^e siècle*». Pendant les deux premières années, tout a semblé lui sourire. Jusqu'au jour où, par un soudain renversement de générations, Emmanuel Macron a fait irruption sur le devant de la scène. De l'avis général, c'est l'as-

ension puis l'élection du président de la République qui ont fait trembler la terre sous les pieds de la maire de Paris.

D'abord, M. Macron lui a volé la vedette. Comme l'explique l'un de ses adjoints, «*celle qui incarnait la nouveauté s'est trouvée reléguée au monde d'avant*». Surtout, En marche ! a fait un tabac dans la capitale. La ville qui avait élu Anne Hidalgo à 53,34 % trois ans plus tôt délaisse le candidat du Parti socialiste, Benoît Hamon, au profit d'Emmanuel Macron, qui a reçu le soutien de Bertrand Delanoë mais que la maire de Paris a pourtant durement critiqué pendant la campagne. Très vite, certains adjoints se rallient à La République en marche (LRM) et des tensions se font jour au sein de la majorité municipale.

En parallèle, l'exécutif parisien connaît ses premières défections. En octobre 2017, l'adjoint aux finances, Julien Bargeton, quitte la mairie pour rejoindre son siège de sénateur LRM. Le 28 août 2018, l'adjoint au logement, Ian Brossat, prend la tête de la liste communiste pour les européennes à Paris. Il promet de démissionner de son poste d'adjoint s'il entre au Parlement européen alors que, statutairement, rien ne l'y oblige.

«*Recroquevillée*»

Composé de socialistes, de communistes, d'écologistes et de «*marcheurs*», l'exécutif ne correspond plus à la carte électorale de la capitale où Jean-Luc Mélenchon a également fait un bon score au premier tour de la présidentielle. La maire se sent en terrain hostile. Le destin national que lui prédisaient ses amis n'est plus de saison, la belle confiance d'hier s'est muée en appréhension. Elle s'absente beaucoup pour promouvoir sa ville en dehors des frontières et, quand elle est à Paris, son caractère dérange.

Ou plutôt, son «*mauvais caractère*», comme le décrit son entourage. Ce durcissement ne date pas du changement de paysage politique, mais sa dénonciation se fait de plus en plus ouverte à mesure

«*Hidalgo a mis l'administration sous tension, ce qui a pu susciter des aigreurs*», observe l'un de ses anciens bras droits

que des divergences apparaissent au sein de l'exécutif. Elle qui «*claquait la bise à tout le monde dans les premiers temps*», selon les mots d'un chargé de mission, est désormais accusée d'être casante, colérique, et de ne pas supporter la contradiction. «*C'est une personne très ouverte, mais elle s'est recroquevillée face à la difficulté*», commente un ancien membre de son cabinet.

La collégialité revendiquée, qui avait bien fonctionné au début, se met à avoir des ratés. Contrairement à Bertrand Delanoë, qui contrôlait tout de manière obsessionnelle, la maire se voit bientôt accusée d'empiler des projets qu'elle ne suit pas d'assez près. De son côté, l'administration parisienne ne se rallie pas comme un seul homme à ce feu d'artifice de nouveautés. Le suivi des budgets participatifs représente un surcroît de travail et les fonctionnaires n'apprécient pas toujours de voir leur expertise concurrencée par les décisions citoyennes.

D'autant qu'Anne Hidalgo a bousculé son administration d'entrée de jeu en réduisant le nombre de directions de vingt-cinq à vingt, en contractant les échelons hiérarchiques et en poussant à certains déménagements. «*Elle a mis l'administration sous tension, ce qui a pu susciter des aigreurs*», observe l'un de ses anciens bras droits.

D'autant que les membres des cabinets, souvent jeunes, ne font pas toujours le poids face aux énarques et aux ingénieurs de la Ville de Paris, vieux routards de la politique municipale. Enfin, sur certains sujets, Anne Hidalgo re-

fuse d'écouter. La direction juridique lui avait ainsi déconseillé le contrat avec JCDecaux sur les panneaux publicitaires de la Ville de Paris. Elle n'en a pas tenu compte. Résultat : en février, le conseil d'Etat a annulé le contrat, Decaux a dû démonter 1 630 panneaux et l'équipe municipale ne pourra plus communiquer de cette façon avec les Parisiens avant l'été 2019. Sans parler du manque à gagner financier puisque la Ville n'encaissera pas la redevance due par l'entreprise.

Normalement, affirme l'un de ses adjoints, un échec de ce genre n'aurait pas pris d'ampleur, mais dans le contexte du «*Hidalgo bashing*» dénoncé par ses amis, l'affaire a fait florès. *Notre-drame de Paris*, le livre à charge d'Airy Routier et Nadia Le Brun (Albin Michel, 2017) n'y a pas été pour rien, mais on dénonce surtout, dans l'entourage de la maire, les manœuvres de ses adversaires politiques en vue des municipales de 2020. Une amplification des problèmes qui ne doit pas cacher les réussites d'Anne Hidalgo, constate son adjoint chargé des ressources humaines, Christophe Girard, rappelant qu'elle a su remporter les JO de 2024 «*avec une énergie incroyable*». D'ailleurs, en dépit des difficultés et des critiques, un sondage IFOP publié dans le JDD du 16 septembre place la maire sortante à égalité avec Benjamin Griveaux, possible candidat LRM : tous deux recueilleraient 23 % des voix au premier tour, si le scrutin avait lieu dimanche prochain.

Pour Serge Orru, ancien directeur de WWF France et conseiller d'Anne Hidalgo en matière d'écologie, «*c'est une femme du Sud au caractère trempé, mais comme c'est une femme, on dit qu'elle est hystérique. Elle est audacieuse, elle fait ce qu'elle dit, insiste-t-il. Il y a nécessairement des accidents quand on travaille, mais ça passera. En 2020, on gagnera*». Une chose est sûre, en attendant : la campagne pour les municipales s'annonce déjà comme un combat terrible. ■

RAPHAËLLE RÉROLLE

«*Je ne pars pas parce que j'ai peur que nous perdions en 2020 ! Et je ne dis pas que la victoire est impossible*»

Avez-vous peur d'une défaite en 2020 ?

Je ne pars pas parce que j'ai peur que nous perdions ! Et je ne dis pas que la victoire est impossible. La majorité municipale reste unie et nos adversaires font preuve de certaines faiblesses et de paresse intellectuelle. Mais l'enjeu n'est pas seulement de l'emporter en 2020, encore faut-il être en capacité de proposer un projet à la hauteur et de le mettre en œuvre. Je prédis des divergences conséquentes de fond et de stratégie avec la maire qu'il était préférable d'anticiper.

Quelles seraient ces divergences ?

Les premières orientations esquissées par Anne Hidalgo m'inquiètent par leur opportunisme. Pourquoi ouvrir un débat sur l'armement d'une police municipale avant même d'avoir tranché sur le bien-fondé de l'existence d'une telle police ? De même, je ne me reconnais pas dans la proposition de gratuité totale des transports en commun, alors qu'il faudrait réaliser des investissements colossaux nécessaires au développement des réseaux. C'est pourtant une priorité pour l'environnement et les habitants de la métropole. Je crois pour 2020 en un projet visionnaire, social-démocrate et écologique. Pour le porter, puis pour gouverner, il faudra pouvoir s'appuyer sur une majorité solide, dont le cœur devra être au centre gauche.

La majorité municipale inclut pourtant déjà des communistes, d'ex-centristes et des macronistes...

On ne peut passer sous silence que les difficultés rencontrées nous ont coupés de certains de

nos soutiens, ni ignorer les bouleversements majeurs du paysage politique en 2017. L'éclatement des appareils partisans nous impose de partir plus que jamais du projet et non des alliances.

A choisir, vous préféreriez faire alliance avec La République en marche plutôt qu'avec les communistes ?

Il est trop tôt pour parler d'alliance. Mais cet éclatement des partis peut être une chance. Il intervient au moment où de nouvelles solutions doivent être pensées pour Paris et la métropole. Les deux grands défis d'après 2020 sont la lutte contre le réchauffement climatique et la cohésion d'une ville où la mixité sociale est en danger. Il faut faire l'effort de construire ce projet, qui corresponde aux attentes et aux envies des Parisiens, mais aussi aux capacités budgétaires et opérationnelles de la ville. Personne ne pourra s'en exonérer. C'est à partir de ce projet que chacun aura à se positionner. Si certains ou certaines imaginent que nous serons dans la même configuration politique – gauche contre droite – qu'en 2014, je pense qu'ils se trompent.

Vous pensez à Anne Hidalgo ?

Je ne veux pas faire état de nos échanges privés.

Serez-vous candidat en 2020 ?

Aujourd'hui, une page se tourne. Après dix années de responsabilité dans l'exécutif parisien, je vais désormais réfléchir à un autre avenir professionnel. Ma démission ne répond à aucune stratégie personnelle, aucun plan caché. Je n'imagine pas sacrifier la sincérité de mes convictions pour le confort d'un mandat.

Je sais que mon départ suscitera de l'incompréhension et de la déception dans nos rangs. Mais j'espère qu'il permettra un sursaut, que ma décision apportera un éclairage et une prise de conscience utiles. Il est urgent de mettre un terme aux manifestations intempêtes des seules ambitions individuelles. Ce qu'attendent les Parisiens, ce sont des propositions concrètes pour améliorer leur cadre de vie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BÉATRICE JÉRÔME

Bruno Julliard, dans son bureau de l'Hôtel de ville de Paris, le 13 septembre.

ED ALCOCK/MYOP

Publicité

DORALEH : LE GOUVERNEMENT DE DJIBOUTI ANNONCE LA NATIONALISATION DES ACTIONS DE PORT DE DJIBOUTI SA

Le 22 février 2018, l'État djiboutien a mis fin de manière anticipée à la concession du terminal à conteneurs de Doraleh, attribuée en 2006 à la société Doraleh Container Terminal (DCT), entreprise contrôlée de facto par l'actionnaire minoritaire (à hauteur de 33,33%) DP World. L'exécution de ce contrat de concession portait un préjudice grave aux intérêts fondamentaux de la République de Djibouti, aux impératifs de développement du pays et au contrôle de son infrastructure la plus stratégique.

Au regard de la fin anticipée du contrat de concession, le Port de Djibouti SA (PDSA), actionnaire majoritaire à hauteur de 66,64% de DCT, a résilié le 27 juillet dernier le pacte d'actionnaires (joint-venture) conclu avec DP World. Ce pacte d'actionnaires cédait de fait tous les pouvoirs à l'actionnaire minoritaire et transformait le majoritaire en simple observateur. Cette résiliation du pacte d'actionnaires a été prise dans le plus strict respect du droit djiboutien qui gouverne le pacte et les statuts de la société DCT.

Par un communiqué de presse en date du 5 septembre 2018, DP World a indiqué qu'une juridiction anglaise, la High Court of Justice of England and Wales, aurait imposé le respect du pacte d'actionnaires et fait interdiction à PDSA de révoquer les administrateurs de DCT.

Cette décision a été obtenue par DP World à l'insu de PDSA, sans que ce dernier ait été

préalablement averti de l'introduction de cette procédure et sans qu'aucun débat contradictoire n'ait lieu.

La communication de DP World ne souligne pas, évidemment, que la décision du tribunal britannique relève d'une simple mesure provisoire qui n'est de ce fait ni définitive, ni assortie de l'autorité de la chose jugée.

En réalité, la société DCT est aujourd'hui instrumentalisée via le pacte d'actionnaires à la seule fin de servir les intérêts du groupe DP World, «*décidé de revenir à Doraleh coûte que coûte*», et engagé dans une guérilla judiciaire et médiatique contre la République de Djibouti.

Aussi, pour préserver les intérêts fondamentaux de la Nation, protéger les intérêts légitimes de ses partenaires et mettre la situation de la société DCT (qui n'exploite plus le Port de Doraleh depuis la résiliation) en adéquation avec la réalité, la République de Djibouti, suivant Ordonnance du Président de la République en date du 9 septembre 2018, a décidé, avec effet immédiat, de nationaliser l'ensemble des actions et droits sociaux de PDSA dans la société DCT. Les représentants de l'État dans les organes sociaux de la société seront nommés par décret.

DP World n'aura donc plus qu'un seul interlocuteur, l'État djiboutien, avec lequel il devra discuter des conséquences de la résiliation de la concession.

PDSA, pour sa part, entend faire valoir ses droits au sein de la juridiction compétente et démontrera que la décision de résiliation du pacte d'actionnaires prise avant la nationalisation de sa participation était légitime et justifiée en droit et en fait.

La République de Djibouti entend, une fois encore clairement réaffirmer que le terminal à conteneurs de Doraleh ne saurait, en aucune circonstance, «*revenir*» sous le contrôle de DP World. Le contrat de concession a été résilié, le personnel et les actifs de la concession ont été transférés à une entreprise publique spécifiquement créée à cet effet et qui gère désormais cette infrastructure. La SGTG, société avec l'État Djiboutien comme unique actionnaire, a repris avec succès l'exploitation du terminal à conteneurs de Doraleh.

La «*stratégie*» de DP World qui consiste à tenter de s'opposer à la volonté d'un État souverain est irréaliste et la démarche vouée à l'échec. En tout état de cause, la multiplication des procédures juridiques, les campagnes de «*fake news*», les tentatives d'intimidations de l'État djiboutien et de ses partenaires stratégiques et commerciaux ne mènent nulle part. C'est la raison pour laquelle, dans cette affaire, seule une issue indemnitaire équitable en faveur de DP World, conforme aux principes du droit international, est envisageable.

Education nationale : 1 800 postes supprimés en 2019

Jean-Michel Blanquer veut poursuivre le rééquilibrage entre le primaire et le secondaire, qui verra son nombre de professeurs diminuer

Il se dit dans la communauté éducative que Jean-Michel Blanquer a mis un coup de volant à gauche avec les mesures sociales de la rentrée – montée en puissance des classes doublées, mise en chantier d'une réforme de l'éducation prioritaire... Mais en matière d'emploi, c'est plutôt à droite que le ministre de l'éducation se classe, affirmaient lundi 17 septembre les syndicats d'enseignants, réagissant à l'annonce de 1800 suppressions d'emploi pour l'année scolaire 2019-2020 faite, la veille. Un virage, après les 60 000 postes créés sous la gauche – dont 54 000 dans l'éducation nationale.

Ces suppressions ne concerneront que « le second degré [les collèges et lycées] et les services administratifs », a expliqué le ministre dans une interview au Figaro mise en ligne dimanche 16 septembre. « Le volume d'enseignement sera évidemment maintenu à travers le recours aux heures supplémentaires », a ajouté M. Blanquer ; des heures supplémentaires « exonérées de cotisations salariales, donc plus rémunératrices pour les professeurs » – comme l'avait promis

le candidat Macron durant la campagne présidentielle.

Le budget 2019, qui doit être détaillé dans les jours à venir, n'en sera pas moins accru de 850 millions d'euros, a défendu le ministre dans cet entretien. C'est aussi sur ce point qu'il est longuement revenu sur France Inter, lundi : « Il va y avoir l'une des plus fortes augmentations [de budget] de l'Etat, avec plus de 800 millions d'euros en plus ; le sujet n'est pas d'avoir 1800 postes de plus ou de moins, mais [de savoir] ce que nous faisons avec », a martelé le ministre.

« Leur politique »

Façon de voir exclusivement « la verre à moitié plein ? », lui a demandé la journaliste Léa Salamé. « Nous faisons de vrais choix politiques, a-t-il plaidé. Nous poursuivons le grand rééquilibrage [des investissements] entre le primaire et le secondaire en continuant de créer des postes à l'école. » Et d'assurer que les taux d'encadrement continueront d'augmenter au primaire, sans baisser dans les collèges et lycées.

Le premier ministre Edouard Philippe avait déclaré, en août, que

« Cela nous renvoie au "travailler plus pour gagner plus" des années Sarkozy »

FRÉDÉRIQUE ROLET
SNES-FSU

4500 postes seraient supprimés dans la fonction publique en 2019 (et plus de 10 000 en 2020). « L'éducation nationale représente près de la moitié [des effectifs] de la fonction publique d'Etat, a souligné le ministre à la radio. Il est normal de négocier avec Bercy ; c'est un bon résultat que j'assume. »

Sauf que sur le terrain, la compensation des 1800 suppressions d'emplois à venir par le recours facilité aux heures supplémentaires est une rhétorique qui passe mal. « Cela nous renvoie au "travailler plus pour gagner plus" des années Sarkozy », a réagi Frédérique Rolet, du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré. Sous la présidence de Sarkozy, Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire de 2010 à 2012, avait été chargé de faire appliquer le principe du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite.

« Prétendre qu'on peut augmenter le pouvoir d'achat des enseignants en ayant recours aux heures supplémentaires, et pas en augmentant les salaires pour tous, est un leurre politique, reprend M^{me} Rolet. Beaucoup de collègues font déjà deux heures supplémentaires (même si dans les textes une

heure seulement peut leur être imputée) ; on ne peut pas compter ajuster le fonctionnement des établissements en misant uniquement sur cette carte-là. »

Même inquiétude du SE-UNSA, syndicat dit réformiste. « On nous ressort de vieilles recettes, réagit Stéphane Crochet, l'un de ses porte-parole. Contraindre les enseignants à faire plus – et mieux – durant leurs heures de cours, alors que des chantiers importants sont ouverts tels la réforme du baccalauréat général et technologique ou la transformation de la voie professionnelle, c'est faire peser sur eux et sur leur professionnalisme toute la réussite du système. »

Le « ministre des professeurs », comme Jean-Michel Blanquer se surnomme lui-même, pourrait traverser sa première zone de turbulences. « Rien de tout à fait inattendu », disent les observateurs du microcosme éducatif : la rentrée 2017 a été préparée par la gauche ; celle de septembre 2018 bénéficie de la popularité de la mesure des CP et des CE1 dédoublés en éducation prioritaire et d'un solde de postes encore conséquent. L'année 2019-2020, avec la mise en musique du nouveau lycée (avant le nouveau baccalauréat à l'horizon 2021) aura valeur de test.

Demander aux établissements du second degré de se serrer la ceinture, alors que leurs enseignants doivent accueillir de nouveaux programmes scolaires, et leurs élèves amadouer une nouvelle plate-forme d'admission dans le supérieur (Parcoursup), est un pari risqué. Et le dialogue social sur lequel mise Jean-Michel Blanquer doit encore faire ses preuves. ■

MATTEA BATTAGLIA

A Fréjus, le « moment » européen de Marine Le Pen

La présidente du RN a insisté dimanche sur les succès des « partis frères » en Europe, la Ligue italienne et le FPÖ autrichien

FRÉJUS (VAR) - envoyée spéciale

« Salvini montre que nos solutions ne sont pas fantaisistes et que c'est possible »

JULIEN SANCHEZ
porte-parole du RN

Le moment est venu. Marine Le Pen n'a pas déclaré sa candidature aux élections européennes, dimanche 16 septembre à Fréjus (Var), elle qui ne veut surtout pas endosser la tête de liste. Elle n'a pas non plus livré le nom du moindre candidat, ni même annoncé un quelconque ralliement. Pourtant, son discours de rentrée a sans conteste dévoilé la tonalité que la présidente du Rassemblement national (RN) compte donner à la campagne qu'elle va mener durant les huit prochains mois.

Entre références aux « racines chrétiennes » et charges contre la « déferlante » migratoire, « la soumission à Bruxelles et à sa folle politique immigrationniste », Marine Le Pen a d'abord et avant tout retrouvé le timbre identitaire et anti-migratoire cher à l'ex-Front national. « La submersion de l'Europe et la submersion silencieuse de la France. (...) Aucun village français, même le plus reculé, n'est plus à l'abri », a-t-elle tempêté devant une salle bleu-blanc-rouge qui entonne les « On est chez nous ! ».

Malgré la fermeture d'un tiers des permanences locales du parti d'extrême droite, des finances plombées – notamment par la saisie à titre conservatoire de 2 millions d'euros d'aides publiques par la justice française dans le cadre de l'enquête sur l'utilisation de l'argent de Bruxelles – et une nouvelle convocation devant les juges pour Marine Le Pen, celle-ci assure avec confiance que « le moment est venu » pour le parti. Que « les événements [lui] donnent rendez-vous ». Que « la grande bataille des Européennes peut tout changer ».

A l'appui, elle ne se prive pas de citer le dernier sondage Odoxa pour Le Figaro et Franceinfo, qui place au coude-à-coude La République en marche (LRM, 21,5 %) et le RN (21 %). Mais c'est surtout ce qu'elle nomme la « lame de fond » du « grand basculement politique » qui vient servir sa démonstration, à savoir la poussée populiste et souverainiste qui s'empare de l'Europe.

Brexit, Orban, Salvini... Elle égrène les exemples voisins de cette « vague nationale qui monte » et qui la pousse, elle, à afficher un double objectif électoral pour les Européennes de mai : ravier la première place à Emmanuel Macron, et constituer une majorité eurosceptique avec ses « alliés » au Parlement européen. « Nous avons le sentiment de vivre un moment exceptionnel. Dans notre histoire de militants, dans l'histoire du mouvement, pour la première fois, tout peut basculer », acquiesce son conseiller spécial Philippe Olivier.

« Triomphe des peuples »

« Aujourd'hui, ce ne sont plus nous qui sommes isolés, poursuit la patronne du RN. Mais M^{me} Merkel qui perd du pouvoir chaque jour davantage, le titubant [Jean-Claude] Juncker [président de la Commission européenne] et le funambule Macron (...). Nous assistons partout au triomphe des peuples. »

Qu'importe que le président du mouvement souverainiste Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan, semble décidé à partir en solo ou que l'ancien ministre sarkozyste Thierry Mariani tarde à annoncer son ralliement. Ses appuis et « partis frères », clame Marine Le Pen, sont désormais européens.

Son atout star trône d'ailleurs dès l'entrée du théâtre de Fréjus, sur le tract (finale imprimé grâce à un nouvel appel aux dons) où figure Matteo Salvini, le minis-

tre italien de l'intérieur et chef de file de la Ligue (extrême droite). Le même Matteo Salvini, visé dans son pays par une enquête pour séquestration de migrants, se voit cité en « exemple » de la politique migratoire à mener par tous les responsables du RN. « Il montre que nos solutions ne sont pas fantaisistes et que c'est possible », résume le porte-parole du RN, Julien Sanchez.

Et voilà encore M. Salvini ovationné par la salle varoise. Ce n'est pourtant que son émissaire, le député de la Ligue Flavio Di Muro, qui vient de faire son entrée en apportant les « salutations » de son patron, et son ton : « Hier ils nous appelaient racistes et xénophobes (...). Organisons-nous et l'année prochaine tous ensemble, nous gagnerons. »

Succès moindre mais même accent mis « contre l'islamisation de notre continent européen » pour Maximilian Krauss du FPÖ autrichien, deuxième invité européen. Deux « seconds couteaux », reconnaît un cadre du RN, mais qui suffisent à pointer que le parti d'extrême droite n'est plus si seul, insiste l'ancien responsable identitaire Philippe Vardon, aujourd'hui conseiller régional : « Aujourd'hui, c'est le camp Macron-Merkel qui est isolé et nous qui nous inscrivons dans ce grand mouvement européen. »

On en aurait presque oublié Hervé Juvin, pourtant cité deux fois dans le discours de Marine Le Pen et dont le nom circulait pour emporter la tête de liste aux élections européennes. S'engagerait-il ? « La question se pose », répond, allusif, l'essayiste, apôtre de l'écologie civilisationnelle, venu de la droite libérale, qui a déjà rédigé au moins un discours pour Marine Le Pen.

Reste que ce « nom » demeure inconnu du grand public. « On le préfère à BHL. Maintenant, si on a Finkielkraut ou Bruckner, on prend aussi », s'amuse Philippe Olivier, tendant par là à une main à des philosophes qui, selon lui, « valident nos idées et devraient donc en tirer les conséquences ». Traduction : les rejoindre.

En interne, on préférerait désormais un profil plus « politique » qu'Hervé Juvin pour mener les troupes aux Européennes. Marine Le Pen, elle, ne cache pas sa préférence pour une liste de rassemblement élargie, mais dont la tête serait étiquetée RN. Le député des Pyrénées-Orientales Louis Aliot serait ainsi revenu au centre des discussions. « Son compagnon... Ça ne fait pas très rassemblement », murmure un cadre.

Peu importe, balaye le directeur de l'Observatoire des radicalités politiques Jean-Yves Camus, qui observe davantage « les transferts de voix que les transferts de personnalités ». Pour ce spécialiste de l'extrême droite, « incarner les attentes de l'opinion » permet de faucher davantage de voix à l'adversaire qu'un trophée de chasse.

Or, si la présidente du parti d'extrême droite est affaiblie depuis le second tour de la présidentielle, elle n'a pas de réel rival ; ni en interne, ni même du côté de celui qui a pourtant bien tenté de la concurrencer, le président du parti Les Républicains, Laurent Wauquiez. ■

LUCIE SOULLIER

400

emplois administratifs supprimés en 2019

C'est le nombre minimum de postes administratifs en moins sur les 1 800 suppressions prévues dans l'éducation, a précisé Jean-Michel Blanquer sur France Inter, lundi 17 septembre. « Il y a aussi les suppressions que nous ferons dans l'enseignement privé », a affirmé le ministre de l'éducation. Cela doit s'affiner avec le temps et la discussion budgétaire. L'objectif fixé par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle est de supprimer 120 000 postes dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique au cours du quinquennat.

Le projet de loi de lutte contre la fraude fiscale est examiné par les députés

Le texte modifie le « verrou de Bercy », qui confère au fisc le monopole des poursuites

« Ce n'était pas une promesse de campagne d'Emmanuel Macron : le candidat d'En marche ! voulait tout au plus « alourdir les sanctions » contre les fraudeurs. Mais le projet de loi relatif à la lutte contre la fraude fiscale – il devait être débattu à partir de lundi 17 septembre à l'Assemblée nationale pour être voté d'ici à la fin de l'année – instaure tout de même « de nouvelles pratiques administratives, afin que les différents acteurs du système collaborent davantage », explique la députée (LRM) de la Meuse Emilie Cariou, rapporteuse du projet de loi. Nous espérons voir émerger davantage de dossiers, mais aussi que ces nouveaux dispositifs aient un impact dissuasif. »

Au cœur du texte, l'évolution substantielle du « verrou de Bercy », ce dispositif qui confère à l'administration fiscale le monopole d'engager des poursuites en matière de fraude fiscale. Sa levée était une revendication de longue date des parlementaires, des ONG et de nombreux magistrats. Début juillet, la version adoptée par le Sénat laissait craindre une solution à minima. La commission des finances de l'Assemblée a finalement opté pour une évolution plus proche de celle approuvée, fin mai, par les députés de tous bords, au terme d'une mission d'information menée par Emilie Cariou.

Il s'agit en substance de renforcer le rôle de la justice dans l'examen et la transmission des dossiers. Ces derniers seront automatiquement aiguillés vers le parquet s'ils dépassent 100 000 euros et répondent à des critères qui seront désormais inscrits dans la loi (pénalités élevées, récidive, statut du fraudeur...). De quoi doubler le nombre de dossiers transmis à la justice, de 1000 à 2000 par an environ, estiment les parlementaires. « Surtout, le parquet pourra demander la levée du secret fiscal et discuter avec l'administration du sort d'un dossier », fait valoir Emilie Cariou, pour qui « il est important que le fisc conserve son rôle de calcul et d'établissement de l'impôt ».

Création d'une « police fiscale »

« Nous sommes satisfaits. S'il est voté en l'état, le texte introduit des éléments forts pour mettre fin au problème de transparence que posait le verrou de Bercy », se réjouit la sénatrice socialiste du Val-de-Marne, Sophie Taillé-Pollian, qui avait bataillé contre la version votée par le Sénat. « C'est un vrai pas en avant, mais pas tout à fait une levée complète du verrou », selon Manon Aubry, d'Oxfam France, qui déplore l'absence d'un véritable examen conjoint des dossiers par le fisc et le parquet – même avec la levée du secret fiscal, la justice devra envoyer une

demande à l'administration de Bercy si elle souhaite ouvrir des poursuites sur un délit de fraude corrélatif à une autre infraction.

Autre mesure controversée du texte : l'extension à la fraude fiscale de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP). Cette procédure permet de valider devant un juge le paiement d'une amende et la fin de poursuites judiciaires, sans reconnaissance de culpabilité pour l'entreprise concernée. La CJIP avait été instaurée dans la loi Sapin 2 de 2016, mais pour des faits de corruption. « Il y a un paradoxe à vouloir judiciaireiser davantage les cas de fraude avec l'assouplissement du verrou, tout en mettant en place la CJIP », souligne Manon Aubry.

Le projet de loi crée également une « police fiscale » à Bercy. Ce nouveau service de police judiciaire, constitué à terme d'une cinquantaine d'agents sous l'autorité d'un magistrat, doit disposer de moyens renforcés par rapport aux inspecteurs des impôts (possibilité d'écoutes, de perquisitions...). Alors que des officiers de police judiciaire sont déjà rattachés à la Brigade nationale de répression de la délinquance fiscale, au ministère de l'intérieur, l'opposition dénonce le risque d'une guerre des polices.

Le texte étend aussi à la fraude fiscale le « plaider coupable » (procédure de comparution sur

reconnaissance préalable de culpabilité). La publicité du nom des fraudeurs condamnés (« name and shame ») sera rendue automatique, les amendes encourues en cas de délit, alourdi, et les intermédiaires reconnus complices de fraude (avocats, conseils...), passibles d'amendes. Les sanctions contre la vente ou le transport illicites de tabac seront durcies.

Enfin, le texte oblige les plateformes d'économie collaborative (de type Airbnb) à transmettre automatiquement au fisc les revenus de leurs utilisateurs. Il ne modifie pas les règles d'imposition. Mais cela a suffi à jeter le trouble parmi les sites par lesquels transitent des biens d'occasion, comme Priceminister ou Leboncoin, qui y voient de leur côté le prélude à une future taxation.

« La vente d'occasion d'appareils d'électroménager, de meubles ou d'une voiture n'est pas imposable. Nous devons faire attention au message envoyé aux Français, notamment aux plus modestes », insiste Emilie Cariou. La députée compte déposer un amendement afin que la transmission d'information ne se fasse, dans ces cas, que lors d'un contrôle, à la demande du fisc. L'exécutif envisage, lui, un seuil à 3 000 euros par an. ■

AUDREY TONNELIER

La justice s'attaque aux faux sites administratifs

Iron Group est soupçonné d'avoir escroqué des milliers de Français pour une centaine de millions d'euros

En un an, cette demande de vignette nous a coûté 450 euros : en juillet 2017, cette jeune femme, qui souhaite garder l'anonymat, a cliqué sur le premier lien que Google lui proposait, anti-pollution. Assistances-formalites.com, pensant acquérir une vignette Crit'Air pour 1 euro sur un site officiel. Elle venait en fait d'autoriser un prélèvement de 49,90 euros, puis de 69,90 euros tous les deux mois au profit d'une entreprise privée, Iron SLS.

Comme elle, des centaines de milliers de Français ont été victimes de cette société londonienne créée par Julien Foussard en 2014. Le principe est toujours le même : ces sites demandent une somme modique pour un document administratif. Sauf qu'en validant la commande, les clients souscrivent aussi à un abonnement de plusieurs dizaines d'euros, indiqué en petits caractères.

Le gouvernement a décidé de s'attaquer à ces faux sites, à l'origine d'au moins 150 millions d'euros de préjudice pour les Français par an, selon le ministère de l'économie et des finances. Lundi 17 septembre, en partenariat avec la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), une campagne de sensibilisation a été lancée. Le ministère publie une liste de conseils pour éviter de se faire piéger.

Dans le viseur de la DGCCRF : la société Iron Group. Après plus d'un an d'enquête de la répression des fraudes, une information judiciaire a été ouverte le 27 juillet par le parquet de Paris pour pratique commerciale

trompeuse et blanchiment. Le préjudice total s'élève à plus de 100 millions d'euros, selon une source proche de l'enquête. Car cette société a créé des milliers de sites, sur un modèle de tarification analogue à celui des vignettes Crit'Air, ont raconté au Monde plusieurs de ses anciens employés.

Tous ces sites étaient affichés dans les premières positions des résultats de recherche, en raison des investissements publicitaires d'Iron. « On cramait entre 20 000 et 50 000 euros par semaine de pub par site », se souvient un ex-collaborateur. Résultat : les internautes affluent. Mais ne s'aperçoivent de l'abonnement qu'au bout de deux mois et demi en moyenne, soit après environ 125 euros de préjudice, explique une source proche du dossier. Certains se plaignent aux pouvoirs publics, pensant s'être rendus sur un site officiel.

Une situation intenable pour Bénédicte Roullier, responsable du département qualité des services en ligne à la direction interministérielle du numérique, qui gère les sites de l'administration. Entre janvier 2016 et septem-

Une information judiciaire a été ouverte le 27 juillet pour pratique commerciale trompeuse et blanchiment



bre 2017, elle traque ces sites et les signale à Google. « Mais ils réapparaissent aussi vite qu'ils disparaissent », déplore-t-elle. C'est qu'en coulisses, les équipes d'Iron s'activent, racontent les anciens salariés : on commande aux développeurs un générateur de sites Web, et à d'autres la création de listes d'URL qui pourront remplacer celles bannies par Google.

Création de « sites vitrines »

« En l'espace de quatre, cinq mois, on a listé plus de 3 000 noms de domaines », se souvient un ex-salarié. Et quand Google décide de faire le ménage dans toutes les publicités d'Iron, les conséquences se font vite sentir. En mars 2017, un plan de départs est proposé « en raison d'un volume

de ventes réduit les trois derniers mois », indique la société à ses salariés.

Pour tromper la vigilance du moteur de recherche, des « sites vitrines » sont créés. Ils proposent un service clairement privé, en lien avec les mots-clés achetés sur le moteur de recherche. « Notre site vitrine proposait de créer des arbres généalogiques, se souvient un ancien employé. Cela justifiait nos achats des mots-clés sur les actes de naissance. » Seules les personnes cliquant sur les publicités depuis la France accèdent au site vendant des actes de naissance pour 1 euro (plus l'abonnement). « Les autres, ceux qui tapent directement le nom du site ou ceux qui sont situés en Irlande [où Google a ses bureaux de vérifica-

tion des publicités], ne voyaient que le site vitrine », poursuit-il.

Autre moyen d'éviter les sanctions : créer des sociétés dont le nom prendra la place de celui d'Iron dans les mentions légales. Officiellement, ces sociétés sont des partenaires à qui Iron fournit des services allant du développement des sites à la gestion du service après-vente. Mais en interne, aucun doute ne subsiste quant à leur nature réelle. « Tous les lundis, nous avions une réunion pour présenter les chiffres de la semaine. Il était clair, même pour nous les stagiaires, qu'on parlait des sites d'Iron et de personne d'autre », raconte un ancien salarié. Un autre souligne que les fondateurs d'Iron eux-mêmes ont géré la constitution de ces socié-

tés : « À l'automne 2015, ils ont créé au moins 20 sociétés, principalement en Hollande. »

Mais la principale force de ces sites, c'est leur design, revu par un avocat spécialiste du droit du numérique à l'été 2015. « Exit les cases précochées indiquant "j'ai lu les conditions générales d'utilisation" (CGV), exit aussi les CGV illégales ou inaccessibles et les symboles trop officiels », dit un ancien.

Reste que de nombreuses personnes continuent de se faire piéger. Selon une source proche de l'enquête, c'est parce que le design des sites a été conçu pour jouer sur des biais cognitifs, pour pousser les utilisateurs à choisir la réponse qu'on attend d'eux : « Ces dark patterns incitent l'internaute à ne se concentrer que sur les boutons de couleur vive pour procéder à l'achat. Ils ne voient pas les petits caractères en gris sur gris, qui parlent de l'abonnement. »

D'autant qu'Iron est allé plus loin, selon cette même source : « La page d'accueil est codée de telle manière à ce que l'internaute ne peut voir ni le bandeau en haut, qui indique que le site est payant et privé, ni la partie basse de la page, qui détaille l'abonnement. A moins de scroller [faire défiler la page], il ne verra que le bouton d'achat et la Marianne surdimensionnée sur le modèle de document administratif reproduit sur la page d'accueil. »

L'enquête de la répression des fraudes semble cependant avoir effrayé les cofondateurs d'Iron, qui ont annoncé sa fermeture, sur son site, le 16 août. Contactés par Le Monde, aucun d'entre eux n'a souhaité répondre. ■

LAURA MOTET

Julien Foussard, un « serial entrepreneur » plusieurs fois condamné

Agé de 33 ans, le fondateur d'Iron Group, qui a reçu le prix LVMH de l'innovation en mai, multiplie les pratiques commerciales douteuses

Portrait

Julien Foussard a longtemps hésité entre deux carrières : le business et le poker. Sa décevante troisième place décrochée à 23 ans dans une émission de télé-réalité, « Poker : mission Caraïbes », achèvera de le convaincre : ce sera le monde de l'entreprise. De sa première passion pour le jeu, le jeune entrepreneur a gardé un talent certain pour le bluff. Un goût de la mystification qui lui a permis de faire fortune, mais qui n'a pas manqué d'éveiller l'intérêt de la justice.

Le 25 mai, en recevant des mains du milliardaire Bernard Arnault le prix LVMH de l'innovation pour sa dernière start-up, la solution de paiement Oyst, Julien Foussard, 33 ans, affiche un sourire triomphant. Ce jour-là, le jeune « loup » de la French Tech qui arpente les plateaux de BFM Business assouvit enfin sa soif de reconnaissance.

Depuis plus d'un an pourtant, le ciel de l'entrepreneur, dont le casier judiciaire est déjà bien rempli – cinq condamnations définitives depuis 2012, notamment pour escroquerie ou pratique commerciale trompeuse –, s'assombrit. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) s'intéresse de près à ses activités et a commencé à entendre certains de ses proches. Deux mois après la remise du prix, le service a transmis son enquête au parquet de Paris, qui a ouvert une information judiciaire le 27 juillet pour pratique commerciale trompeuse et blanchiment.

Dans le viseur de la répression des fraudes : son entreprise londonienne Iron SLS, connue sous le

nom d'Iron Group. La justice soupçonne cette société d'être à l'origine d'une pratique commerciale trompeuse à grande échelle, dont le préjudice se monterait à plus de 100 millions d'euros, selon une source proche de l'enquête. Ses victimes ? Des centaines de milliers de Français désireux d'effectuer des démarches administratives en ligne.

Cette affaire est l'exemple le plus récent d'un mode opératoire déjà bien rodé dans la courte carrière de l'homme d'affaires, qui a refusé de répondre à nos questions : avant Iron, il avait déjà monté une myriade d'autres sites de démarches administratives, dont il accélérât le référencement afin de se trouver en tête des recherches sur Google. Ses clients s'acquittent d'un tarif fixe, affiché de façon lisible sur le site, ignorant qu'ils viennent en réalité de souscrire à un abonnement. Des infractions rarement sanctionnées, faute de plaintes.

Lundi 17 septembre, la DGCCRF a décidé de lancer une campagne de sensibilisations aux faux sites administratifs, à l'origine, selon le ministère de l'économie et des finances, de 150 millions d'euros par an de préjudice pour les Français.

Enfant des beaux quartiers

Après une enfance dorée dans le 16^e arrondissement de Paris, Julien Foussard monte en 2006, à l'aube de ses 21 ans, Fous Corporation, spécialisée dans la vente en ligne de chiens de race. Cette première expérience se termine devant les tribunaux, prélude d'une longue série de rendez-vous avec la justice. En octobre 2007, sa société est condamnée à verser des dommages et intérêts à Royal Canin pour avoir utilisé le logo de

l'entreprise sans son accord. L'infraction est légère, mais l'entrepreneur voit déjà plus loin.

En 2007, le développeur de sa nouvelle entreprise lui fait part d'une découverte : une faille de sécurité sur les serveurs du service de streaming musical Deezer, que l'employé exploite pour aspirer l'intégralité des bases de données et monter un concurrent pirate. Ses serveurs sont saisis, mais les responsables de Deezer reçoivent peu de temps après un e-mail, versé en procédure, menaçant de « faire tomber le site ». Un rendez-vous est fixé avec Julien Foussard, qui se présente comme un simple intermédiaire proposant ses services pour « aider » Deezer à sécuriser son site.

Deezer porte plainte. Le 7 juillet 2010, trois personnes, dont Julien Foussard, comparaissent devant le tribunal de grande instance de Paris. L'entrepreneur, qui a reconnu son rôle, obtient une relaxe concernant le recel d'informations obtenues frauduleusement. L'« utilisation verbale [de ces informations durant les négociations] ne constitue en rien un recel », précise le jugement.

L'entrepreneur, passé entre les mailles du filet, s'enhardit. En 2009, il monte un site d'enchères inversées (qui lui vaudra une condamnation en 2012), puis se lance un an plus tard dans ce qui deviendra sa grande spécialité : la création de sites Internet proposant d'effectuer des démarches administratives en ligne.

Sa technique ? Placer un gros bouton, en haut du site, proposant un service contre une somme modique. Plus bas, une mention écrite en petits caractères précise qu'un abonnement sera contracté. D'autres astuces permet-

Dès 2014, Foussard rejoint Londres, où il se sent hors d'atteinte, et lance des milliers de sites administratifs

tent d'occulter cet abonnement, comme l'impossibilité de lire les conditions générales de vente en validant sa commande. Julien Foussard achète ensuite de la publicité sur Google, ce qui lui permet d'être placé devant les sites officiels sur le moteur de recherche.

Des sociétés-écrans complètent ce système. En 2011, la publicité de trois de ses sites était ainsi assurée par une entreprise créée dans le Delaware, un paradis fiscal américain. Ces sites proposaient d'effectuer des démarches pour devenir autoentrepreneur, moyennant 79 euros. Sans le savoir, les visiteurs souscrivaient en plus un abonnement mensuel de 9,90 euros. Le tout sous l'apparence d'un site officiel, souligne dans son enquête la DGCCRF.

Mais Julien Foussard navigue dans une zone grise difficile à caractériser pour la justice. En septembre 2012, le tribunal de Paris, devant lequel il comparait pour pratique commerciale trompeuse, prononce une nouvelle relaxe. « L'utilisateur d'Internet ne peut ignorer que les premiers sites auxquels il accède [sur Google] sont des sites payants », explique le jugement. Ainsi, [il] n'a pu (...) croire que l'offre était dénuée [d'une] contrepartie financière. »

À l'été 2011, le jeune entrepreneur crée amendes-france.org, en tête des résultats Google. Le site permet de s'acquitter de ses amendes, mais facture en plus 16 euros pour les « frais administratifs » et un « guide de bonne conduite ». Le site fait les titres des journaux et attire l'attention de l'unité de police spécialisée dans la cybersécurité, l'OCLCTIC, qui identifie derrière cette société Julien Foussard. Ses diverses aventures entrepreneuriales conduisent finalement la justice à le condamner en 2012 à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour escroquerie et faux.

Kits de survie à Ebola

Mais il a déjà un coup d'avance. En 2011, il crée une énième entreprise, Business Hub, et poursuit sa spécialisation dans l'assistance à la création d'autoentreprises, cette fois à très grande échelle. En 2012, il dépense 545 000 euros en publicités sur Google. Une trentaine d'employés s'activent pour gérer ses 3 000 nouveaux abonnés par mois, affirme-t-il à la direction départementale parisienne de la protection des populations (DDPP).

Cette antenne locale de la DGCCRF estime alors son chiffre d'affaires à au moins 1944 000 euros. Pour y parvenir, Foussard a fait évoluer ses « frais d'inscription », qu'il baisse à 1 euro. « Il était plus rentable [de les] mettre à ce prix et d'avoir plus de prospects », et donc d'abonnements cachés, expliquera-t-il à la DDPP. Selon l'enquête de la répression des fraudes, seule une personne sur les 34 interrogées affirmait avoir été consciente qu'elle souscrivait à un abonnement mensuel.

Il est condamné dans ce dossier en septembre 2017 à une peine de

six mois d'emprisonnement et à 30 000 euros d'amende, « compte tenu de la gravité des pratiques commerciales trompeuses et [de ses] antécédents judiciaires », précise le jugement. Son entreprise écope en outre d'une amende de 60 000 euros. Des condamnations dont il a fait appel.

Mais, encore une fois, Foussard avait senti le vent tourner. Dès 2014, il rejoint Londres pour fonder sa nouvelle machine à sous : Iron Group. Il tient à se forger une nouvelle virginité en effaçant tout lien avec ses entreprises précédentes. « On s'était fait engueuler parce qu'il restait des traces de Business Hub dans le code informatique d'Iron », se souvient un développeur présent au début de l'aventure.

Loin de l'Hexagone, Foussard se sent hors d'atteinte. Il lance des milliers de sites de services administratifs proposant des actes de naissance, des vignettes Crit'Air, et même des kits de survie à Ebola. L'idée sera vite abandonnée. Pas assez rentable, selon les anciens salariés interrogés par Le Monde. Le chiffre d'affaires revendiqué par Iron – 50 millions en 2015, le double en 2016 – permet à Julien Foussard de mener grand train. En septembre 2015, il affrète deux avions. Direction le Maroc, pour fêter ses 30 ans avec ses amis du gotha, moyennant une participation. « Le loup de Wall Street, c'est lui », avoue un proche. Sera-t-il rattrapé par la justice comme Di Caprio dans le film de Scorsese ?

En attendant, il court les salons professionnels pour faire la promotion de sa nouvelle entreprise et a acquis le titre respectable de « business angel » en finançant des start-up. ■

L. MO.

Décathlon : Kevin Mayer a fait encore mieux

A Talence, dimanche 16 septembre, le décathlonien français a pulvérisé le record du monde de 81 points

C'est l'homme du week-end. Le véritable héros tricolore. En battant le record du monde de sa spécialité – le décathlon –, Kevin Mayer a repoussé dans l'ombre l'autre « événement national » de ces deux derniers jours, la victoire des tennismen français en demi-finale de Coupe Davis. A 26 ans, le décathlonien a réussi, dimanche 16 septembre, au Décastar de Talence (Gironde), compétition considérée comme l'une des Mecque du décathlon, un exploit hors norme : il a dépassé de 81 points le record du monde détenu depuis 2015 par l'Américain Ashton Eaton (9 126 points contre 9 045). Talence avait déjà été le théâtre d'un record du monde. Le 5 septembre 1992, l'Américain Dan O'Brien y avait surpassé la performance du Britannique Daley Thompson avec un total de 8 891 points.

Kevin Mayer n'est que le troisième athlète à franchir le cap mythique des 9 000 points, ce qui le place dans la lignée d'un autre exploit, celui du perchiste Renaud Lavillenie, qui avait supplanté en 2014 le record de Sergueï Bubka. « Ce total était difficilement imaginable. Beaucoup de grands décathloniens n'ont jamais atteint les 9 000 points. Lorsque Eaton l'a réalisé, on l'a considéré comme un extraterrestre », souligne l'entraîneur d'athlétisme Pierre-Jean Vazel.

La voix encore émerveillée, juste avant de satisfaire aux obligations plus terre à terre du contrôle antidopage, le nouveau recordman du monde s'est confié au Monde : « C'était incroyable, je

n'ai pas envie de descendre de mon nuage. Au-delà de la performance, ce qui m'a ébloui, ce sont les émotions dans les yeux de mes proches et de tout le public. C'est pour ça que je fais du décathlon. »

Quel contraste avec son mois d'août ! Il y a six semaines, l'ultra-favori des championnats d'Europe de Berlin avait connu le premier grand échec de sa carrière. Deux ans après sa médaille d'argent olympique à Rio, derrière l'ancien boss Eaton, et un an après son titre mondial à Londres, Kevin Mayer ne parvenait pas à dompter la planche d'appel du stade olympique.

« Kéké la braise »

Trois essais ratés au saut en longueur, un abandon à cause de ce zéro pointé et la médaille d'or promise échappait au champion. Intolérable pour un athlète qui choisit de ne disputer qu'un décathlon par an. Le corps frustré, en manque de ces dix travaux d'Hercule, il reporte ses vacances et replonge comme un damné dans l'entraînement. Le record du monde est sur toutes les lèvres, lui se refuse obstinément à l'évoquer. Il ne connaît que trop bien l'imprévisibilité de son sport, soumis aux aléas de trois planches mordues à la longueur ou de trois barres capricieuses au saut à la perche.

L'athlète, à la gueule de jeune premier et au corps de statue antique, est conscient du caractère irréel de son exploit : « L'objectif, c'était de réussir à m'exprimer et de terminer un décathlon. C'est ce que j'ai fait, et de quelle manière ! Dix épreuves qui se passent bien au dé-



Kevin Mayer lors de l'épreuve du saut à la perche, le 16 septembre, à Talence (Gironde). NICOLAS TUCAT/AFP

cathlon, c'est utopique. J'ai peut-être vécu une utopie. Il ne faut pas que je me dise que je vais la vivre souvent celle-là. »

Pendant deux jours, spécialement dimanche, où 15 000 spectateurs se sont entassés dans les travées du stade Pierre-Paul-Bernard, Mayer a été porté par une ambiance magnifiée par un public de connaisseurs. Avant de s'élaner pour la dernière épreuve, le 1 500 m, fort d'une avance confortable, il se lâchait au micro du speaker : « Si je ne bats pas le record du monde, je veux bien me mettre à quatre pattes et que tout le monde me mette une fessée chacun son tour. »

Une déclaration dont la décontraction ne tranche pas avec le surnom de l'athlète, « Kéké la braise », que lui ont donné ses amis pour souligner son tempérament de feu. Depuis sa première saison senior en 2012, Ke-

« Dix épreuves qui se passent bien au décathlon, c'est utopique. J'ai peut-être vécu une utopie »

KEVIN MAYER

vin Mayer a pris la redoutable habitude de battre à chaque décathlon des records personnels. C'est cette capacité à les agréger dans un même décathlon qui l'a amené jusqu'à ce chef-d'œuvre.

A Talence, il n'avait jamais été aussi fort au 100 m (10 s 55), à la longueur (7,80 m) et au javelot (71,90 m). Au vu de ses performances, lors des championnats de France, le décathlonien pourrait rivaliser avec les spécialistes

au moins lors de cinq épreuves, en incluant le 110 m haies (13 s 75) et le saut à la perche (5,45 m).

« Jamais satisfait »

« J'étais surpris de son évolution lorsqu'il s'est qualifié aux JO 2012 en écrasant son record. Je ne pensais pas qu'il allait continuer à progresser, mais il n'a cessé de le faire encore et encore, admire Roman Barras, son ancien coéquipier d'entraînement à Montpellier. C'est un passionné qui n'est jamais satisfait. Il a cette capacité incroyable à se transcender au bon moment. Il fait de toi un spectateur bluffé et ébahi. »

Décathlonien aux méthodes particulières, Kevin Mayer a optimisé son entraînement. C'est auprès d'athlètes spécialisés, tels que le perchiste Renaud Lavillenie ou la discobole Mélinea Robert-Michon, qu'il a fait de ses faiblesses de véritables atouts. Méti-

culeux à l'extrême, il s'est entouré d'un staff très professionnel, avec son coach, Bertrand Valcin, et Jérôme Simian, son préparateur physique touche-à-tout, de la musculation au mental en passant par l'ostéopathie.

Avec son décathlon phénoménal, Kevin Mayer enregistre le 52^e record du monde de l'athlétisme masculin français, total atteint grâce à seulement 32 athlètes, le coureur Michel Jazy en ayant par exemple réussi neuf à lui tout seul. « J'espère que ce n'est pas le dernier record du monde que je fais, même si ça va être très difficile de le battre. Si je suis champion olympique, je n'aurai plus aucun regret », a-t-il lancé. Ses adversaires sont prévenus. Les ambitions sans limites du nouveau recordman du monde passent aussi par les Jeux de Tokyo en 2020. ■

ANTHONY HERNANDEZ

Marathon : le record du monde tombe

Le Kényan Eliud Kipchoge a pulvérisé, dimanche 16 septembre à Berlin, le record du monde du marathon en remportant l'épreuve en 2 heures, 1 minute et 39 secondes. Le précédent record avait été établi sur le même parcours berlinois en 2014 par un autre Kényan, Dennis Kimetto, qui avait bouclé les 42,195 km en 2 heures, 2 minutes et 57 secondes. « Je croyais fermement que j'allais battre le record du monde, mais je ne savais pas que j'allais courir en 2 heures, 1 minute et quelque, a déclaré Eliud Kipchoge. Quand j'ai vu sur les temps intermédiaires que j'avais une possibilité de faire 2 heures 1 minute, ça a décuplé mon énergie. » En tête dès le départ, seulement précédé de ses lieèvres chargés de lui donner le tempo, Eliud Kipchoge a couru seul les 17 derniers kilomètres : « J'avais prévu que mon dernier lieèvre reste avec moi jusqu'au 30^e kilomètre, a-t-il expliqué. C'était dur d'être seul, mais j'avais confiance. »

CYCLISME Simon Yates remporte la Vuelta

Le Britannique Simon Yates (équipe Mitchelton-Scott) a remporté, dimanche 16 septembre, la Vuelta, le tour d'Espagne cycliste. Il devance sur le podium l'Espagnol Enric Mas (Quick-Step) et le Colombien Miguel Angel Lopez (Astana). A 26 ans, Simon Yates s'adjuge ainsi le premier grand tour de sa carrière. Avec ce succès, le cyclisme britannique confirme sa mainmise cette année sur les épreuves de trois semaines : Christopher Froome (Sky) a gagné le Tour d'Italie, fin mai, et Geraint Thomas (Sky) le Tour de France, en juillet.

RUGBY La Nouvelle-Zélande et l'Australie défaites

La Nouvelle-Zélande a été battue, samedi 15 septembre à Wellington, par l'Afrique du Sud (34-36), lors de la 4^e journée du Rugby Championship, compétition entre nations de l'hémisphère Sud. Une victoire sud-africaine en terre néo-zélandaise ne s'était plus produite depuis neuf ans. L'Argentine a, elle aussi, créé l'exploit en dominant les Wallabies (23-19) en Australie.

Coupe Davis : Yannick Noah, une saga française

L'équipe de France de tennis, victorieuse de l'Espagne en demi-finale, affrontera la Croatie en finale, fin novembre

VILLENEUVE-D'ASCQ (NORD) - envoyé spécial

Je suis si vieux que ça ? » Quand son entraîneur, Patrice Hagedorn, évoque avec lui, en 1991, la possibilité de s'asseoir sur la chaise de capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, Yannick Noah, 30 ans, n'a pas encore fait totalement le deuil de sa carrière de joueur, même s'il a entamé celle de chanteur. Vingt-huit ans et trois mandats à la tête des équipes de France plus tard (entrecoupés de quelques disques d'or), « capitaine Noah » pourrait achever son idylle avec la compétition comme elle avait commencé : en soulevant le saladier d'argent cher à Dwight Davis.

Au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq (Nord), son plan s'est déroulé sans accroc pour remporter la demi-finale face à l'Espagne en deux jours et trois matchs (3-0). Samedi 15 septembre, contre la paire Feliciano Lopez-Marcel Granollers, les « vieux » Julien Benneteau et Nicolas Mahut (36 ans) ont terminé le travail (6-0, 6-4, 7-6)

commencé la veille par Benoît Paire et Lucas Pouille, tous deux vainqueurs de leurs matchs respectifs en simple.

L'équipe de France affrontera en finale, les 23, 24 et 25 novembre, la Croatie, victorieuse ce week-end des Etats-Unis (3-2). L'enceinte de la métropole lilloise, où les Bleus de Noah sont invaincus (en trois rencontres), figure en favorite pour héberger l'événement. « Depuis que je suis dans le tennis à nouveau, Lille nous a plutôt porté chance », a confié le capitaine.

Pas réputé pour être le plus grand suiveur du circuit ATP, Noah fonctionne à l'intuition, « aux vibrations », dit-il souvent. Le passé parle pour lui. Qui d'autre aurait gardé une confiance aveugle en un Henri Leconte, tombé dans les profondeurs du classement et donné perdu pour le tennis après une opération au dos, pour la finale de 1991 ? Benoît Paire n'a peut-être pas battu Pete Sampras, mais la victoire, vendredi, de l'enfant terrible du tennis français contre Pablo Carreño Busta est aussi celle

de son capitaine. « Benoît, les gens sont déçus, tu n'as pas cassé de raquettes, tu as gagné », a taquiné Noah devant les journalistes.

A 58 ans, le vainqueur de Roland-Garros 1983 reste ce monstre de charisme, souvent désarçonnant pour ses interlocuteurs et capable d'offrir quelques moments lunaires. Dans le genre, sa conférence de presse, samedi, a été un condensé du personnage. Il suffit de voir le sourire mi-gêné mi-amusé de Nicolas Mahut quand son capitaine a expliqué – en prévision des festivités de la nuit – qu'il commençait « à se détendre des hanches » comme un danseur.

Un capitaine « béni »

Mais le plus étonnant était de voir sa proximité avec Julien Benneteau. Il y a encore quelques mois, le Bressan n'avait pas fini de digérer sa non-sélection surprise de dernière minute pour la finale contre la Belgique en 2017. On pensait les deux hommes fâchés, mais c'est bien Noah qui a convaincu le tout frais retraité de déférer encore un peu son pot de dé-

part pour pallier le forfait de Pierre-Hugues Herbert. Au point d'envisager de le sélectionner de nouveau pour la finale. « Julien, tu as mon RIB pour la finale », lançait-il à son joueur, qui ne savait plus trop sur quel pied danser.

Si la chance a beaucoup à voir dans ce parcours quasiment parfait depuis deux ans, la France ayant joué la plupart de ses adversaires les plus dangereux sans leur numéro 1 (le Britannique Andy Murray, le Serbe Novak Djokovic, le Japonais Kei Nishikori, le Canadien Milos Raonic, le Tchèque Tomas Berdych, l'Espagnol Rafael Nadal), Yannick Noah a eu tout bon sur ses choix face aux Espagnols, mais aussi sur sa relation avec ses joueurs. A ses côtés, l'impulsif Benoît Paire serait passé pour un bonze décoloré.

Avec Lucas Pouille, ses mots ont réussi à porter pour sortir un joueur fâché avec sa confiance ces derniers mois. Sans que la question lui soit posée, le Nordiste sautait d'ailleurs la relation avec son capitaine lors de sa victoire au forceps face à Roberto Bautista-Agut,

vendredi. « Je pense que c'est le match le plus accompli qu'on a fait tous les deux. Il y a eu des moments où c'était un peu plus compliqué, j'étais un peu froid sur le banc, donc il ne savait pas trop quoi dire. Là, on a réussi vraiment à communiquer, à rester ensemble tout au long du match et je pense que c'est très important. »

Capitaine victorieux des campagnes de 1991, 1996 et 2017, Yannick Noah savoure sa chance. « Je suis tellement béni d'être le capitaine de cette équipe », a-t-il lâché, la voix marquée par l'émotion. « Je pense que c'est le meilleur tennis qu'on ait joué ensemble. On sait que cette année est une année particulière », admet celui qui vit sa dernière campagne sur la chaise. Avec cette quatrième finale, Noah a l'occasion de rejoindre au palmarès l'Australien Neale Fraser et le Croate Niki Pilic (quatre victoires). Pour la finale, il a déjà prévu de faire appel « aux sorciers ». Et d'ajouter : « J'en connais de très bons. » Paroles d'un capitaine invaincu en trois finales. ■

ALEXANDRE PEDRO

BASSORA (IRAK) - envoyée spéciale

Sur la photo, Makki Achour fixe l'objectif, le regard brillant, les cheveux dressés en houppette, comme beaucoup d'Irakiens de son âge. Sur une autre, ce frère jeune homme apparaît en uniforme militaire, le sourire fier, au front du combat contre l'organisation Etat islamique (EI), avec les unités de la Mobilisation populaire (MP). Ces clichés, comme ceux d'autres visages juvéniles, certains déjà abîmés par la vie, sont brandis par les manifestants de Bassora et partagés sur les réseaux sociaux en signe de solidarité. Tombé « en martyr », le 3 septembre, d'une balle dans la tête lors d'une manifestation devant le siège du gouvernorat de la métropole du sud de l'Irak, Makki Achour est devenu une icône. Sa mort à l'âge de 26 ans a relancé la contestation sociale qui secoue le Sud chiite depuis juillet (27 morts).

Les fortes chaleurs de l'été ont exacerbé les tensions dans ces provinces où les terres agricoles se réduisent comme peau de chagrin sous l'effet de la désertification et où la population ne voit pas les dividendes du pétrole, la grande richesse locale. Echaudés par les coupures d'électricité, la pénurie d'eau potable et le chômage, des milliers d'hommes (travailleurs journaliers, diplômés sans emploi, militants plus anciens, blogueurs...) ont envahi les rues afin de protester contre la déliquescence des services publics et la corruption. Malgré les promesses gouvernementales et les mesures sécuritaires, leur colère ne semble pas vouloir s'éteindre.

La plupart d'entre eux sont jeunes. Ils incarnent la génération qui donne au mouvement son souffle et sa tonalité si singulière dans la succession de troubles contestataires que connaît le pays depuis 2011 : spontané et parfois violent, sans leader ni parti, pluriel dans ses revendications mais uni dans ses aspirations. Selon Mohammed Atwan, enseignant en science politique à l'université de Bassora, cette « génération 2018 » se distingue des précédentes par son émancipation des idéologies politiques ou religieuses : « Elle n'a ni la mémoire de la dictature aux teintes nationalistes de Saddam Hussein ni celle de l'islamisme chiite porté par Mohamed Baqir Al-Sadr [fondateur du mouvement islamique irakien Al-Dawa] et la révolution khomeyniste en Iran. Elle est le produit de l'après-2003 [année de la chute de Saddam], d'Internet et des réseaux sociaux, de la société globale et ouverte, du multiculturalisme. Elle est en rupture. »

SENTIMENT DE TRAHISON

De Bassora à Nadjaf, en passant par Diwaniya ou Bagdad, les slogans martelés durant l'été avec une défiance inédite, en témoignent. Il n'était plus seulement question de réclamer des emplois et des infrastructures, de dénoncer la corruption et les « grosses baleines » accusées de s'engraisser sur le dos du peuple comme lors du mouvement civil pro-réformes de 2015. Partout s'est exprimé aussi un rejet violent des « partis » et du « système », autrement dit les partis religieux chiites et le système confessionnel qui, depuis 2005, domine le pays. Aux cris de « L'Irak, dehors, dehors ! », ils n'ont pas non plus épargné le puissant voisin, accusé d'ingérence dans les affaires nationales en soutenant ces formations politiques.

« De nombreuses icônes chiites, telles que [le guide suprême iranien] l'ayatollah Ali Khamenei, [les chefs politiques] Moqtada Al-Sadr ou Ammar Al-Hakim, que les gens avaient pour habitude de vénérer à Bassora, sont désormais conspuées », s'étonne ainsi Taïf Khoudeir, un activiste blogueur et ingénieur pétrolier de 38 ans ayant participé à toutes les manifestations dans cette ville depuis 2011. Seul l'ayatollah Ali Al-Sistani, la plus haute autorité religieuse des chiites d'Irak, force leur respect pour son soutien aux réformes. Ils ne sont encore qu'une minorité à souhaiter s'émanciper de cette interférence religieuse sur le politique.

Le lourd tribut payé par le Sud dans la guerre contre l'EI – des milliers de volontaires étaient alors partis au front – et les promesses de réformes restées vaines après la poussée contestataire de 2015-2016 ont consommé la rupture avec une classe politique dont la gestion chaotique a conduit le pays dans l'impasse. « Il y a une escalade dans les revendications. Les manifestants n'accep-



Manifestation à Bassora, dans le sud de l'Irak, le 4 septembre. NABIL AL-JURANI/AP

Jours de colère en Irak

Dans le sud du pays, une nouvelle génération de militants a vu le jour lors des manifestations de l'été. Spontanée et parfois violente, sans leader ni parti, plurielle dans ses revendications mais unie dans ses aspirations

tent plus de demi-mesure, ils veulent un changement radical. Les partis politiques sont perçus comme une maladie», observe Hossam Kaabe, un journaliste et militant de 39 ans installé dans la ville sainte chiite de Nadjaf, où la fronde a été virulente cet été.

Ce rejet inquiète d'autant plus la classe politique chiite qu'il émane de sa base électorale et confirme une désaffection déjà perceptible lors des législatives du 12 mai. Lors de ce scrutin, le taux d'abstention avait alors atteint 57,5 % dans l'ensemble du pays, sans doute bien davantage dans les provinces méridionales. La compétition à laquelle se livrent depuis lors les partis victorieux pour former la coalition gouvernementale conforte chez les manifestants le sentiment d'être face à des politiciens sourds à leurs demandes et attachés à leurs propres intérêts.

Le mur de la peur s'est même fissuré à l'égard des partis dotés de milices puissantes et surarmées soutenues par l'Irak qui, à la faveur de la guerre contre l'EI, ont accru leur mainmise sur les grandes villes du Sud. « Ces milices troublent la paix civile, accuse Hossam Kaabe. Depuis que nous manifestons, elles sortent même avec leurs armes dans la rue. Elles ont nos noms, et on s'attend à tout moment à être cueillis chez nous. On reçoit souvent des menaces, mais on s'en fiche ! » Le 7 septembre, les insurgés de Bassora n'ont pas hésité à défier ces organisations en incendiant leurs quartiers généraux.

Le temps paraît bien loin où les volontaires chiites rejoignaient, avec la conviction de servir leur foi, les milices sur le front contre l'EI en Irak ou se rendaient même en Syrie, soutenir les forces loyales au président Bachar Al-Assad. Nombre d'entre eux ont péri au combat, beaucoup de survivants se sentent désormais abandonnés. « A quoi a servi tout ce sang si ce n'est à engraisser ces milices et à défendre les intérêts de l'Irak ? », s'interroge Ali Qassem, un manifestant de 27 ans rencontré à Bassora. Ce même sentiment de trahison affleure face aux compromissions électoralistes de divers chefs de la Mobilisation populaire, prêts à pactiser avec des lea-

ders sunnites jadis accusés d'ambivalence à l'égard de l'EI. « Ils ont attisé la haine contre les provinces sunnites en les dépeignant comme des suppôts de Daech [acronyme arabe de l'EI] et des contempteurs de l'Iran et des chiites, et aujourd'hui ils tendent la main à des responsables sunnites ayant soutenu Daech ! C'est trahir les martyrs qui les ont suivis dans cette guerre », s'indigne Taïf Khoudeir.

A l'unisson sur le diagnostic du mal dont souffre l'Irak, la « génération 2018 » peine à s'accorder sur la manière d'y remédier. Tous parlent de « révolution ». Certains appellent à la mise sur pied d'un « régime présidentiel », quand d'autres, tout à la nostalgie d'un temps qu'ils n'ont pas connu, vont jusqu'à souhaiter le retour d'un « homme fort » du type Saddam Hussein. Nombreux sont ceux pour lesquels la violence est un mode d'action légitime. « Ce sont des manifestants emplis de colère, pas des activistes comme dans les manifestations pro-réformes de 2015, qui représentaient une élite issue de toutes les confessions et secteurs de la société », constate Hamid Jaajah, un activiste laïque de 47 ans, directeur d'école à Bagdad.

PROGRAMMES D'ÉCHANGES

La radicalité de cette génération est telle qu'elle provoque des frictions avec les vétérans de la contestation. D'après ce même Hamid Jaajah, ces tensions ont pénalisé le mouvement dans la capitale. Des activistes de longue date, rattachés à l'alliance entre communistes et islamistes chiites du courant sadriste qui s'est formée lors du mouvement de 2015-2016, vainqueur des législatives du 12 mai, voient les néophytes d'un œil suspect et critique. « On ne doit pas rejeter tous les partis, seulement les personnes mauvaises en leur sein, estime Intisar Al-Mayali, militante communiste de premier plan, reconnue pour son combat en faveur des droits des femmes. Les manifestants ne comprennent pas ce à quoi servent les partis, le Parlement. »

Le fossé paraît moins profond avec les manifestants ayant fait leurs armes en 2015, sans véritable affiliation partisane. A l'épo-

que, nombre d'entre eux exprimaient déjà leur rejet de la classe politique et du discours religieux ambiant, mais tout en croyant par la suite – à tort – que les élections de mai 2018 amèneraient de nouvelles têtes au pouvoir. Souvent plus éduqués et ouverts sur le monde, ils se sont imaginé d'autres perspectives dans les programmes d'échanges qui se sont multipliés depuis trois ans. Si certains n'ambitionnent plus que de poursuivre leurs études ou une carrière à l'étranger, d'autres, tels que Taïf Khoudeir à Bassora, croient à l'entrepreneuriat en Irak et à l'initiative privée pour changer la société par le bas.

A Bagdad, ces différentes générations se croisent dans un lieu culturel baptisé Du Café et des livres. Un endroit devenu le QG de l'une des figures des contestataires actuels : Akram Adhab, un trentenaire qui ne désespère pas de donner une unité et une direction au mouvement en cours. Habillé de kaki de pied en cape, il dénote un brin parmi la clientèle d'étudiants, d'intellectuels et d'artistes. Le ton rudoyant avec lequel il interpelle le garçon trahit ses origines modestes. Travailleur journalier du quartier populaire de Sadr City, tout juste revenu à des études secondaires trop tôt abandonnées, il a créé, avant les législatives, le groupe de pression Chabab Bagdad, qui réunit désormais cinquante personnes et commence à se développer dans le Sud. « Les institutions irakiennes n'ont pas de vision pour le pays, explique-t-il. Nous rejetons tous les partis chiites et leurs milices, les corrompus et ceux qui promeuvent un agenda étranger, mais de façon démocratique et non violente. »

Akram Adhab dit comprendre la colère des jeunes manifestants, mais déplore leur violence autant que le foisonnement de revendications qui, à l'en croire, « plombe le mouvement ». Lui ne croit ni en un coup d'Etat militaire ni en un gouvernement d'urgence, pas davantage en un « homme fort » façon Saddam. Il a même voté aux élections de mai pour une coalition civile indépendante. « Le problème n'est pas dans les élections ou dans tel type de gouvernement mais dans les lois et la classe politique existante, la corruption. Les manifestants ne comprennent pas la réalité du système en Irak. Ce qu'il nous faut, c'est un système fédéral », plaide-t-il. Akram Adhab espère incarner cette alternative et susciter un engouement de fond chez les jeunes de sa génération, reconnaissant volontiers : « Il faudra des années pour que notre projet porte ses fruits. » ■

HÉLÈNE SALLON

« DE NOMBREUSES ICÔNES CHIITES, QUE LES GENS AVAIENT POUR HABITUDE DE VÉNÉRER À BASSORA, SONT DÉSORMAIS CONSPUÉES »

TAÏF KHOUDEIR
activiste et blogueur

A Vevey, les autoportraits d'une époque

Pachi Santiago et Olivier Blanckart, exposés à la biennale des arts visuels, se travestissent en icônes

PHOTOGRAPHIE

VEVEY (SUISSE) - envoyé spécial

Exposé dans un parc au centre de Vevey, en Suisse, l'Espagnol Pachi Santiago se prend pour Claudia Schiffer. Un peu plus loin, au bord du lac Léman, le Français Olivier Blanckart se transforme, photo après photo, en Sartre, Laurel, Hardy, Balzac, Cohn-Bendit, Depardieu, David Lynch, Renaud, Mélenchon, Courbet – liste non exhaustive. Autant dire qu'on a envie de rencontrer ces deux artistes pour voir à quoi ils ressemblent en vrai. L'Espagnol a le trait fin, le cheveu blond mais un regard noir qui n'appartient qu'à lui. Olivier Blanckart ne ressemble qu'à Olivier Blanckart – petit, rondelet, blond dégarni. Son visage est de la pâte à modeler. Un visiteur le croise et lui lance, stupéfait : « C'est vous, l'artiste ? » C'est lui.

Blanckart épate par sa façon de se transformer, sans assistant, sans recourir à des images de synthèse, juste avec des postiches à 3 euros, un maquillage grossier, du scotch, un coup de crayon. L'appareil est souvent un Instamatic ou un téléphone. Ce qui compte, c'est qu'il a beaucoup regardé les images d'illustres avec les attributs de leurs apparences : une coiffure, un vêtement, un regard, un sourire, une mimique, un objet.

Peu importe de savoir si Cohn-Bendit est crédible. La chemise bleue ouverte sur un tee-shirt blanc avec veste grise, le sourire désarmant, c'est lui. Les cheveux sculptés d'un rockeur, le regard de chien battu, la chemise blanche fermée sans cravate, c'est le cinéaste David Lynch. Le regard vitreux, les joues qui tombent, les lèvres pincées, la coiffe blonde, la robe bleu Klein, c'est Angela Merkel. Le cou dans le col roulé et les lunettes trop grandes, c'est Marguerite Duras.

Blanckart fait de la pantomime. Il accentue les stéréotypes, il les caricature. Parfois, il fait évoluer son corps pour s'approcher du modèle – il est monté à 83 kg pour Balzac. Quand les personnages sont bien codés, il va vite. Un jour, il fait l'artiste Yves Klein à 20 heures, Joseph Beuys à 22 heures, Hitler à minuit. Ne cherchez pas des affinités. Pas le sujet. Blanckart dit qu'il fait les gens qu'il « voit » – entendez, il a des visions. Mais il se cantonne à certaines icônes. « Je ne me vois pas en Mao. » En Kadhafi, oui.

Hitler, parce que le dictateur devait figurer, à la demande de John

Lennon, parmi les 57 personnalités ornant la pochette du disque culte *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band*, des Beatles, conçue par l'artiste pop Peter Blake. La maison de disques a dit non. Alors Blanckart a reconstitué la pochette, à sa façon, avec Hitler notamment, mais en la transformant en sculpture géante, dans laquelle il joue quelques célébrités – une fort belle installation, présente à Vevey. La série des portraits s'appelle « Moi en ». Elle dure depuis vingt-cinq ans, et ne s'arrêtera jamais. Il en a réalisé 70. Il a commencé par Spielberg jeune, fait évoluer sa liste en vieillissant. A 59 ans, il ne jouera plus les gamins. En ce moment, il essaie la reine d'Angleterre.

Un jour, il montrera les portraits ratés (Godard, Peter Sellers). Mais c'est quoi, un portrait réussi ? « Pas quand il ressemble au personnage réel, mais quand il

Parfois, Blanckart fait évoluer son corps pour s'approcher du modèle - il est monté à 83 kg pour Balzac

ressemble à l'idée qu'on s'en fait, et à l'idée qu'il se fait de lui-même. » C'est toute l'ironie et la force de cette série, qui déconstruit une construction. Interroge le spectacle de la célébrité.

La série est jubilatoire parce que Blanckart est extraverti. Il lui arrive de jouer dans des films. Il imite Dali sans qu'on lui demande. Ce professeur aux Beaux-Arts de Paris, par ailleurs sculpteur, a une grande gueule – cela lui

a joué des tours. Bref, cette série est un autoportrait. A propos de Poussin, qui figure dans la série, il dit : « Un autodidacte proche et en rupture du pouvoir. » C'est tout lui.

Interroger la notion de genre

On retrouve ensuite Claudia Schiffer, ou plutôt Pachi Santiago, dans le parc du Panorama, au centre de Vevey. Une exposition en plein air, sur des panneaux plantés dans la pelouse. Cet Espagnol est dix fois la top-modèle allemande Claudia Schiffer. Ce projet vient de son goût pour le travestissement. Il sait aussi qu'il a une part féminine en lui. « J'étais une fille quand j'étais tout petit, et encore aujourd'hui j'ai des doutes. J'ai été longtemps perturbé par cette confusion, et puis j'ai construit ma personnalité autour de ça ». Puis il tombe à la télévision sur Claudia Schiffer dans une publicité pour un soda. Il lui ressemble (un peu),

il l'admire, découpe ses images dans les magazines. « Elle a commencé à devenir familière. »

Familière mais une autre. Interroger la personnalité de Claudia et surtout la sienne est au cœur du protocole. Chaque œuvre est un diptyque. D'un côté une image de Claudia découpée dans un magazine, de l'autre un autoportrait qui tente de s'en approcher sans gommer sa propre identité. Ce sont souvent des gros plans, afin que le spectateur ne se disperse pas. Certains portraits sont sobres, d'autres plus élaborés.

Il en sort ceci. Pachi Santiago n'est pas Claudia Schiffer. Et c'est justement cet écart, réduit ou grand, qu'il explore. Peu importe la ressemblance. Il ne copie pas. Il garde sa fine moustache, ses joues pleines quand celles de Claudia sont creuses, ses yeux sombres. Il se confronte à elle, joue, interroge la notion de genre, les postures.

Le photographe a commencé la série à 30 ans. Il en a 37. Elle en a dix de plus que lui. Le temps qui passe est aussi au centre d'une série qu'il ne va pas arrêter de sitôt. « Je ne vais pas montrer Claudia à 80 ans mais je m'arrêterai quand ce projet ne sera plus honnête. » Il n'a jamais parlé avec elle mais lui a envoyé ses images. « Peu importe son avis, mais je sais qu'elle aime le projet. » Finalement avec cette œuvre, il se demande qui il est. C'est un journal intime. Un autoportrait. Comme pour Blanckart, mais si différent. ■

MICHEL GUERRIN

Moi en, d'Olivier Blanckart. Salle del Castillo, Copying Claudia, de Pachi Santiago, parc du Panorama. Festival Images – Biennale des arts visuels de Vevey (Suisse). Tél. : 00-41-21-922-48-54. Jusqu'au 30 septembre.

Stefano Stoll : « La culture ne doit pas être dans un monde parallèle »

Le directeur du festival Images, qui ne croit pas à l'exception culturelle, détaille la manière dont il a implanté l'art dans la ville de Vevey

ENTRETIEN

Stefano Stoll est le directeur du festival Images, la biennale d'arts visuels de Vevey (Suisse), qui a la particularité d'installer une grande partie des œuvres et projets dans la rue, les parcs, sur des façades d'immeubles, dans la gare, les vitrines des magasins et même sur l'eau du lac Léman. Il explique sa démarche.

Etre dans la rue, est-ce pour aller à la rencontre du public ?

Au début, il y a douze ans, j'ai cherché à planter profondément les racines du festival dans la ville. Je voulais le faire local. Je déteste l'entre-soi, j'aurais pu faire le malin et faire venir d'emblée une star

de l'art conceptuel pour viser les convaincus. C'était l'échec assuré. Ici, le public vient pour vivre une expérience sensible, pas pour qu'on lui donne un cours d'art contemporain. Nous devons lui raconter des histoires. Je n'expose pas dans un cube blanc, mais dans la ville, et c'est plus compliqué.

Par exemple ?

Ce festival est tellement lié aux aléas de la ville... La moitié des projets sont abandonnés. Une décision politique, un accident de la route, un trou dans un mur, un changement de législation, une boutique qui ferme pour travaux, un ravalement de façade inopiné, un propriétaire de maison où j'ai prévu une exposition et dont

l'épouse meurt dix jours avant le festival, une canalisation qui pète, une tempête sur le lac, tout cela bouleverse le festival. Ce n'est pas chaque semaine, c'est chaque heure qu'un imprévu surgit. Par exemple, on a eu un problème avec Nestlé, la première entreprise de la ville...

Quel problème ?

Nestlé nous avait promis un bâtiment en friche de 800 m², situé derrière la gare, qui serait devenu le siège de l'équipe du festival et un lieu d'exposition pour jeunes artistes. Et puis Nestlé s'est retrouvé en conflit avec la ville de Vevey autour d'une parcelle qui lui appartient. Mécontent, Nestlé a décidé de ne plus

nous donner ce bâtiment. Nous sommes la victime collatérale d'un différend qui nous échappe. On a travaillé un an et demi sur ce projet, mais j'ai accepté la décision de Nestlé. Du reste, nous continuons à dialoguer avec Nestlé. Cette mésaventure prouve que le festival est ancré dans la réalité. La culture n'a pas à bénéficier de passe-droit.

Vous ne croyez pas à l'exception culturelle ?

Surtout pas ! La culture n'a de sens que si elle est liée à la vie et au monde économique. A moi d'être persuasif. La culture doit être dans une logique entrepreneuriale, pas dans un monde parallèle.

Votre action n'est pas uniquement artistique ?

Pas seulement. Depuis dix ans, je propose de la culture de qualité tout en répondant au mieux à une demande touristique.

D'où vient cette conviction ?

De mon arrière-grand-père. Il a été le cofondateur et le premier directeur du festival de cinéma de Locarno. Mais il était surtout le directeur de l'office du tourisme de cette ville. Et puis, à 20 ans, je vais voir le directeur des Beaux-Arts de Vevey, un pur esthète, pour lui dire que je veux étudier l'histoire de l'art. Il me répond : « Stefano, l'histoire de l'art, tu peux l'apprendre en allant dans des musées, en lisant des livres, en rencontrant des artis-

tes, mais l'économie, trouver de l'argent, convaincre, ça ne s'apprend pas comme ça. Ensuite, tes projets culturels, tu pourras les imposer. »

Quelles études avez-vous faites ?

Histoire de l'art et HEC à Lausanne.

Apprend-on à être raisonnable ?

Au contraire, à être déraisonnable. Je dis oui à des projets sans avoir l'argent, car je sais que je peux le trouver. Cette année, je fais venir la maison amaigrée d'Erwin Wurm, qui doit faire vingt mètres de long, c'est déraisonnable, ça coûte une fortune, mais on la voulait. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL GUERRIN

Les obsessions calculées de Balthus

La Fondation Beyeler, à Bâle, expose des grands formats où reviennent motifs sexuels et étrangetés délibérées

ARTS
BÂLE

La célébrité de Balthus (1908-2001) est depuis longtemps établie. Après la rétrospective au Metropolitan Museum of Art de New York et au Centre Pompidou, en 1983, il y en a eu à Lausanne, Madrid, Venise, Martigny et, plus récemment, à Tokyo, Rome et Vienne. Toute une littérature apologétique s'est déposée devant ses tableaux. Ceux-ci coûtent encore plus cher depuis que le galeriste Larry Gagosian les vend. S'ajoutent les éléments people, Balthus, comte de Rola, et son épouse Setsuko, Balthus et David Bowie, Balthus et Bono – qui chanta à ses obsèques. S'ajoute aussi la polémique, depuis que le Metropolitan a été sommé par une pétition de ne plus exposer *Thérèse rêvant*, parce qu'on y voit une très jeune fille à la jupe retroussée, sa culotte très visible au centre de l'œuvre. Le Met a refusé d'accéder à la demande. Mais le Musée Folkwang d'Essen, lui, a renoncé, en 2014, à présenter les Polaroid que le peintre prenait dans les dernières années de sa vie avec pour unique modèle la jeune Anna, quand elle avait de 8 à 16 ans, par crainte de protestations – protestations qui ne s'étaient pas élevées quand la galerie Gagosian avait montré ces petites photographies à New York quelques mois auparavant.

Thérèse rêvant est visible dans la rétrospective qui se tient à la Fondation Beyeler, à Bâle, puis au Musée Thyssen-Bornemisza, à Madrid, à partir du début 2019. Exposition assez courte : une quarantaine de toiles, de sorte que certains moments de l'œuvre sont mentionnés par allusion plutôt que véritablement montrés,

particulièrement les dernières décennies, à Rome à la Villa Médicis de 1961 à 1977, puis à Rossinière, dans les Alpes vaudoises, dans le « Grand Chalet ». Mais exposition construite autour de tableaux de grand format – bien qu'il manque *La Montagne*, de 1937 : il y a *La Rue*, de 1933, *La Jupe blanche*, de 1937, et *Le Passage du Commerce-Saint-André*, de 1952-1954, scène de rue fantasmagorique dans laquelle ses admirateurs veulent voir la part surréaliste de Balthus. Et, autre mérite, exposition appuyée en large part sur des prêts rares de collections privées, des vues de Paris des débuts du peintre à une version des *Trois sœurs*, de 1954 – issue de la collection Phelps de Cisneros, de Miami –, l'une des plus réussies d'un motif que Balthus a souvent repris.

Impeccable maîtrise

Parmi ces prêts se trouve aussi *La Toilette de Georgette*, de 1948-1949, d'une collection new-yorkaise. Au premier plan, une adolescente nue de face en pleine lumière – sans la moindre culotte –, un pied appuyé sur un tabouret (on le suppose parce qu'il est hors champ), de sorte que ses jambes sont écartées et sa toison pubienne visible. *L'Origine du monde* selon Balthus ? Pas tout à fait ou pas seulement cependant, parce qu'il y a aussi une nature morte avec carafe, verre et reflets dans le coin gauche ; et, au second plan, dans la pénombre, une femme âgée, domestique sans doute, une tapette à tapis en rotin sous le bras. Tout cela est peint avec une impeccable maîtrise des volumes et du clair-obscur et dans une matière picturale assez épaisse et luisante.

Il y a dans ce tableau la plupart des caractéristiques de Balthus :



«Thérèse» (1938). THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART/BALTHUS/ADAGP PARIS, 2018

un sujet plus ou moins explicitement érotique, une composition et une exécution très calculées, de l'élégance dans le dessin et la couleur et des étrangetés délibérées, que ce soit la pose des figures ou la présence d'éléments incongrus. Ici, la carafe et la tapette en rotin. Dans *La Chambre*, un grand broc en émail blanc à points bleus. Dans *Le Drap bleu*, c'est le lavabo vu d'en haut et non en perspective, de même que le tapis de bain à rayures rouges et blanches. On pourrait multiplier les exemples : une femme à la tête trop grosse sur un corps maigrissime en 1935 et tant de jeunes filles et jeunes gens aux têtes géométriques et aux postures si peu naturelles, renversées et tordues, ou d'une excessive et verticale raideur. Et

Ce sont chaque fois des tableaux magnifiquement composés. Mais avec toujours ces effets visibles, appuyés même

encore les enfants moroses à tête d'adulte, dès *La Rue*, en 1933. Dans quelques cas, c'est moins une incongruité qu'une allusion sexuelle sans équivoque. Dans *Les Beaux Jours*, une cuvette blanche est posée en pleine clarté derrière la jeune fille étendue sur un sofa dont l'amant, torse nu, ti-

sonne le feu dans la cheminée. Ce n'est pas léger. Dans la désormais célèbre *Thérèse rêvant*, c'est, outre la culotte blanche, le chat qui lèche du lait au pied de l'adolescente. C'est encore moins léger.

Quand on a perçu cette propension dans un premier tableau, elle se vérifie dans la plupart : il n'est pas difficile de découvrir en chacun un ou plusieurs éléments qui semblent expressément placés là pour surprendre, provoquer ou choquer. Ils sont présents jusque dans les paysages : les curieux polygones aigus de soleil sur l'herbe ou les toits de *La Cour de ferme à Chassy*, la jupe relevée bien haut de la femme allongée du *Paysage de Champrovent*. Ce sont chaque fois des tableaux magnifiquement composés dans leurs lignes, au

chromatisme parfaitement harmonisé, et de surcroît lestés d'allusions à Poussin, Corot ou Courbet : de très remarquables morceaux de peinture. Mais avec toujours ces effets ajoutés, visibles, appuyés même. Involontaires ? Dans ce cas, Balthus aurait été, comme De Chirico, hanté par « l'inquiétante étrangeté » du monde, selon la formule de Freud, qui a beaucoup servi depuis que le psychanalyste la formula en 1919. Il serait invinciblement contraint à perturber ce qui serait, sans cela, un réalisme bien tranquille, et tout aussi contraint à multiplier les jeux de mots et de formes à résonance érotique. Dans ce cas, son œuvre serait animée par une nécessité inconsciente, obsessionnelle et irrépressible. Il serait, dans cette hypothèse, comme forcé d'introduire dans ses toiles des connotations sexuelles, parfois très explicites. En faveur de cette interprétation se trouve la répétition systématique tout au long de sa vie des mêmes motifs scabreux : la jeune fille sur le canapé somnolente et livrée, la même à sa toilette ou se préparant pour un homme. Il y aurait donc ici une œuvre profondément enracinée dans l'inconscient de son auteur, une suite d'images fantasmatiques dont il ne pourrait se détacher.

Une autre interprétation serait moins glorieuse et plus sacrilège. Ce serait celle d'une œuvre quelque peu artificielle, réfléchie et exécutée par un artiste assurément très savant et certainement très conscient très tôt dans sa carrière du pouvoir de séduction de certains sujets. Il en aurait tiré le meilleur parti en s'inventant un personnage de grand seigneur un tout petit peu sadien et en jouant aussi de la publicité propre au monde actuel. Mais on se tromperait en pensant ainsi, sans doute. ■

PHILIPPE DAGEN

Balthus, Fondation Beyeler, Baselstrasse 101, Riehen/Bâle. Fondationbeyeler.ch Tous les jours de 10 heures à 18 heures, 20 heures le mercredi. Entrée : 25 €. Jusqu'au 1^{er} janvier.

Ines Bacan électrise la Biennale de Séville

Les aficionados affluent du monde entier pour découvrir tous les vocabulaires du flamenco

MUSIQUE
SÉVILLE (ESPAGNE)

Intense et bouleversante au côté du guitariste Antonio Moya, Ines Bacan vient de chanter sa vérité sous l'œil innocent des angelots de l'église Saint-Louis-des-Français, joyau de l'art baroque sévillan. Nous sommes au cœur du quartier de la Macarena, dans le cadre de la 20^e édition de la Biennale du flamenco organisée par la cité andalouse. Un rendez-vous de notoriété mondiale, immanquable pour les aficionados qui y affluent du monde entier (en 2016, 40 % du public venait de l'étranger, dont 8,4 % des Etats-Unis et 7,6 % du Japon), avec plus de 60 concerts et spectacles en différents lieux, jusqu'au 30 septembre.

Née en 1952 à Lebrija (province de Séville), comme toute sa famille gitane, Ines Bacan est l'une des grandes figures actuelles du *cante jondo*, ce chant de l'âme. Arrière-petite-fille du *cantaor* Fernando Peña Soto, dit « El Pinini », elle est la sœur du guitariste Pedro Bacan (1951-1997), qui l'a

poussée à vaincre sa timidité. Ines Bacan s'est produite à plusieurs reprises avec son frère à la Biennale de Séville.

Ici défilent tous les vocabulaires du flamenco, des plus traditionnels aux plus novateurs. Beaucoup de créations y sont données et les professionnels participant à la diffusion du flamenco à travers le monde viennent y faire leur marché, à l'instar de Didier Deschamps, directeur du Théâtre national de Chaillot, à Paris, co-producteur du spectacle de la danseuse et chorégraphe Rocío Molina, qui sera présenté en France en octobre.

« Je suis flamenca »

Après une pause cigarette, Ines Bacan échange quelques mots avec Niño de Gines, qui l'a précédée, impressionnant de maturité à 26 ans. Il repartira avec un précieux conseil de son aînée : « Tu as quelque chose de prodigieux dans la gorge, mais tu dois le doser. Ne donne pas tout et ainsi, quand tu auras mon âge, tu le posséderas encore. » Ines Bacan a savouré sa notoriété jusqu'au Ja-

pon. Née à Osaka, Kyoko Shykaze est l'une de ces aficionados venues du pays du Soleil-Levant. Elle raconte que le flamenco l'a définitivement capturée après avoir vu le danseur Antonio Gades dans *Carmen*, le film de Carlos Saura (1983), puis sur scène.

Par amour du genre, elle s'est installée en 1987 à Séville, d'où elle collabore à *Paseo flamenco*, un magazine japonais. « *Le flamenco a changé ma vie et ma manière d'être*, ajoute-t-elle. *Avant je parlais doucement, comme tous les Japonais. Maintenant, je projette ma voix. De toute façon, ici, tu as intérêt à parler fort, sinon personne ne t'entend !* »

Rosario « La Tremendita » sait se faire entendre quand elle parle, en dépit des deux batteries qui résonnent ce matin au Café Alameda. Elle s'y produit le soir pour présenter sa nouvelle création, *La Fuerza*, montée sous la direction artistique d'Andrés Marin et avec la collaboration, pour l'écriture des textes, du metteur en scène et dramaturge Laurent Berger. Basiste et guitariste, elle chante avec une puissance et une ampli-

tude renversantes. « *Je suis flamenca* », résume la chanteuse. Hors stéréotypes avec ses bottines à semelles compensées, son jean troué, son piercing et la moitié du crâne rasé. La fille d'« El Tremendo » et arrière-petite-fille d'Enriqueta « La Pescaera » est née en 1984 à Triana, le quartier gitano sur l'autre rive du Guadalquivir. « *Je vis là, parce que ce sont mes racines*, dit-elle. *Je prends mon petit déjeuner avec ma grand-mère tous les matins dans un café sur la place, et après je chante une solea avec mon frère.* » Le projet qu'elle présente à la Biennale a sans doute un côté expérimental, admet-elle, mais elle a la conviction que sa bisaïeule ne s'y sentirait nullement perdue.

PATRICK LABESSE

20^e Biennale du flamenco, Séville (Espagne), jusqu'au 30 septembre. Labienal.com Compagnie Rocío Molina (avec la chanteuse Silvia Pérez Cruz), les 18 et 19 à Séville, du 2 au 4 octobre au Théâtre de Nîmes (Gard), du 9 au 11 au Théâtre national de Chaillot, à Paris.

21-22 SEPT. l'Ascala PARIS sacem 18 SEPT 19

Aux ARMES CONTEMPORAINES!

LE BALCON FRANCESCO TRISTANO YAN MARESZ
JEAN FREDERIC NEUBURGER PHILIPPE SCHOELLER
PHILIPPE HERSANT PHILIPPE LEROUX GEORGES APERGHIS
PHILIPPE HUREL BRUNO MANTOVANI TRISTAN MURAIL
PARIS PERCUSSION GROUP JEAN-FRANÇOIS HESSER
MARI & MOMO KODAMA BERTRAND CHAMAYOU
PHILIPPE MANOURY FRANCOIS-FREDERIC GUY
PIERRE HENRY ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
QUATUOR HERMES DONATIENNE MICHEL-DANSAC

lascala-paris.com 13, bd de Strasbourg, Paris 10^e Strasbourg-S-Denis

Didier Bénureau met Dieu sur le gril

L'humoriste joue « Le CV de Dieu » au Théâtre la Pépinière, à Paris

SPECTACLE

L'enfant de chœur qu'a été Didier Bénureau prend un malin plaisir à faire passer un entretien d'embauche à Dieu. Créée avec succès cet été dans le Festival « off » d'Avignon, la pièce *Le CV de Dieu*, adaptation théâtrale éponyme du livre de Jean-Louis Fournier, arrive à Paris au Théâtre la Pépinière. Ce comédien intranquille, humoriste à la plume mordante sur scène et éternel troisième rôle au cinéma, s'interroge : le public de la capitale, que l'on dit souvent difficile, sera-t-il aussi enthousiaste que celui de la cité des Papes ?

Jean-Louis Fournier ne voyait « que lui » pour interpréter ce DRH teigneux et un peu beau, pas du tout impressionné d'interroger Dieu (joué par Jean-François Balmer), qui déprime au ciel et a décidé de redescendre sur terre pour trouver du travail.

Enfant, Didier Bénureau allait chaque dimanche à la messe, sans y croire mais sans déplaisir. A bien y réfléchir, c'est sans doute dans cette église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie (Hauts-de-Seine) qu'il a découvert le théâtre. « Pendant sept ans, j'étais comme sur une scène, avec son décorum et ses accessoires, j'y ai fait mes premières lectures en public », se souvient-il. La vraie scène, le jeune Bénureau l'a connue par hasard à la MJC de Villeneuve-la-Garenne, où il a lâché sa guitare (sa première passion) pour interpréter un sketch et, quelques mois plus tard, suivre des cours de théâtre. « La prof de la MJC m'a pris un jour à part pour me dire que j'étais doué », confie-t-il en déclamant par cœur une tirade d'Alceste dans *Le Misanthrope* avec laquelle il avait conquis l'enseignante : « Rougissez bien plutôt, vous en avez raison / Et j'ai de sûrs témoins de votre trahison. / Voilà



La belle rencontre entre un DRH (Didier Bénureau) et Dieu (Jean-François Balmer). CHVOOTZ

ce que marquaient les troubles de mon âme / Ce n'était pas en vain que s'alarmait ma flamme... »

Les mots doux de sa prof trottent dans sa tête et, à 23 ans, sa décision est prise : « Je n'avais pas eu le bac, rien ne me faisait envie, je n'arrivais pas à me dire qu'il fallait que je trouve un travail. Du jour au lendemain, j'ai plaqué mes petits boulots de moniteur de centre aéré et de surveillant de cantine et j'ai décidé que je serais comédien. Je ne savais pas comment je m'en sortirai mais je n'avais pas de doute. » Quand il annonce son choix à son père, technicien en

métallurgie, et à sa mère, à la tête du foyer de cinq enfants, il ne reçoit que des encouragements : « Ah, c'est bien, si tu as envie de faire ça, il faut le faire ! »

Burlesque et insolence

Avec insouciance et culot, l'annuaire du spectacle en poche, il téléphone partout, envoie des lettres à des metteurs en scène (Coline Serreau, Bertrand Tavernier, Michel Deville ou Jean-Jacques Annaud), décroche des tout petits rôles et se met à l'écriture. En 1985, retenu à l'issue des auditions du « Petit Théâtre de Bou-

vard », Didier Bénureau prend confiance. Grâce à cette émission télévisée, il rencontre Muriel Robin – avec laquelle il coécrit sa première pièce *Maman, ou Donne-moi ton linge, je fais une machine!* – et enchaîne avec succès ses premiers one-man-show.

Il n'y parle ni de lui ni des tracas du quotidien, mais invente, avec l'aide et le regard « indispensable » de son metteur en scène Dominique Champetier, des personnages retors, des faux-culs, des lâches, un panorama drôlement vachard et intemporel de la bêtise humaine. « Je suis venu aux

sketchs comme une évidence, en m'inspirant souvent de personnes croisées dans ma jeunesse. Mais aussi pour m'en sortir, pour exister, pour combler les rôles que je ne décrochais pas », reconnaît-il.

Ses personnages inquiétants, proches de la folie, lui collent à la peau. L'investissement physique qu'il met dans leur interprétation a fait sa marque de fabrique et contribué à la fidélité de son public : Bénureau vieillit bien sur scène parce qu'il manie avec brio le burlesque et l'insolence, ainsi qu'un humour féroce indémodable. Certains de ses sketchs,

« J'aimerais m'amuser autant au cinéma que sur scène, avec des rôles de faux derche à la Louis de Funès »

comme la chanson pour le soldat Moralès, ou la belle-mère indigne, sont devenus cultes. « Ce qui m'intéresse, c'est de parler des gens, tout en ayant des cibles pour ne pas être anecdotique », explique cet inconditionnel de Coluche et de Desproges.

Après avoir osé remettre la cassette vidéo d'un de ses one-man-show à Bertrand Blier, il décrochera un second rôle dans *Trop belle pour toi*, l'une de ses « plus belles expériences ». Mais le cinéma l'a bien souvent sous-utilisé et a eu peu recours à sa vis comica. « J'aimerais m'amuser autant au cinéma que sur scène, avec des rôles de faux derche à la Louis de Funès », rêve à voix haute Didier Bénureau.

En attendant, il se régale de l'humour du texte de Jean-Louis Fournier qui, comme lui, « dézingue pas mal » le genre humain. Dans sa joute verbale avec Dieu, le comédien a créé un emmerdeur à souhait, questionneur infatigable, peu enclin à donner un blanc-seing à ce tout-puissant qui a fait beaucoup de conneries. La messe n'est pas dite. ■

SANDRINE BLANCHARD

Le CV de Dieu. Mise en scène Françoise Petit, avec Jean-François Balmer et Didier Bénureau, à 19 heures du mardi au samedi et dimanche à 16 heures, au Théâtre la Pépinière, jusqu'à la fin décembre, puis en tournée.

Le théâtre Le 13^{ème} Art sans directeur, un an après son ouverture

Le flambant neuf théâtre Le 13^{ème} Art n'a plus de directeur un an après son ouverture. « J'ai démissionné de mes fonctions fin juillet », confirme au Monde Olivier Peyronnaud. Installé au cœur du centre commercial Italie 2, dans le 13^e arrondissement de Paris, à l'emplacement de l'ancien cinéma Grand Ecran, le plus grand théâtre privé de la rive gauche, avec ses deux salles de spectacle de 900 et 130 places, a subi les contre-coups de l'affaire Gilbert Rozon.

Accusé, en octobre 2017, de plusieurs agressions sexuelles au Canada, ce businessman québécois – dont la société de production et de distribution, Juste pour rire, avait investi 5 millions d'euros dans ce nouveau lieu parisien et en assurait la gestion – a vendu son groupe, au printemps, à l'agence artistique américaine ICM Partners et au producteur canadien Howie Mandel. En juin, ces derniers ont à leur tour cédé 51 % de leurs parts aux entreprises canadiennes Bell Média et Evenko. « L'affaire Rozon n'a pas eu d'impact sur la fréquentation du 13^{ème} Art, car juste pour rire est peu connu en France, mais cela a tout arrêté au niveau de la trésorerie », explique Olivier Peyronnaud.

« Je ne suis plus la bonne personne »

Dans l'Hexagone, Gilbert Rozon était surtout connu comme juré de l'émission « La France a un incroyable talent », sur M6. Le public sait moins que Juste pour rire est une sorte de multinationale de l'humour, avec des divisions dans plusieurs pays – dont une en France, à Paris, devenue une coquille vide. « Je n'ai quasiment pas eu de contact avec les Américains ; désormais, ils ne veulent faire que de la location de salle, cela ne m'intéresse pas, je ne suis plus la bonne personne », justifie Olivier Peyronnaud, qui, avant d'être à la tête de Juste pour rire France et du 13^{ème} Art, dirigeait la maison de la culture de Nevers.

Pour sa première saison, le théâtre avait fait le choix de la pluridisciplinarité et avait produit aussi bien les marionnettes de Philippe Genty que le solo de James Thierrée ou *La Cantatrice chauve*, d'Eugène Ionesco, mise en scène par Pierre Pradinas. « Cela avait bien démarré : nous avons accueilli 140 000 spectateurs, dont 1200 abonnés », précise l'ex-directeur. Selon lui, le pari quelque peu audacieux d'implanter un théâtre à l'intérieur d'un centre commercial, au sein d'un quartier peu réputé comme lieu de sortie et dans un environnement parisien saturé de salles de spectacle, a été relevé : « On ne s'était pas trompés, ça prenait, mais l'affaire Rozon a été pour nous un cataclysme. »

Le théâtre reste malgré tout ouvert et sa deuxième saison débutera le 20 octobre, avec un spectacle musical jeune public, *Petit Ours brun*. Sollicité par *Le Monde*, le groupe Juste pour rire se contente d'un mail lapidaire : « Nous souhaitons continuer à faire rayonner Le 13^{ème} Art comme un espace de divertissement important à Paris. Le poste de directeur/directrice est présentement à pourvoir, et nous vous aviserons lorsque le processus d'embauche sera complété. »

Du côté de la société Hammerson, propriétaire d'Italie 2, qui a investi 15 millions d'euros dans ce théâtre, on se veut confiant. « Les nouveaux gestionnaires nous ont rassurés sur son avenir, et le lieu sera toujours pluridisciplinaire », confie Sarah Zerouali, directrice du centre commercial. Pour l'heure, la programmation ne va pas au-delà de janvier. ■

S. BL.

« ON NE S'ÉTAIT PAS TROMPÉS, ÇA PRENAIT, MAIS L'AFFAIRE ROZON A ÉTÉ POUR NOUS UN CATACLYSME »

La scène hurlante de Julien Gosselin

A Bobigny, « Le Père » conte la dégringolade d'un agriculteur ruiné

THÉÂTRE

Dans le noir absolu, la voix du comédien Laurent Sauvage s'élève. On ne voit rien. Ni l'acteur, ni la scène, ni même son voisin spectateur. Ce spectacle, mis en scène par Julien Gosselin, commence par une épreuve que ne renierait pas Claude Régy, maître inégal des obscurités au théâtre. Les paroles, que rien ne parasite, nous parviennent limpides, explicites et concrètes. L'homme qui s'exprime est un agriculteur tombé de toute sa hauteur, vaincu par l'ingratitude d'une terre pas assez performante pour résister aux injonctions européennes décidées par la Politique agricole commune (PAC). Ses récoltes sont minables, il est ruiné, les huissiers ont frappé à sa porte, il a dû vendre sa ferme. La descente aux enfers commence et avec elle la chute de l'homme dans le précipice du doute, de la colère et de l'humiliation. Un beau sujet pour le théâtre que cette figure de paysan broyé par le productivisme. Un sujet trop rarement traité qui plonge pourtant au cœur d'une dépersonnalisation exécutée à marche forcée.

Dégringolade vertigineuse

Julien Gosselin, apparu au public en 2013 avec sa mise en scène éclatante des *Particules élémentaires*, d'après le roman de Michel Houellebecq, était jusqu'ici un habitué des très longs formats. Des

heures de représentation, de la vidéo et des plongées en apnée dans de vastes romans (celui de Don DeLillo étant, au Festival d'Avignon 2018, le dernier en date). Mais voici qu'il adapte en une heure le premier roman de Stéphanie Chaillou, *L'Homme incertain* (Alma éd., 2015), et accède, par son entremise, à une seconde identité. Il devient *Le Père*, ce qui, au passage, en dit beaucoup sur la nature de ce que l'on entend.

L'homme qui parle n'a plus rien en lui de vivant. Sa dégringolade est vertigineuse. Il la décrit, la commente, met dessus des mots simples. Neutralité du vocabulaire, grammaire réduite à l'essentiel, un constat plat et sec. Mais nous sommes chez Julien Gosselin. Alors si Laurent Sauvage dompte son phrasé, de prenantes envolées déferlent par vagues successives. Elles sont portées par une musique pulsatile et dopées par une lumière grimpeuse qui révèle le brouillard dans lequel est piégée la silhouette du comédien.

Julien Gosselin ne signe pas un spectacle de théâtre. Comme le ferait l'artiste italien Romeo Castellucci, il organise, autour d'une course des mots intensifiée par d'irrépressibles montées en puissance, un dispositif plastique, visuel, sonore et organique. Il fait de la scène une gueule ouverte, une bouche béante, qui parle seule et se passe du corps de l'acteur. La preuve ? La plus belle séquence est ce moment halluci-

nant où, dans le noir total, s'inscrivent à toute allure sur une paroi sombre les paroles magnifiques des enfants.

Retour au théâtre nu

A cet instant, le comédien s'est absenté. Ne reste que le plateau triomphant, hors sol, suspendu dans les airs. Il s'élève. Sous lui, des néons s'éteignent puis s'allument. La scène hurle sans qu'aucun vivant l'habite. Le théâtre a expulsé l'humain, comme la terre a éjecté le paysan. C'est effrayant. Mais magistral. Et c'est pourquoi la fin de la représentation dans sa phase finale déçoit.

Retour au théâtre nu, élémentaire, basique. Laurent Sauvage revient et monologue sobrement, debout sur une pelouse verte. Dans la lueur grisâtre, tout s'étirole. Le propos, la tension, la nécessité même du spectacle. L'agriculteur a trouvé la paix. Bien. Sauf que l'on préfère à ces armes tardivement déposées au pied d'un sage et conventionnel théâtre la guerre plastique, visuelle, sonore et organique que Julien Gosselin lui livre avec panache. Parce qu'alors il le propulse au XXI^e siècle. Et ce faisant, le ressuscite et le crucifie en même temps. ■

JOËLLE GAYOT

Le Père. Adapté et mis en scène par Julien Gosselin, avec Laurent Sauvage. MC93 Bobigny. Festival d'automne. Jusqu'au 29 septembre.

Une contagion de la colère, de l'amour et du partage

« 120 Battements par minute », distingué à Cannes, retrace le combat des militants d'Act Up dans les années 1990

CANAL+
MARDI 18 - 21 H 05
FILM

A première vue, c'est une ponctuation terrifiante qui scande le voyage infernal et magnifique des héros de *120 Battements par minute* : la caméra attrape des grains de poussière qui flottent dans les faisceaux de lumière, au-dessus d'une piste de danse ; insensiblement, ces particules prennent des formes organiques jusqu'à se faire cellules et virus, qui s'assemblent, se divisent pour mieux se multiplier.

Il en va de cette image inventée par Robin Campillo comme du reste de son film : ce qui semble au premier abord une métaphore funèbre (la mort est dans l'air, puisque nous sommes au pic de l'épidémie de sida, au moment où la médecine n'apporte aux malades d'autre secours que palliatif) est aussi une représentation de la vie. La contagion, c'est la diffusion de la maladie, c'est aussi le partage de la colère, de l'énergie ; le virus se transmet, comme les informations et le savoir qui permettront d'en limiter la propagation, d'élaborer des thérapies efficaces. Bref, Campillo renverse cul par-dessus tête la vieille scie attribuée à Cocteau : « Le cinéma, c'est filmer la mort au travail. » Devant sa caméra, c'est la vie – celle de



Félix Maritaud interprète Max. LES FILMS DE PIERRE/CÉLINE NIESZAWER

ceux qui ne sont plus, celle de ceux qui ont été sauvés grâce à ce combat – qui s'épanouit.

Pulsation rapide

Pour jeter ce pont du néant à l'existence, Robin Campillo a puisé dans sa mémoire de militant d'Act Up. Scénariste et monteur de son film, il lui donne une pulsation rapide (celle des titres électro sur lesquels on dansait alors, celle d'un cœur au bord de

l'affolement) qui impose l'urgence dans laquelle vivent ses personnages, militants que la maladie ou l'infection a réunis. Dès la première séquence, qui montre le débat qui suit une intervention spectaculaire du groupe lors d'une réunion de l'Agence française contre le sida, il donne une réalité physique à la dialectique entre les actes et le discours. Et alors qu'on n'a pas encore eu le temps de faire connais-

sance avec les personnages, on discerne très bien cette autre dialectique, plus mystérieuse, entre les affects individuels et l'engagement collectif.

Prenez le personnage d'Hélène (Catherine Vinatier), mère d'un jeune garçon hémophile contaminé par transfusion. Elle détonne dans un groupe majoritairement gay, dont elle est l'aînée d'une quinzaine d'années. Et son statut de mère bienveillante vole

en éclats lorsqu'elle demande, au grand scandale des jeunes plus libertaires, l'emprisonnement des responsables de la contamination. Entre l'utopie et la rétribution, entre la fermeté doctrinale (voire la raideur) et l'amour maternel, les étincelles jaillissent.

Peu à peu, deux figures se détachent. Nathan (Arnaud Valois), nouveau venu dans l'association, et Sean (Nahuel Pérez Biscayart), vétéran d'un combat que la maladie rend de plus en plus difficile à livrer. Ils sont portés par le même courant, mais il apparaît qu'ils n'ont pas la même route à parcourir, ce qui ne les empêche pas de s'aimer. Cet amour éphémère à l'ombre d'une fin à laquelle Sean ne peut échapper est d'autant plus bouleversant que nous savons aujourd'hui qu'il ne s'en fallait que de quelques mois pour qu'il en aille autrement.

Campillo laisse de côté les effets faciles, demandant à ses acteurs d'emmener leurs personnages jusqu'au bout du chemin, sans effets spéciaux, sans paroxysmes pour parvenir à la vérité d'un moment qui resterait autrement enfoui. Ici, la fin de la vie, c'est encore la vie. ■

THOMAS SOTINEL

120 Battements par minute, de Robin Campillo. Avec Nahuel Pérez Biscayart, Arnaud Valois (Fr., 2017, 140 min).

A Syrte, sous le joug de Daech

Un documentaire détaille le quotidien de la ville libyenne sous l'emprise de l'organisation Etat islamique

FRANCE 5
MARDI 18 - 20 H 55
DOCUMENTAIRE

Il bafouille. Ce jeune homme n'arrive pas à réciter son texte d'une traite sans se tromper et ses hésitations le font bien rire. Pourtant, le message qu'il enregistre face caméra, dans un français approximatif, n'a rien de drôle. Pistolet à la main, il menace d'envoyer des « voitures d'exploifs » si la France ne se tourne pas vers « Allah ». Cette vidéo n'était pas destinée à la propagande de l'organisation Etat islamique (EI)

mais plutôt à sa communication interne. Des séquences inédites comme celle-ci, le journaliste Kamal Redouani en possède des heures et des heures, qui lui ont été remises par une de ses nombreuses sources (on n'en saura pas plus).

Fin 2016, lorsque la ville libyenne de Syrte a été libérée de l'emprise de l'EI, un combattant des brigades de Misrata a découvert, dans les décombres, un ordinateur. Il a choisi de le confier au journaliste. Cet ordinateur était la propriété d'Abou Abdallah Al-Masri, l'un des émirs de l'EI qui régentait Syrte et commandait

quelque 3500 personnes. Mais que contient le disque dur ? Des informations inestimables sur le fonctionnement même de Daech, que Kamal Redouani a étudiées et triées pendant un an.

Fonctionnement bureaucratique

Il en ressort un documentaire glaçant racontant le quotidien mortifère de cette ville qui a été, pendant deux ans, la « capitale » du groupe terroriste en Afrique du Nord. Abou Abdallah Al-Masri avait notamment mis en place un tribunal islamique censé appliquer la charia, que

tous les habitants devaient respecter sous peine d'être châtiés (coups de fouet, exécution). Le disque dur abritait aussi des dossiers sur les attentats passés (comme Madrid, en mars 2004), détaillant les points forts et les erreurs à ne plus commettre, ou la marche à suivre pour fabriquer une bombe avec de simples produits ménagers...

Ce documentaire nous plonge au cœur du fonctionnement extrêmement bureaucratique de l'EI, où tout était consigné (montant des impôts, recensement, etc.). Ce film donne la parole aux

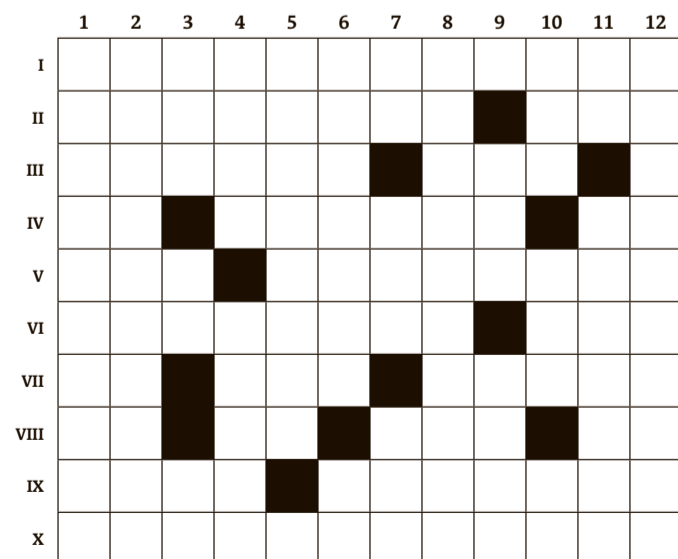
habitants de Syrte qui ont connu « l'enfer » sous Daech, ainsi qu'à des combattants et des responsables du contre-espionnage libyens. Mais aussi à un émir de la guerre de 34 ans, caché à Istanbul (et arrêté depuis l'interview), qui explique pourquoi son organisation prônait la terreur et comment il a jeté un homme du haut d'un immeuble parce qu'il était homosexuel. ■

MUSTAPHA KESSOUS

Daech, dans le cerveau du monstre, de Kamal Redouani (Fr., 2018, 65 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 18 - 218
PAR PHILIPPE DUPUIS



SOLUTION DE LA GRILLE N° 18 - 217

HORIZONTALEMENT I. Dénicotinisé. II. Onagres. Eton. III. Ugolin. As. Ur. IV. Il. On. Râ. Bée. V. Locuste. Dé. VI. Luis. Dorai. VII. Eta. Auberges. VIII. Ti. Errent. Rt. IX. Tégument. Aar. X. Esthétisante.
VERTICALEMENT 1. Douillette. 2. Englouties. 3. Nao. CIA. Gt. 4. Iglous. Euh. 5. Crins. Arme. 6. OEN. Touret. 7. Ts. Ré. Béni. 8. Aa. Dents. 9. Nés. Dort. 10. It. Berg. An. 11. Soue. Aérât. 12. Enregistré.

HORIZONTALEMENT

I. A besoin de prendre de la hauteur avant de s'envoyer dans les airs.
II. Société savante. Article. III. Bois de construction. Le parti de J.C.
IV. Possessif. Arrêtera la fermentation au chai. Entrent en mouvement.
V. Peuple du Nigeria. Sortent de l'ordinaire. VI. Ferment les monastères aux laïcs. Un proche, en principe.
VII. Interjection. Enzyme. Quitte les Carpates pour rejoindre le Danube.
VIII. Préposition. Démonstratif. Pareil. Négation. IX. Chez les mormons. Capitale de l'Ontario. X. Nouveau départ après destruction.

VERTICALEMENT

1. Copiste ou créateur. 2. Pèsera lourdement et finira par fatiguer.
3. Pointe d'étoile. Eaux des Pyrénées. Grande réunion. 4. Homme du monde. Sans accent ce n'est plus du travail. 5. Poisseuse et collante.
6. Faire circuler. Pour tracer droit.
7. Négation. Grande page d'histoire. Dieu de la pluie et du tonnerre.
8. Renversera et vaincra. 9. Grand chasseur de nymphes, pas très sexy. Pâte en ville. 10. Péché en Méditerranée. Tête de gargouille. Conjonction.
11. Personnel. Résumé pour ne rien oublier. 12. Accrochage ou grand déballage.

SUDOKU

N°18-218

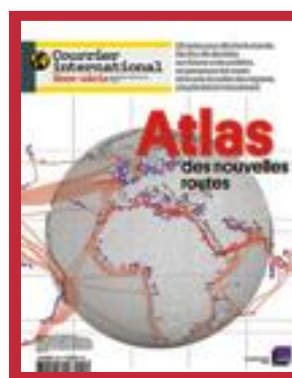
		3		1				4			
		9		6							
		2	4				8	1	7		
								2	5		
				9			6				
		3	8	1					7		
		2			3					1	
		4		6	7			5	8		

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

7	4	2	1	9	8	6	3	5
8	6	5	2	3	7	9	4	1
3	1	9	4	6	5	2	8	7
6	3	8	7	2	4	1	5	9
2	5	4	6	1	9	3	7	8
9	7	1	5	8	3	4	6	2
1	2	3	8	5	6	7	9	4
5	9	7	3	4	1	8	2	6
4	8	6	9	7	2	5	1	3

Très facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.



Un hors-série
exceptionnel

Courrier
international

En vente chez votre
marchand de journaux

VOTRE
SOIRÉE
TÉLÉ

MARDI 18 SEPTEMBRE

TF1

21.00 Good Doctor
Série avec Freddie Highmore, Antonia Thomas (EU, 2017, saison 1, épisodes 7 et 8/18).
22.40 New York, unité spéciale
Série avec Philip Winchester, Mariska Hargitay, Ice-T (EU, 2017, S19, ép. 21/24 ; S16, ép. 14, 15 et 16/23).

France 2

21.00 Trois Hommes et un couffin
Théâtre. Mise en scène par Coline Serreau, en direct du Théâtre du Gymnase. Avec Ben, Bruno Sanches, Alex Vizorek (95 min).
22.35 Elles s'aiment depuis vingt ans
Spectacle mis en scène par Muriel Robin, enregistré à l'Opéra de Reims en 2017 (95 min).

France 3

21.00 Illettré
Téléfilm de Jean-Pierre Améris. Avec Kévin Azaïs, Annie Cordy (Fr., 2017, 85 min).
22.25 21 Jours...
Documentaire d'Alexandra Alévêque et Philippe Lagnier (Fr., 2012, 65 min).

Canal+

21.05 120 Battements par minute
Film de Robin Campillo. Avec Arnaud Valois, Nahuel Pérez Biscayart, Adèle Haenel (Fr., 2017, 140 min).
23.25 Magazine 24 heures
Act Up sida guérilla (50 min).

France 5

20.55 Daech, dans le cerveau du monstre
Documentaire de Kamal Redouani (Fr., 2018, 65 min).
22.50 C dans l'air
Magazine d'actualité présenté par Caroline Roux.

Arte

20.50 Inside Lehman Brothers
Documentaire de Jennifer Deschamps (Fr./Can., 2018, 85 min).
22.15 Les Gangsters de la finance
Documentaire de Jérôme Fritel et Marc Roche (Fr., 2017, 100 min).

M6

21.00 Maison à vendre
Magazine présenté par Stéphane Plaza (130 min et 220 min).

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.

Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr/ ;
Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ;
Emploi : www.talents.fr/ ;
Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr/>

Documentation : <http://archives.lemonde.fr/>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037



Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'écolabel européen sous le N°F1/37/001.
Eutrophisation : P1ot = 0,009 kg/tonne de papier

AUTOMOBILE

Passage obligé entre l'ancien et le nouveau monde automobile, la technologie hybride connaît une ascension contrariée. Mitsubishi en sait quelque chose. Pionnière des modèles hybrides rechargeables, ces voitures à double motorisation thermique-électrique pouvant être rechargées sur une borne, la marque japonaise a vu les ventes de son Outlander PHEV (pour *Plug-in Hybrid Electric Vehicle*) décoller en 2014 avant de plonger à partir de 2016. Une déconvenue imputable à un positionnement trop élitiste et, surtout, à la suppression du bonus accordé aux hybrides.

Aujourd'hui, les hybrides rechargeables (9 000 ventes depuis le début de l'année) tentent de sortir de leur marginalité. Leur principal argument : sans eux, difficile d'envisager satisfaire aux futures normes européennes qui ont fixé à 95 g/km la moyenne des émissions de CO₂ par constructeur en 2020, sous peine de très lourdes sanctions. Avec le nouveau mode de calcul des consommations WLTP, qui fait grimper l'évaluation des émissions de CO₂, certains modèles hybrides classiques vont en effet écopier d'un malus et les autres voir leur avantage comparatif se réduire comme peau de chagrin.

Un modèle moins dodelinant

Confronté à une concurrence – surtout allemande et sud-coréenne – plus étoffée, le nouveau Outlander PHEV veut défendre son titre d'hybride rechargeable le plus vendu en Europe. Il met en exergue des émissions de CO₂ contenues à 46 g/km selon les nouvelles normes et une autonomie en tout-électrique portée à 54 km grâce à une batterie de plus forte capacité (13,8 kWh). Revers de la médaille, il faudra consacrer cinq heures et demie, soit trente minutes supplémentaires, pour

réaliser le « plein » d'électricité sur une borne de charge rapide standard. Ses trois moteurs (un nouveau quatre-cylindres de 2,4 litres développant 135 ch et deux blocs électriques installés sur chaque essieu, affichant l'équivalent de 82 ch et 90 ch) assurent des reprises assez vigoureuses sans pour autant transformer en foudre de guerre ce gros SUV pesant près de 1,9 tonne.

L'Outlander PHEV est du genre flegmatique enrobé. Pour simplifier, il s'agit d'une voiture électrique dont le moteur à essence, di-

rectement sollicité lors des fortes accélérations, sert d'abord à recharger la batterie en cours de route. Au terme de notre parcours d'essai long de 120 km, l'ordinateur de bord indiquait une moyenne de 4,3 litres aux 100 km. Avec sa double motorisation, la Mitsubishi fait preuve d'une souplesse proche de celle d'un véhicule entièrement électrique et dispose, en plus, d'une autonomie totale comparable à celle de n'importe quel véhicule thermique. Moins dodelinant qu'autrefois, l'Outlander PHEV

SUR UNE BORNE DE CHARGE RAPIDE STANDARD, LE « PLEIN » D'ÉLECTRICITÉ PREND CINQ HEURES ET DEMIE

présente une allure extérieure plus pimpante que la version précédente, mais il y aurait beaucoup à faire pour électrifier ses lignes, encore pataudes. A l'intérieur, le confort progresse – surtout au niveau acoustique – mais la présentation reste assez vieillotte. Curieusement, Mitsubishi a fait l'impasse sur la présence d'un GPS (tous les smartphones en sont équipés, fait valoir le constructeur), ce qui fait un peu désordre pour une voiture facturée à partir de 36 490 euros. Etant donné le niveau d'incerti-

Mitsubishi France table sur 2 500 ventes de l'Outlander PHEV en 2019.
MITSUBISHI



L'HYBRIDE RECHARGEABLE SOUS TENSION

Avec le nouvel Outlander PHEV, Mitsubishi veut convaincre les acheteurs que cette technologie est la solution du futur. Mais le bénéfice économique et environnemental d'un tel véhicule reste à prouver

tudes que fait planer sur les gestionnaires de flottes automobiles la désaffection accélérée dont souffre le diesel et les perspectives de voir s'étendre le territoire des malus écologiques, les immatriculations d'hybrides rechargeables devraient décoller, d'autant que l'offre va se diversifier. Mitsubishi France table sur 2 500 ventes de l'Outlander PHEV en 2019, contre moins de 1 000 les meilleures années. La marque japonaise, désormais intégrée au sein de l'alliance Renault-Nissan, s'adresse aussi aux particuliers. Non plus seulement aux amateurs de technologie, comme c'était le plus souvent le cas jusqu'à présent, mais à des consommateurs avisés ayant fait un choix cartésien.

Reste que l'équation économique d'un tel véhicule apparaît pour le moins serrée. L'acquéreur doit pouvoir disposer d'une charge rapide, parcourir quotidiennement une cinquantaine de kilomètres, de préférence en ville, et le reste du temps utiliser régulièrement sa voiture sans pour autant afficher un kilométrage de gros rouleur. En outre, reconnaissent discrètement plusieurs marques, une part non négligeable des utilisateurs ne rechargent... jamais leur hybride rechargeable, annihilant tout bénéfice environnemental et économique.

En tout état de cause, les promoteurs de cette technologie peuvent se féliciter du soutien reçu le 3 septembre de la part du Comité des constructeurs français d'automobiles, qui s'est prononcé en faveur du retour, dans la prochaine loi de finances, d'une prime de 2 000 euros pour l'achat d'un hybride rechargeable. Une montée au créneau qui s'explique par le lancement, en 2019, des premiers modèles ainsi dotés chez Peugeot et DS. En attendant Renault, qui devrait récupérer une partie du savoir-faire de Mitsubishi. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

La Mazda 6, une grande timide qui gagne à être connue

Cette voiture longue, basse et au classicisme assumé n'a pas la notoriété qu'elle mérite

C'est une évidence, la Mazda 6 ne jouit pas d'une forte notoriété. Cette grande voiture, essentiellement commercialisée en version break, porte le logo d'une marque japonaise peu connue, un nom de modèle d'une parfaite banalité et appartient à une catégorie en totale perte de vitesse. Sa nouvelle version, commercialisée depuis l'été, présente des proportions pas tout à fait adaptées à l'Europe, et son style consensuel, à bonne distance des effets de mode, ne contribue pas à la faire sortir du lot. Et ce n'est pas non plus son tarif, plutôt élevé (à partir de 33 050 euros, en berline comme en break), qui risque de faire sonner sur son passage les trompettes de la renommée. Bref, cette voiture possède le profil idéal pour passer inaperçue.

Elle est pourtant épatante. Pour s'y intéresser, il faut être convaincu que l'image de marque ne fait pas tout. Malgré son classicisme assumé, surtout dans sa version Wagon (break, autrement dit), elle n'a rien d'une voiture de papy, même si sa clientèle n'est,

par la force des choses, pas de prime jeunesse. Curieusement, la Mazda 6 berline est 6 centimètres plus longue que le break (4,81 m), dont l'empattement est réduit de huit centimètres, quitte à légèrement rogner sur l'espace dévolu aux passagers arrière. Un choix qui permet de proposer une berline plus conforme aux attentes des acheteurs américains et chinois alors que le break s'adresse d'abord aux Européens.

Profilée mais sans excès

La ligne de la précédente génération était conventionnelle mais jamais banale. La nouvelle est franchement élégante. Mazda, l'une des marques les plus inspirées de ces dernières années en matière de design, en a peaufiné la silhouette avec de subtils coups de gouge. Basse et profilée sans excès, la Mazda 6 présente une face avant retravaillée selon les mêmes principes, sacrifiant tout de même à la monomanie des calandres béantes et des phares biseautés mais avec tact. Alors que d'autres forcent le trait, cette

Curieusement, la version break, avec ses 4,81 m, est 6 centimètres plus courte que la berline.

MAZDA



voiture a de la gueule tout en restant sobre. Longtemps moqué pour son insigne banalité, l'habitacle s'est enrichi (revêtements moussés, cuirs avec surpiqures, jolis modèles sur la planche de bord) sans donner dans les habillages spectaculaires. L'écran central de 8 pouces n'est pas un

monument de technologie (la commande tactile n'est effective qu'à l'arrêt) mais, au moins, on ne se perd pas dans les arborescences de son système.

On retrouve les habituels gros moteurs Mazda (2,2 litres diesel 150 ou 184 ch, 2 litres et 2,5 litres essence 165 ch et 184 ch) aux per-

formances légèrement améliorées mais à la consommation très maîtrisée. Ce qui ne saurait protéger des lourds malus qui frappent toute la gamme à l'exception de la version diesel la moins puissante. Quasi exclusivement fondée sur le CO₂, la réglementation décourage le recours aux moteurs es-

sence et pousse ouvertement à l'achat du diesel... La boîte automatique à six rapports n'est pas particulièrement brillante, mais la roue des moteurs rend cet inconvénient très supportable.

Au volant de la Mazda 6, tout incite à une conduite sereine. Cette voiture n'a rien à prouver, et c'est reposant. On trouve facilement la bonne position de conduite, les passagers sont bien installés, les suspensions délibérément souples – alors que les concurrentes privilégient davantage la fermeté d'amortissement – et la mécanique ronronne sans trop se faire remarquer. En cherchant bien, on trouvera la direction un peu lourde en ville, le coffre pas très bien agencé et le bouton d'ouverture du réservoir mal placé. Mazda-France envisage de vendre, cette année, à six cents connaisseurs, et l'an prochain à huit cents, cette voiture bien mise, que l'on s'approprie facilement, aux manières classiques sans être conservatrices et aux choix mécaniques légèrement décalés. ■

J.-M.N.

Promesse électorale du candidat Macron, la réforme des modalités de sélection à la faculté de médecine, considérée comme l'une des filières les plus sélectives de France, est à l'agenda du gouvernement

Faut-il supprimer le numerus clausus ?

« La sélection doit être revue en profondeur »

Il faut adapter la formation pour assurer une meilleure connaissance de notre système de santé, estime Jean-Luc Dumas, ancien doyen de la faculté de médecine de Bobigny

Par JEAN-LUC DUMAS

Sujet récurrent et régulièrement mis sous le tapis, la suppression du numerus clausus dans les études de médecine va devoir s'imposer à tous. Il n'est plus temps de tergiverser tant le système de formation, et donc ses résultats en réponse aux besoins de la population, est défaillant dans ses valeurs fondamentales : inégalité d'accès aux soins par défaut de répartition des moyens, gabegie financière par manque d'accompagnement des patients dans des parcours adaptés, sacrifice de vocations de générations d'étudiants sélectionnés en aveugle par rapport aux qualités attendues pour l'exercice médical...

La formation médicale reste le levier fondamental à moyen et à long terme pour mettre en place un système de soins durable et moderne, car ses acteurs en seront les premiers responsables. Le mode de recrutement de ces futurs professionnels de santé est donc le ressort de la réussite dans la transformation du système de santé.

Actuellement basée sur la pratique d'un numerus clausus brutal, trop précoce dans les études et inadapté à la qualité du recrutement, la sélection des futurs médecins doit être revue fondamentalement. Conserver le numerus clausus, c'est avoir l'assurance que rien ne bougera ; les efforts consentis, et allant dans le bon sens, par les réformes annoncées ou entreprises dans le second et le troisième cycle des études médicales seront réduits à néant si le socle de recrutement des étudiants reste inchangé dans le premier cycle. La conservation du numerus clausus, c'est la préservation assurée du confort de capacités de formation hospitalo-centrées et dont la limite actuelle sclérose toute évolution pédagogique et toute ouverture des cursus à une diversité de recrutement des étudiants.

SUJET SENSIBLE

Il est indispensable d'adapter la formation aux enjeux d'une meilleure connaissance du système de santé, à la diversité des modes d'exercice médical, à la mobilisation possible et responsable des structures variées de soin et d'accueil des patients. Cet exercice ne peut être induit qu'en supprimant le verrou d'entrée dans les études et ainsi provoquer un nécessaire développement de ces nouvelles pistes de formation en santé. Plutôt que de bloquer le nombre d'étudiants à former, il devient légitime de développer de nouvelles capacités de formation, lesquelles ne peuvent être considérées comme restant immuables depuis la création du numerus clausus – à son taux actuel –, il y a plus de quarante-cinq ans, et d'ouvrir enfin au juste niveau le nombre d'étudiants à recruter.

Quant à la sélection, elle doit être remplacée par le double mécanisme d'une bonne orientation préalable des étudiants, suivie d'un recrutement selon un niveau de connaissances justifié. Ce mécanisme universitaire doit être fondu dans une approche générique conçue par étapes progressives, le rendant juste car laissant des chances initiales de réussite à tous.

L'option d'un cursus universitaire de premier cycle basé sur une double approche – scientifique générique, d'une part, et avec l'ouverture aux matières socles de santé, d'autre part – assurerait la possibilité de poursuite d'études dans le domaine scientifique générique en cas d'échec de recrutement dans une filière de santé sélective. Le choix des dominantes scientifiques génériques serait construit par l'étudiant selon son profil – sciences dures ou sciences humaines –, ce qui optimiserait également la diversité du profil des étu-

dians recrutés en santé. Le recrutement en santé peut être organisé par étapes en fin de première année et en fin de seconde année pour éviter tout redoublement inutile. Il serait possible de mettre en œuvre cette réforme universitaire à une double condition : convaincre les responsables que le mode d'entrée dans les études médicales n'est pas un domaine exclusivement réservé aux unités de formation et de recherche médicales, et obtenir des moyens adaptés au sein de l'université pour le développement de nouvelles approches mutualisées avec les cursus génériques des autres filières.

Les expériences menées depuis quelques années montrent la possibilité de recrutement et de réussite d'étudiants qui ne sont pas passés exclusivement par le moule de la première année commune des études de santé (PACES) – c'est le principe des alternatives à la PACES (Alter PACES) – ou qui ont pu réussir après une période d'orientation active dans des parcours universitaires préparatoires à l'entrée en PACES.

Après la mise en place d'une réforme d'entrée dans l'université avec Parcoursup, qui veut être un dispositif de préorientation utile aux étudiants, et à l'heure de la refonte annoncée du système de santé, il est incontournable de s'attaquer maintenant au sujet sensible du numerus clausus en médecine. Cela ne veut pas dire une perte de qualité de formation des étudiants par le « risque » d'augmentation du nombre de ceux-ci, mais cela veut dire une meilleure diversité de leur recrutement, annonçant une capacité de régulation de la répartition sur le territoire et une aptitude précoce à la variété des modalités d'exercice de la profession. Il faudra introduire une flexibilité et une autonomie de la responsabilité des universités dans leur territoire, mais sans les abandonner face au dilemme de supporter seules une montée en charge des capacités de formation. A nous de savoir répondre à cet enjeu et de ne pas reculer, une fois de plus, face à une vraie réforme qui introduira de la justice sociale et de l'efficacité dans notre système de formation en santé. ■



Jean-Luc Dumas est ancien doyen de la faculté de médecine de Bobigny (2008-2018)

« Il faut coller aux évolutions des systèmes de soins »

Selon le psychiatre et professeur de médecine Antoine Pelissolo, pour la formation des médecins, il est nécessaire de distinguer les objectifs qualitatifs de la question quantitative

Par ANTOINE PELISSOLO

Qu'il faille revoir les conditions d'entrée dans les études de médecine est une évidence, pour en finir avec un concours couperet poussant à un bachotage extrême et terriblement stressant pour de jeunes étudiants souvent brillants. Sans parler de l'aberration des officines privées de préparation qui ne font qu'augmenter le coût et la durée des études. Les critères de sélection doivent être revisités, pour faire plus de place aux qualités humaines, aux projets individuels et à la diversité au sens large du terme, en privilégiant des apprentissages qui seront utiles pour la suite du cursus. Mais il me semble que ces objectifs qualitatifs sont vraiment à différencier de la question quantitative du numerus clausus, c'est-à-dire de la régulation nationale du nombre de médecins formés. Certaines discussions actuelles associent pourtant, dans la même problématique, la sélection en première année commune aux études de santé (PACES) et la démographie médicale, avec en arrière-plan la question des déserts médicaux.

Certes le numerus clausus très bas que nous avons connu pendant plus de quinze ans a conduit à une réduction délétère du nombre de praticiens qu'il faut maintenant augmenter, mais ce facteur est loin d'être la seule explication au manque de médecins dans les territoires en souffrance. La faible attractivité de certains modes d'exercice et les obstacles à la mobilité et à l'installation continueront à exister, quel que soit le nombre d'étudiants, si rien n'est amélioré dans la formation et surtout dans les conditions de travail des médecins. Bien au contraire, une augmentation trop forte et rapide du nombre d'étudiants risquerait de dégrader nettement leur formation car, dans la réalité actuelle, on peut douter que les universités voient leurs moyens s'accroître à la mesure de ces nouveaux besoins. La plupart des facultés de médecine ont déjà atteint leur niveau de saturation avec les effectifs d'étudiants actuels. De plus, la durée

des études fait qu'une ouverture des vannes aujourd'hui ne portera ses fruits que dans dix ans au moins, au risque d'être à nouveau inadaptée à cette échéance. Au vu des bouleversements constants des besoins et des moyens technologiques en santé, nul ne peut prédire réellement ce que sera la médecine dans les prochaines décennies, et donc combien il faut former précisément de praticiens, notamment spécialité par spécialité. Comme l'a proposé le professeur Jean-Luc Dubois-Randé, il faut surtout ajuster le nombre d'étudiants d'une faculté aux besoins présents et futurs des territoires où elle est implantée.

La réponse aux déserts médicaux passe en effet plutôt par un accompagnement des carrières vers certains modes d'exercice insuffisamment attractifs jusqu'à présent, comme la médecine libérale, en ville ou à la campagne, et certaines spécialités peu valorisées, comme la médecine générale, la gériatrie ou la psychiatrie. Pour cela, un gros effort doit être fait dès le début des études pour familiariser les étudiants avec ces pratiques, alors que, jusqu'à présent, leur formation se fait essentiellement à l'hôpital dans des services très spécialisés. Des contacts réguliers avec les cabinets et les associations de professionnels de santé devraient être organisés tout au long du cursus.

LA QUESTION DES RÉMUNÉRATIONS

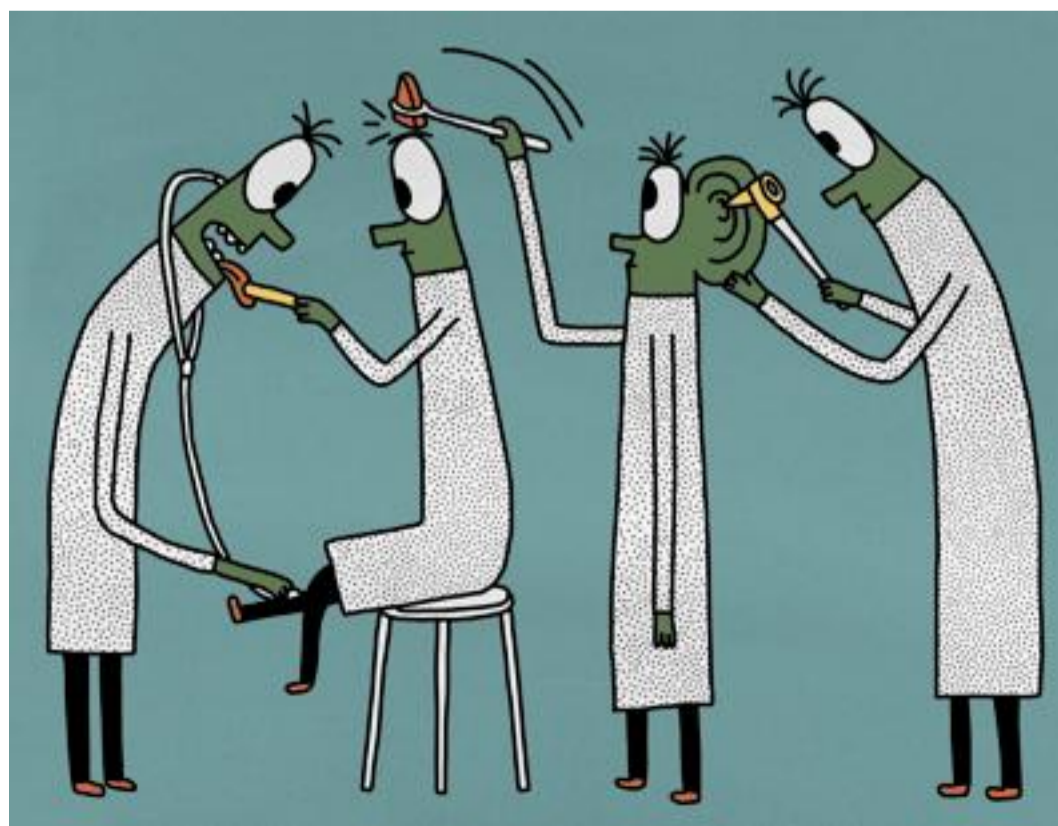
Il faut aussi et surtout revoir la question des rémunérations, levier essentiel de la motivation, en proposant des tarifs adaptés à la pénibilité et à la durée de ces missions souvent essentielles pour la santé publique (consultations longues et complexes, visites à domicile, etc.). Par ailleurs, la collaboration avec les autres métiers de la santé doit être facilitée et étendue, pour créer de véritables pôles de santé multiprofessionnels attractifs et de qualité dans tous les territoires. Ces évolutions sont amorcées et les projets de réforme des études de médecine vont dans le bon sens, mais il faudra encore beaucoup de travail et de volonté politique pour qu'ils soient menés à leur terme.

Ces transformations nécessaires risquent de s'accompagner d'effets collatéraux très dommageables pour les hôpitaux, déjà en grande difficulté. En effet, beaucoup de services, notamment en CHU, fonctionnent en grande partie grâce aux « chevilles ouvrières » que sont les étudiants en médecine, externes et surtout internes. Certes, ceux-ci y trouvent leur compte au travers d'une formation de qualité, même si elle est très souvent stressante, voire épuisante, mais l'hôpital aussi, car la rémunération de ces médecins juniors est inférieure à celle des titulaires. Beaucoup de services ne disposent pas d'assez de praticiens pour pouvoir se passer des internes. Si l'on crée davantage de stages en dehors de l'hôpital pour inciter à des installations ultérieures en ville, il faudra compenser ce manque de ressources humaines par le recrutement de plus de praticiens seniors, et par des rémunérations à la hauteur de leurs tâches supplémentaires.

De plus, l'augmentation du nombre d'étudiants et l'amélioration de leur formation impliquent de créer des postes d'enseignants supplémentaires, particulièrement dans certaines spécialités qui sont d'ailleurs souvent les moins rémunératrices (à nouveau médecine générale, psychiatrie et gériatrie).

La réforme des études médicales, pluriministérielle par nature, doit donc s'envisager de manière prospective, sans se focaliser uniquement sur le concours de PACES et le nombre de places. Elle doit être coordonnée avec les évolutions des systèmes de soins et s'appuyer sur une vision globale et à long terme, afin de promouvoir une médecine plus éthique et inclusive. ■

CARTE BLANCHE - DIANE OBOMSAWIN | C'est grave, docteur ?



Antoine Pelissolo est psychiatre et professeur de médecine à l'université Paris-Est-Créteil

Dans une élection, l'argent fait le bonheur

Le livre

La puissance de scandale du livre de Julia Cagé, *Le Prix de la démocratie*, tient tout entière dans ce constat : dans une élection, plus on donne de l'argent, plus on a de chances de voir son candidat remporter la victoire. La clé du bonheur en politique tient aux sommes qu'on veut bien y engager. Subventionner un parti politique, une campagne électorale, un think tank, et pourquoi pas s'acheter un journal, autant de façons de connaître la félicité – d'ailleurs ceux qui l'ont compris les choisissent souvent toutes.

« *L'argent se tient au centre du jeu politique* », assure dès l'introduction l'économiste, professeuse à Sciences Po, qui conseilla Benoît Hamon lors de l'élection présidentielle de 2017. Certains diront qu'on le savait depuis longtemps. Mais c'est une chose de se prévaloir d'une certaine lucidité et une autre de tenir entre les mains un ouvrage soigné, appuyé sur des études chiffrées et solidement argumenté. Prenons la France : comme partout ailleurs, ce sont les plus riches qui contribuent le plus au financement de la vie politique. A titre d'exemple, 10 % des Français les plus riches donnent 53 % des dons et cotisations versés aux partis politiques (aux Etats-Unis, le phénomène est poussé à l'extrême, 0,01 % des Américains ayant contribué pour 40 % au financement de

la campagne de 2016). Par ailleurs, et sans surprise, ce sont les partis les plus à droite de l'échiquier politique qui reçoivent le plus de dons. Et même si, à gauche, on tente de compenser par les adhésions et le reversement d'une partie des indemnités d'élus au parti, un camp est, en moyenne, plus riche que l'autre.

Plus surprenant encore, la France, comme bon nombre de ses voisins, a mis en place un système de réduction d'impôt à l'intention des donateurs – l'Etat vous rembourse une partie de vos contributions ou adhésions. Mais plus de la moitié des foyers étant non imposables, cette défiscalisation aboutit à une injustice criante, ainsi résumée par l'auteure dans une formule mordante : « *En démocratie, (...) ce sont les plus pauvres qui paient pour que les plus aisés puissent s'assurer de l'arrivée au pouvoir du parti de leur choix.* » En Italie, même scandale. Voire pire. Chaque citoyen peut consacrer deux millièmes (0,2 %) du montant total de son impôt au parti politique de son choix. Riche, vous donnez mécaniquement beaucoup... Et si vous ne payez pas d'impôt, tant pis pour vous et vos convictions politiques.

A l'appui de sa thèse, l'ouvrage propose un large panorama des systèmes mis en place en Europe et aux Etats-Unis. La Belgique, avec son système de financement public qui plafonne les dons privés, s'en tire mieux que l'Allemagne, où il n'existe de limite ni à ce que les partis peuvent dépenser ni aux montants des dons qu'ils peuvent recevoir. Outre-Rhin, le finance-

ment, de plus en plus important, de la vie politique par les entreprises n'est pas sans conséquence sur les choix industriels.

Où que l'on regarde, le jeu démocratique est truqué. Car, dès lors que les hommes et les femmes politiques n'ont d'espoir de gagner une élection que s'ils ont accumulé des euros ou des dollars, une partie de leur programme aura tendance à être orientée non pas par leurs convictions, mais par l'obligation de réussir des levées de fonds. L'économiste soutient que les inégalités politiques participent des inégalités économiques qui elles-mêmes renforcent le « mur de l'argent ». La montée des populismes dans les démocraties électorales serait-elle, pour partie, une réponse à cette duperie ? C'est l'hypothèse qu'avance Julia Cagé. Si c'est le cas, alors l'avenir est sombre car, comme elle le montre fort bien, l'argent privé est en train de « *gagner la bataille des idées.* »

PAGES FÉROCES SUR LA PHILANTHROPIE

L'ouvrage fourmille de remarques impertinentes, et on trouvera, au milieu des démonstrations économiques, des pages féroces sur la philanthropie (« *la voix de stentor de quelques ploutocrates* »), de savoureuses remarques sur le sens de l'intérêt bien compris des riches (les 10 % de Français les plus fortunés représentent une part beaucoup moins importante dans les dons aux organismes de charité qu'aux partis politiques) et des coups de griffes contre certaines décisions du Conseil constitutionnel.



LE PRIX DE LA DÉMOCRATIE de Julia Cagé. Fayard, 464 pages, 23 euros.

Mais il reste un espoir, selon l'auteure, pour revitaliser nos démocraties et il réside dans un financement public assumé de la vie politique. La dernière partie de l'ouvrage s'emploie en effet à décrire un mécanisme qui permettrait une égale représentation des intérêts de tous qu'elle baptise les « bons pour l'égalité démocratique » (BDE) : au moment de la déclaration d'impôt, chaque citoyen choisirait le parti ou mouvement politique auquel allouer le montant d'un financement public qui lui serait attribué, que ce citoyen paie ou non des impôts.

L'idée d'annualiser les dons résoudrait l'un des défauts majeurs du système actuel : entre deux élections, aucun parti naissant ne peut recevoir d'argent public puisque ces sommes sont calculées selon le nombre de voix obtenues précédemment. Tout nouveau mouvement est donc contraint de faire des levées de fonds privés – ce qui, comme le souligne l'auteure, n'est guère propice à la création d'une force politique proposant une redistribution. Plus souple, plus équitable, ce système de BDE se doublerait d'une interdiction des dons des entreprises, d'un plafonnement des dons individuels et d'une limite des dépenses électorales. A ceux qui protesteraient contre un encadrement trop brutal, ou qui soutiendraient que limiter les dépenses d'un candidat, c'est limiter sa liberté d'expression, Julia Cagé répond qu'il ne s'agit que de défendre l'égalité des impétrants. La démocratie est à ce prix. ■

JULIE CLARINI

Psychiatrie : soigner mieux en enfermant moins

Adeline Hazan, contrôleur générale des lieux de privation de liberté, plaide pour une remise en question de la « culture de l'enfermement »

Par ADELINE HAZAN

La psychiatrie vit aujourd'hui une grave crise, comme en témoignent les mouvements sociaux en cours dans plusieurs hôpitaux. Les causes ? Manque de personnel, indignité des locaux, saturation des urgences, bien sûr. Mais les soignants ne se mobilisent pas seulement pour cela ; ils le font surtout dans l'intérêt des patients, qui les préoccupent plus encore que leurs conditions de travail.

Depuis 2014, j'ai fait de la psychiatrie une priorité de mon action de contrôleur générale des lieux de privation de liberté. Au-delà du manque de moyens, c'est la culture même de l'enfermement qui doit être remise en question.

Pour comprendre pourquoi la France est l'un des pays européens qui enferme le plus les personnes atteintes de troubles mentaux, un retour en arrière est nécessaire. La loi de 1838 avait fait de l'internement l'unique forme de prise en charge des « aliénés ». Rappelons-nous qu'oubliés de tous, près de 50 000 d'entre eux sont morts de faim sous l'occupation. Après-guerre, de nombreux psychiatres ont voulu sortir de la logique asilaire et réfuter le principe selon lequel l'enfermement était le seul « soin » possible. A partir des années 1960, le développement de la psychothérapie institutionnelle a conçu l'hospitalisation comme un épisode bref de la prise en charge du patient, entre des périodes de soin en milieu ouvert. Il s'agissait alors d'éviter de séparer le malade de son entourage et de garantir la continuité des soins.

Le nombre de lits a été réduit, l'hôpital s'est ouvert, des conseils locaux de santé mentale ont été créés, réunissant patients, familles, soignants et élus. De nombreux services psychiatriques ont déverrouillé leurs portes, y compris pour des patients admis sans leur consentement, considérant la liberté d'aller et venir comme essentielle à l'efficacité du soin.

Dans les années 2000, cette culture de la bienveillance s'est érodée et on s'est mis à ne voir dans le malade mental que sa potentielle « dangerosité », le plus souvent fantasmée. Le « discours d'Antony » prononcé le 2 décembre 2008 par le président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy, symbolise le mieux ce tournant. Le droit applicable aujourd'hui ne tranche pas cette

contradiction : il protège la liberté du patient par un contrôle du juge, mais aggrave aussi le contrôle social en renforçant les pouvoirs du préfet. La création, dans la loi de juillet 2011, de l'hospitalisation sans consentement « *en cas de péril imminent* » a provoqué une augmentation du nombre des hospitalisations contraintes, désormais facilitées donc légitimées. Si une réforme de 2016 a fixé des objectifs salutaires de réduction de l'isolement et de la contention, ces derniers ne sont pas atteints.

Aujourd'hui, la plupart des services de psychiatrie sont des structures closes, limitant sans raison la liberté d'aller et venir des patients. Cette logique de fermeture domine, y compris pour des malades en soins libres, et les moyens dont dispose la psychiatrie ne permettent pas de proposer des soins adaptés à la réinsertion des patients.

PRISE EN CHARGE DANS LA CITÉ

En juin 2018, la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, a présenté une « feuille de route pour la santé mentale et la psychiatrie ». Si l'objectif de garantir des soins coordonnés et une offre accessible, diversifiée et de qualité doit être salué, la volonté de concevoir de nouvelles formes de soin et de limiter l'hospitalisation sous contrainte fait défaut.

Il existe pourtant des modèles de prise en charge aux résultats positifs. Certains établissements pratiquent des formes alternatives d'hospitalisation ou mettent en place des prises en charge « dans la cité ». D'autres restreignent le nombre des places en unités fermées et n'ont pas recours à l'isolement ou à la contention.

Si on ne limite pas la contrainte et l'enfermement aux rôles transitoires qui doivent être les leurs, on ne sortira pas de la crise de la psychiatrie, et on risque de consacrer des moyens à des objectifs non pertinents.

Il est urgent de réévaluer la chaîne complète de prise en charge de la maladie mentale : des services accessibles pour accompagner les patients dans leur quotidien et prévenir les crises, des hôpitaux pratiquant par principe une hospitalisation en unité ouverte avec des exceptions médicalement justifiées et régulièrement réévaluées, des politiques ambitieuses de réduction de l'isolement et de la contention et, enfin, des structures médico-sociales adaptées à la prise en charge en fin d'hospitalisation.

L'hôpital est en crise, la psychiatrie l'est encore davantage. Cette crise ne fera que s'aggraver si la santé mentale devient l'instrument d'une politique de sécurité au détriment d'une intégration dans la cité fondée sur une autre conception du soin. ■

Adeline Hazan, ex-maire socialiste de Reims (2008-2014), est depuis 2014 la contrôleur générale des lieux de privation de liberté.

L'aigle à deux têtes autrichien

Analyse

BLAISE GAUQUELIN
VIENNE - correspondant

C'est au Forum européen d'Alpbach, dans le Tyrol, fin août, que les Autrichiens ont finalement saisi la gravité de la situation. L'ancien secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a fait rire l'assemblée en affirmant que la photo de la ministre des affaires étrangères autrichienne, Karin Kneissl, gratifiant Vladimir Poutine d'une révérence au cours de sa fête de mariage était dans tous les journaux sud-coréens.

Sans doute ignore-t-on à Séoul la tradition viennoise voulant qu'après une valse les femmes s'inclinent devant leur partenaire. Sûrement était-ce aussi une occasion en or, pour les commentateurs, d'ironiser sur la présence du président russe aux noces de la ministre, célébrées le 18 août dans un folklore digne de *La Mélodie du bonheur*. L'Autriche, dont le tropisme prorusse n'est plus à démontrer, reste officiellement un pays neutre, membre de l'Union européenne (UE) depuis 1995 – elle en assure accessoirement la présidence tournante pour un semestre depuis le 1^{er} juillet.

La plaisanterie n'est pas du goût du jeune conservateur Sebastian Kurz, qui, à 32 ans seulement, dirige le gouvernement grâce au soutien du sulfureux Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ). Cette coalition si controversée, c'est son bébé. Il ne plaide en rien la naïveté. Il sait que Karin Kneissl, nommée par l'extrême droite, a commis une grave faute en conviant un chef d'Etat à cet événement intime sans l'en informer au préalable. Il n'ignore pas que le symbole, exploité jusqu'à plus soif par les organes de la propagande russe, qui avaient dépêché sur place une discrète caméra, risque d'avoir des effets catastrophiques sur ses six mois à la direction de l'UE, cruciaux pour son avenir politique. Depuis, il déploie des efforts désespérés pour inverser la tendance.

S'il a finalement « lâché » le premier ministre hongrois Viktor Orban, dans un retournement de veste spectaculaire, le 12 septembre, en soutenant publiquement l'adoption d'une procédure contre Budapest pour atteintes à l'Etat de droit, c'est aussi parce que cet épisode « poutinien », auquel il a assisté en spectateur, hypothéquait sérieusement ses chances de servir d'intermédiaire entre les démocrates et les illibéraux, dans la recherche d'un compromis à venir sur l'épineux sujet des migrations.

Au moment où Emmanuel Macron tente d'orchestrer une recomposition des partis strasbourgeois sur le champ des valeurs démocratiques, il n'avait plus d'autre choix que de rallier le camp des pro-européens, en espérant conserver assez de capital poli-

tique pour obtenir des grands fauves berlinois et romains ne serait-ce qu'une position commune. A lui la casquette du progressiste. Et c'est le visage souriant d'une Autriche ouverte sur le monde qu'il entend présenter au président Macron, en ce lundi 17 septembre : le jeune chancelier autrichien est en visite à Paris pour préparer le Conseil européen qui se tiendra à Salzbourg, mercredi et jeudi.

LA FORCE D'ELFRIEDE JELINEK

Mais l'irresponsabilité de Karin Kneissl a spectaculairement démontré que l'Autriche était dirigée par un aigle à deux têtes. Et, pendant que Sebastian Kurz multiplie les gestes de bonne volonté auprès de ses partenaires, son allié de coalition lui savonne méticuleusement la planche. Sur Twitter, le vice-chancelier, Heinz-Christian Strache, proche des néonazis dans sa jeunesse, fait du Trump sans se lasser. Récemment, selon le quotidien *Der Standard*, il a partagé des articles de la « fachosphère » présentant les manifestants de fin août à Chemnitz (Allemagne de l'Est) comme de simples « *citoyens en colère* » contre la « *violence des immigrés* ».

Herbert Kickl, ministre de l'intérieur, prend lui aussi des positions plus que douteuses. Le 4 septembre, ce philosophe de formation s'est insurgé contre le fait que l'on puisse évoquer le « *sauvetage en mer* » des migrants, puisqu'en se plaçant entre les mains des passeurs ceux-ci se mettaient selon lui sciemment en situation de péril. A peine arrivée à l'ONU, la Chilienne Michelle Bachelet, nouvelle haut-commissaire aux droits de l'homme, a dénoncé avec virulence sa politique migratoire.

Afin de reprendre la main, Sebastian Kurz voudrait orchestrer un grand sommet en décembre à Vienne. Il désire renforcer la coopération avec les Etats africains. Le chef de l'exécutif voit là sans doute une occasion d'achever sa présidence sur la note positive qu'entraînerait le développement d'une stratégie commune améliorée, concernant la coopération avec l'Afrique.

Comptons toutefois sur la force d'Elfriede Jelinek pour lui compliquer encore un peu la tâche. La Prix Nobel autrichienne de littérature était la figure de proue de la vague d'indignation qu'avait provoquée la première coalition entre les chrétiens-démocrates et l'extrême droite, en 2000. Elle a publié sur son site personnel le 12 septembre un pamphlet féroce, accompagné d'une vidéo, dans laquelle sa marionnette s'en prend vertement aux dirigeants de son pays. Qu'elle pointe d'un doigt imprécateur la « *ministre des affaires étrangères s'agenouillant en dirndl* [robe typique autrichienne] » devant un « *dictateur sanglant* » ou « *l'inanité des discours du chancelier* », rien dans l'époque ne trouve grâce à ses yeux. Elle invite les Autrichiens à se joindre à des manifestations antigouvernementales qui auront lieu tous les jeudis à partir du 4 octobre. Les lendemains de noces s'annoncent difficiles. ■



ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER

Finalement,
Trump, ça marche?

Donald Trump n'est pas à un zéro près. Le président américain s'est une nouvelle fois emballé sur Twitter à propos de « son » bilan économique: « *Le taux de croissance du PIB [produit intérieur brut] (4,2 %) est supérieur au taux de chômage (3,9 %) pour la première fois en plus de cent ans.* »

Outre le fait que ce n'est qu'à partir de 1948 qu'on a commencé à disposer de statistiques trimestrielles à peu près fiables sur l'économie américaine, le locataire de la Maison Blanche aurait dû, une fois de plus, tourner sept fois son pouce avant de tweeter, puisque cet « exploit » a par ailleurs été réalisé à 62 reprises depuis cette date – et sans doute plus depuis 1918. En fait, la dernière fois que l'occurrence s'est produite c'était il y a un peu plus de dix ans, pas cent.

Passons sur l'incongruité de comparer des pommes et des bananes, en l'espèce des stocks (le nombre de chômeurs) et des flux (la production d'un pays), pour nous concentrer sur l'essentiel: la santé réelle de l'économie américaine. Il s'agit d'une question centrale pour le président dans la perspective des élections de mi-mandat prévues en novembre. Il doit convaincre qu'au-delà de ses frasques, des menaces judiciaires qui pèsent sur lui, des dysfonctionnements de son administration, il a su installer une croissance solide. La petite musique selon laquelle « *Trump, finalement, ça marche!* » fait son chemin.

Déficit commercial au plus haut

Pourtant, une croissance trimestrielle de 4,2% n'a rien d'inédit. Sous Barack Obama, ce taux a été dépassé deux fois en 2014 (à 5,1 % et 4,9 %) et une fois en 2011 (4,7 %). Par ailleurs, depuis les dix-neuf mois que Trump occupe la Maison Blanche, l'économie américaine a créé 3,58 millions d'emplois; cela reste 380 000 de moins qu'au cours des dix-neuf derniers mois d'Obama.

Il est vrai qu'à l'époque le magnat de l'immobilier n'accordait pas beaucoup de crédit aux statistiques. Au cours de la campagne présidentielle de 2016, il avait ouvertement contesté les données sur le chômage – qui tournait autour de 5 % de la population active. « *Ne croyez pas ces chiffres pipeau. Le chiffre, c'est sans doute 28 %-29 %* », affirmait-il. Même si l'ampleur du décalage est sans doute exagérée, l'argument n'est pas aussi dénué de fondement qu'il n'y paraît.

Les 6,2 millions d'Américains qui pointent au chômage ne sont en fait qu'un échantillon de l'Amérique qui ne travaille pas. Ainsi, 96 millions de personnes de plus de 16 ans sont sans emploi. Certains pour de bonnes raisons: la moitié est trop âgée, tandis qu'un quart poursuit ses études. Plus inquiétants sont les 23 millions d'inactifs âgés de 25 à 54 ans qui n'apparaissent pas dans les statistiques du chômage. Ils étaient là sous Obama, ils ne se sont pas volatilés sous Trump.

C'est d'ailleurs cette réalité qui avait échappé à bien des observateurs lors de l'élection de 2016. Ceux-ci n'avaient pas anticipé la révolte de ces « disparus » du marché du travail, qui ont constitué le

**TÔT OU TARD,
IL FAUDRA
BOUCHER LES
TROUS, AU PRIX DE
SACRIFICES POUR
LES AMÉRICAINS**

**UNE CROISSANCE
TRIMESTRIELLE
DE 4,2 % N'A RIEN
D'INÉDIT. SOUS
OBAMA, CE TAUX A
ÉTÉ DÉPASSÉ DEUX
FOIS EN 2014**

gros de l'électorat de Trump. Pourquoi un pays au plein-emploi aurait-il opté pour une rupture politique aussi radicale?

Il s'agit pour une part de ces « petits Blancs », oubliés de la croissance, disqualifiés sur le plan professionnel et, pour certains, sur le plan de la santé. Ils sont les premières victimes de l'épidémie d'overdoses dues aux antidouleur à base d'opium. Des économistes comme Alan Krueger estiment qu'ils seraient responsables d'un quart du déclin de la participation au marché du travail. Pour l'instant, Trump galvanise cet électorat en attisant leurs peurs de l'étranger et leur rejet des élites. N'empêche, ils restent toujours spectateurs de la prospérité actuelle.

Cette situation n'est pas non plus sans conséquence sur ceux qui ont un travail. Si les Etats-Unis étaient réellement au plein-emploi, on devrait assister à une envolée des rémunérations. Or, à ce stade, l'accélération se fait attendre. Le salaire horaire moyen ajusté de l'inflation s'établit à 22,73 dollars (19,54 euros), alors qu'il était de 23,68 dollars en 1973!

Côté déficit commercial, c'est aussi plus compliqué que prévu. La croissance engendrée par les baisses massives d'impôts stimule les importations, tandis que les exportations sont plombées par les menaces adressées au reste du globe. Résultat: sur les sept premiers mois de l'année, le déficit commercial a atteint son plus haut niveau en dix ans. Comme le rappelle l'économiste Nouriel Roubini, « *la politique budgétaire et commerciale va se traduire par une baisse de l'investissement privé et de l'investissement direct étranger [IDE] et une augmentation du déficit extérieur* ».

En bousculant le libre-échange, Trump est en train de saper l'attractivité des Etats-Unis. Les IDE ont été déjà divisés par trois entre le premier trimestre 2016 et la même période de 2018. Quant aux investissements des entreprises, les baisses d'impôt étaient censées les stimuler. Déjà extrêmement profitables avant la réforme fiscale, elles ne savent plus quoi faire de leur argent et le rendent aux actionnaires en rachetant leurs propres titres. « *Qu'en font-ils? Ils achètent de l'immobilier ou d'autres produits financiers. Ils ne le dépensent pas, ne font pas d'investissement. C'est donc très inefficace pour l'économie* », estime l'économiste de Natixis Patrick Artus, dans *Les Echos*.

« *Les modestes mesures en faveur de la croissance sont déjà derrière nous, mais beaucoup de leurs effets potentiellement dévastateurs restent à venir* », anticipe M. Roubini. A commencer par un déficit budgétaire abyssal, qui dépassera les 1 000 milliards de dollars d'ici à 2020, soit 5 % du PIB. Tôt ou tard, il faudra boucher les trous au prix de sacrifices pour les Américains et de déséquilibres en chaîne pour le reste du monde.

En attendant, Trump peut méditer ce qui s'est passé en 2014, meilleure année des deux mandats d'Obama sur le plan économique: 2,5 millions d'emplois créés. Cela ne l'avait pas empêché de perdre les élections de mi-mandat. ■

**PAUVRETÉ:
PASSER
DE LA PAROLE
AUX ACTES**

ÉDITORIAL III

Le président de la République a le chic pour effacer d'un mot ou d'une réplique à l'emporte-pièce les discours les mieux préparés et les plus charpentés. Étrange dédoublement verbal dont c'est peu de dire qu'il est contre-productif. Le dernier exemple en date n'est pas passé inaperçu. Samedi 15 septembre, un jeune homme venu visiter l'Élysée dans le cadre des Journées du patrimoine croise le chef de l'État et lui expose sa situation: il a fait une formation d'horticulteur, mais ne trouve pas d'emploi et est au chômage. La réponse présidentielle est instantanée: il y a des dizaines de milliers d'emplois non pourvus dans l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment..., « *il suffit de traverser la rue* » pour le constater et pour sortir du chômage, si l'on est « *motivé* ».

La formule se veut frappée au coin du bon sens. Elle vient malheureusement parasiter la présentation par Emmanuel Macron, deux jours plus tôt, d'un ambitieux plan de lutte contre la pauvreté, dont le chômage, on le sait, est bien souvent l'antichambre. Le défi n'est pas mince, dans un pays où quelque 9 millions de personnes, adultes ou enfants, vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1015 euros mensuels pour une personne seule (60 % du revenu médian).

La philosophie d'action et les propositions énoncées par le président de la République sont à la hauteur de l'enjeu. Elles entendent s'attaquer à la pauvreté à la racine, c'est-à-dire à ces « *inégalités de destin qui se perpétuent de génération en génération* », et permettre à ceux qui sont « *assignés* » à la pauvreté de « *s'émanciper* » des déterminants sociaux qui les cantonnent dans la précarité.

Quant aux mesures annoncées, elles apparaissent indéniablement bénéfiques. C'est le cas, notamment, de celles qui concernent la petite enfance: développement des crèches, des modes de garde et de leur prise en charge pour les familles défavorisées qui y ont très peu accès; plan de formation des professionnels de la petite enfance pour favoriser l'apprentissage de la langue française avant l'entrée à l'école maternelle; distribution gratuite de pe-

tits déjeuners dans les écoles des zones défavorisées.

De même, les mesures en faveur de l'emploi des jeunes (obligation de se former jusqu'à 18 ans, développement de la Garantie jeunes) ou d'aide au retour à l'emploi pour les allocataires de minima sociaux sont saluables. Enfin, la simplification du maquis des aides sociales que le gouvernement envisage de fusionner dans le cadre d'un « *revenu universel d'activité* » devrait favoriser le recours à ces dispositifs de protection, trop souvent ignorés par les intéressés.

Reste à passer de la parole aux actes, et d'un plan encourageant – même s'il reste très lacunaire sur les questions du logement et des grands exclus qui sont à la rue – à sa mise en œuvre effective. Le chef de l'État n'a pas caché que la construction de « *l'Etat-providence du XXI^e siècle* » serait un effort de longue haleine, « *à hauteur d'une génération* ». Dans l'immédiat, les 8 milliards d'euros mobilisés sur quatre ans (dont la moitié de mesures nouvelles) apparaissent encore bien timides aux associations et acteurs de la lutte contre la grande pauvreté. De même, la loi instituant le revenu universel d'activité nécessitera de longues concertations et ne pourra guère être mise en œuvre avant 2020. C'est donc une mobilisation et une vigilance constantes qui s'imposent pour que le discours présidentiel produise ses effets. ■

**Le Monde
FESTIVAL**

aimer / 5-7 OCTOBRE 2018

LE BIG DATA VA-T-IL TUER LE
HASARD DES RENCONTRES ?

AVEC

**MARIE BERGSTRÖM
JUDITH DUPORTAIL
DIDIER RAPAPORT**

CLITORIS, LE GRAND TABOU

AVEC

**CY, PIERRE FOLDES
DELPHINE GARDEY
CLEMITY JANE**

CONVERSATION AVEC

CHARLINE VANHOENACKER



**RÉSERVEZ DÈS
MAINTENANT**
LeMonde.fr/festival

Opéra Bastille - Palais Garnier
Théâtre des Bouffes du Nord
Cinéma Gaumont Opéra

Théâtre
des
Bouffes
du Nord

OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

mgen⁺
GROUPE VIV

Google

Air France-KLM: le Canadien Benjamin Smith à la rescousse

► A 47 ans, l'ex-numéro 2 d'Air Canada devait prendre, lundi 17 septembre, la direction générale d'Air France-KLM

► Sa première mission à la tête de la compagnie franco-néerlandaise: renouer le fil du dialogue social au sein d'Air France

► M. Smith devra également mener à bien le chantier du low cost pour affronter easyJet et Ryanair

PAGE 2



Benjamin Smith, à Montréal, en avril 2011, alors vice-président d'Air Canada. REMI ORZ RYAN/CP/ABACA

ÉNERGIE
JAMAIS LA PLANÈTE N'A AUTANT
CONSOMMÉ DE PÉTROLE PAGE 3

NUCLÉAIRE
L'EPR EST DEVENU
LE CAUCHEMAR D'EDF PAGES 6-7

MARCHÉS | CHRONIQUE PAR ÉRIC ALBERT

Brexit : vers un lent délitement, pas un crash

LONDRES - correspondance

Et si on regardait la réalité économique en face ? Derrière les cris d'alerte sur les risques catastrophiques du Brexit, ni les marchés financiers ni les entreprises ne paniquent. La livre sterling, meilleur indicateur des risques de la sortie de l'Union européenne, reste relativement stable depuis deux ans : autour de 1,30 pour un dollar et de 1,12 pour un euro, avec des hauts et des bas en fonction des dernières petites phrases des négociateurs britanniques et européens.

Du côté de l'économie, après un sérieux creux au début de l'année, la croissance a repris ces derniers mois. Entre mai et juillet, elle a été de 0,6 %, à son plus haut niveau depuis fin 2016. En juin, les salaires, longtemps à la traîne, ont commencé à progresser, en hausse de 2,9 % sur un an. Le chômage est à 4 % et a reculé d'un point depuis le référendum de juin 2016.

En clair, les acteurs économiques et financiers ne croient pas au scénario catastrophe. Ils pa-

rient sur un accord entre Londres et Bruxelles dans les mois qui viennent. Un avocat d'affaires français basé à Londres de longue date le résume bien : les entreprises qui viennent le voir le questionnent en permanence sur le Brexit, sont ennuyées par cette incertitude majeure, mais continuent pour l'essentiel comme si de rien n'était.

Qu'on ne s'y trompe pas. L'économie ne dit pas que le Brexit est formidable, bien au contraire. La livre sterling a chuté de 15 % après le référendum et n'a jamais rebondi. Une telle dévaluation permanente dans un grand pays occidental est le signe d'un sérieux coup sur la tête. La croissance britannique, qui était la plus forte des pays du G7, est aujourd'hui l'une des plus faibles. Selon les calculs d'UBS, le Royaume-Uni a perdu 2,1 points de PIB par rapport à ce qui se serait passé si le référendum avait rejeté le Brexit.

On peut discuter de la précision du calcul, pas de la tendance : la dynamique économique britannique s'est enrayée. Les principales explications sont

connues : un ralentissement de la consommation, à cause de l'inflation provoquée par la dévaluation ; des investissements en berne, particulièrement pour les grandes entreprises, qui attendent d'y voir plus clair.

Simplement, il n'y a pas eu de récession, ni de ralentissement catastrophique. Dès lors, les partisans du Brexit ont beau jeu de moquer le « projet peur » agité par leurs opposants. Si l'immense majorité des acteurs économiques – et la plupart des observateurs politiques – parient sur un accord cet hiver, ils sont aussi conscients que ce ne sera que le début de longues négociations, qui dureront au moins jusqu'à fin 2020.

Période de transition

Les discussions actuelles ne concernent en effet que l'accord de retrait de l'UE. Il reste de sérieuses difficultés pour le résoudre, en particulier la question de la frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord. Mais la volonté politique de trouver une solution est réelle à Londres comme à Bruxelles. De plus, l'op-

tion – une sortie sans accord – serait extrêmement violente, diplomatiquement et économiquement. Tout sera fait pour l'éviter.

Il ne s'agit pourtant que d'une première étape. Ensuite, une période de transition va s'ouvrir jusqu'au 1^{er} janvier 2021, pendant laquelle rien ne changera. Il faudra alors négocier les futures relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. En principe, les grandes lignes doivent avoir été définies lors de l'accord de retrait. Mais de « grandes lignes » (peut-être une déclaration politique d'une dizaine de pages) à la réalité d'un traité, il reste de très nombreuses zones d'ombre. De là à ce que la période de transition soit ensuite étendue, et on pourrait se retrouver avec des négociations techniques qui s'éterniseraient au début de la prochaine décennie.

Selon ce scénario, qui est dominant chez les acteurs économiques, le Brexit ressemblerait à un lent délitement, plus ou moins prononcé en fonction du résultat des négociations, pas à un effondrement ou à une soudaine dépression. ■

PERTES & PROFITS | TIME MAGAZINE

FORTUNES SUR PAPIER GLACÉ

Les milliardaires du high-tech américain rêvent de connecter le monde entier, d'attacher leurs clients aux écrans de toutes sortes, mais, une fois fortune faite, ils se passionnent pour le papier – celui, ordinaire, des journaux ou le glacé des magazines. Le plus riche de ces nababs, Jeff Bezos, le PDG d'Amazon, s'est offert en 2013 le célèbre *Washington Post*.

En 2017, Laurene Powell Jobs, la veuve de Steve Jobs, le fondateur d'Apple, a mis la main sur le magazine *The Atlantic*, puis en 2018, c'est au tour du *Los Angeles Times* de tomber dans le giron de Patrick Soon-Shiong, un chirurgien fondateur de sociétés d'informatique et de biotechnologie, déjà propriétaire du *San Diego Union-Tribune*.

Et l'on a appris, dimanche 16 septembre, que Marc Benioff, le fondateur de la société d'informatique Salesforce, venait d'acheter le plus mythique des grands « mags » américains, le *Time Magazine*. Fondé en 1923, il est devenu une telle puissance dans les années 1960 qu'il disposait de l'un des plus beaux buildings de New York. Il a donné naissance au plus grand groupe de médias de l'après-guerre, Time Warner. Après une vie agitée et vingt ans de déclin de la presse papier, le groupe, qui s'était déployé dans la télévision, la musique et le cinéma, a été progressivement démantelé, puis absorbé en juin 2018 par l'opérateur téléphonique AT&T. Six mois auparavant, la division presse avait été vendue au groupe Meredith, qui s'est empressé de revendre *Time* dans la foulée pour la modique somme de 190 millions de dollars (163 millions d'euros). Un montant qui reflète la si-

tuation dramatique de la presse d'information générale aux États-Unis. La diffusion des journaux quotidiens a été réduite de moitié par rapport à son plus haut niveau du début des années 1990 et a perdu 40 % sur les dix dernières années, ravagée par le développement fulgurant de l'information gratuite sur Internet.

En quête d'influence

Plus résistante, la presse périodique a décroché au cours de la dernière décennie du fait de la chute continue des revenus publicitaires qui assurent l'essentiel de ses revenus. Et si certains groupes, comme Meredith, continuent de prospérer, c'est parce qu'ils se gardent de s'aventurer dans le commentaire politique. Propriétaire du très sage *Better Homes and Gardens* et du *Magnolia Journal*, le groupe de Des Moines (Iowa) a vite lâché les titres qui ne rentreraient pas dans son jardin bien tenu.

Ce sont donc des proies faciles pour des nouveaux riches en quête d'influence et de respectabilité. Même si cela leur vaut parfois les foudres du pouvoir, comme Jeff Bezos, dont le *Washington Post* aimait bien rééditer avec Donald Trump son exploit de 1974, quand il a réussi, à force de scoops, à faire tomber le président de l'époque, Richard Nixon. *Le Monde* n'échappe pas à cette tendance puisque Xavier Niel, fondateur de Free, en est actionnaire à titre individuel. Comme le football, l'art et la culture, la presse d'information sort doucement des rives de l'économie marchande pure pour entrer dans les eaux profondes et imprévisibles du mécénat. ■

PHILIPPE ESCANDE



Parce que dans la vie, pour s'accomplir, nous avons tous un jour besoin de soutien

LIBÉRALITÉS | PARTENARIAT | PHILANTHROPIE

Depuis plus de 60 ans, la Fondation ACTION ENFANCE accueille dans ses Villages d'Enfants et Foyers des frères et sœurs séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves. Aidons ces enfants à s'épanouir et prendre leur autonomie ; de nombreuses possibilités existent pour concilier gestion patrimoniale et solidarité.

Véronique Imbault

Responsable donations, legs et assurances-vie
est à votre disposition pour organiser et concrétiser votre projet de générosité

01 53 89 12 44 (ligne directe)

veronique.imbault@actionenfance.org

ACTION ENFANCE : 28, rue de Lisbonne 75008 Paris

www.actionenfance.org

Alain P. Getty

Les défis de Benjamin Smith, nouveau pilote d'Air France-KLM

L'ex-numéro deux d'Air Canada, décrit comme un habile négociateur, va devoir composer avec les syndicats pour relancer la compagnie aérienne franco-néerlandaise

C'est un quasi-inconnu qui devait prendre, lundi 17 septembre, la direction générale d'Air France-KLM. Rares sont ceux, syndicalistes, dirigeants du transport aérien ou industriels de l'aéronautique, qui ont déjà eu l'occasion de rencontrer Benjamin Smith.

Agé de 47 ans, ce Canadien, né d'un père australien et d'une mère hongkongaise, est un homme pressé. Au sein d'Air Canada, la principale compagnie du pays, M. Smith a gravi quatre à quatre les marches du pouvoir. « Il est monté rapidement dans la société », jusqu'au poste de numéro deux, pointent ensemble Leslie Dias et Benoît Lapointe, respectivement représentante nationale et délégué syndical d'Unifor, l'une des principales organisations représentatives d'Air Canada avec 5 000 syndiqués sur 27 000 salariés.

Benjamin (Ben) Smith est tombé tout petit dans la marmite du transport aérien. Encore étudiant en licence d'économie, il travaille déjà dans une compagnie aérienne, Air Ontario. A peine diplômé d'un Bachelor of Arts in Economics de l'université de Western Ontario, il ouvre une agence de voyages à destination des entreprises. L'aventure durera un peu moins de dix ans. En 2002, il rejoint Air Canada. A l'époque, la compagnie n'est pas au mieux. Depuis sa privatisation, en 1989, elle a connu quelques hauts mais surtout beaucoup de bas, jusqu'à être placée en redressement judiciaire en 2003.

Paradoxalement, cette mauvaise passe va être la chance de Ben Smith et lui permettre de faire ses preuves. Il est notamment chargé de lancer Tango, la première filiale à bas coûts d'Air Canada. L'expérience n'est pas véritablement couronnée de succès. Tango bat très vite de l'aile et doit arrêter les frais en 2004.

La carrière de celui que les salariés ont surnommé « Ti Ben » en raison de sa petite taille n'en souffrira pas. Et pour cause. Calin Rovinescu, à l'époque chargé de la restructuration de la société, le prend sous son aile. D'ailleurs lorsque, selon nos informations, les chasseurs de têtes mandatés par Air France-KLM pour trouver un remplaçant à Jean-Marc Janaillac ont contacté M. Rovinescu, celui-ci a décliné et recommandé son numéro deux.

« Il ne cherchait pas à humilier »

Au sein de la compagnie canadienne, « Ti Ben » va grandir dans l'ombre de son mentor. En 2007, il entre au comité exécutif du groupe. Son homosexualité assumée n'entrave pas son ascension. Marié à un homme avec lequel il est parent d'une fillette de 6 ans, M. Smith est l'une des premières « personnes ouvertement gay qui a fait son chemin dans la compagnie », souligne M. Lapointe.

Fort de nouvelles fonctions à la direction d'Air Canada, il part à l'assaut du cadre social des différentes catégories de personnels, notamment celles des pilotes et des hôtesses et stewards. Avec deux objectifs principaux, la réduction des coûts et « le service à la clientèle », se souvient-on à l'Unifor.

En 2015, il parvient à conclure des accords de dix ans avec les pilotes et les personnels navigants. Principaux bénéficiaires, les premiers obtiennent des garanties d'embauches et, surtout, une augmentation de salaire annuelle de 2%. En échange, les salariés doivent renoncer à exercer leur droit de grève pendant toute la durée de cet accord. Les personnels conservent de cette période un souvenir contrasté. « Il nous a permis



Au siège parisien d'Air France, à Paris, le 21 août.
CLAIRE-LISE HAVET/AIR FRANCE

sentants des navigants pour prendre en compte leurs doléances. Sa martingale dans les négociations, c'est l'accord « gagnant-gagnant ». Une recette qui a fait ses preuves avec les pilotes.

M. Smith est capable de « négocier férocement », mais fait preuve d'une « très bonne écoute », se souvient Michel Cournoyer, ancien président de la section Air Canada du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), en notant qu'il privilégie « les rencontres en tête-à-tête ». On imagine déjà sa première entrevue avec Philippe Evain, le président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et porte-étendard des revendications des salariés d'Air France.

Adeptes du dialogue social, M. Smith n'a pour l'instant eu « aucun mot pour les salariés ni aucun contact avec les syndicats », regrette M. Evain. Il a, en revanche, pris la peine de téléphoner à chacun des administrateurs. « La seule chose dont on a entendu parler jusqu'ici, c'est son salaire », ironise le dirigeant syndical.

Il est vrai que pour faire venir « Ti Ben », le conseil d'administration de la compagnie n'a pas hésité à mettre la main à la poche. En rythme de croisière, et s'il tient ses objectifs, le nouveau patron pourra gagner plus du triple de son prédécesseur Jean-Marc Janaillac, soit 4 millions d'euros par an. Un montant qui étonne les syndicalistes d'Unifor. Selon eux, chez Air Canada, il n'empochait qu'un million par an, certes assorti de stock-options.

La main tendue des pilotes

« Très intelligent, très novateur », selon M. Lapointe, Ben Smith aura bien besoin de ses qualités pour remettre sur les rails Air France, qui est en stand-by depuis la démission de M. Janaillac début mai. Le nouveau patron devra déjà composer avec l'intersyndicale et principalement le SNPL, qui réclame toujours 5,1% d'augmentation de salaires. Or sa marge de manœuvre sera moins grande qu'au Canada. On imagine mal les pilotes renoncer pour dix ans à leur droit de grève. M. Smith devra certainement tempérer son libéralisme à l'anglo-saxonne qui pourrait heurter en interne.

S'il ne devrait pas bénéficier d'un état de grâce, « tout le monde a envie de donner une chance au dialogue », assure le président du SNPL. Une forme de main tendue pour le syndicat des pilotes, qui soutenait la candidature de Thierry Antinori, numéro deux de la compagnie Dubaï Emirates. Ce dernier avait le double avantage, aux yeux du SNPL, d'être un ancien d'Air France et d'être français.

La question des salaires ne sera pas le seul des chantiers qui attendent le nouveau directeur général. Au chapitre des sujets qui fâchent, il devra rééquilibrer les transferts d'activités entre Air France et KLM. Un point noir qui empoisonne les relations entre Français et Néerlandais depuis des années. Il devra aussi s'atteler au développement de la filiale low cost Transavia afin d'affronter la concurrence des EasyJet et autres Ryanair.

Enfin, Benjamin Smith devra rapidement réfléchir à l'avenir des cadres dirigeants de la compagnie et notamment à celui de Franck Ternier, actuel directeur général d'Air France. Une direction qui serait, d'après l'intersyndicale, complètement « démonétisée ». Après quinze journées de grève et des mois de conflit, le constat est, pour Philippe Evain, sans appel: « Il y a une perte totale de confiance dans les dirigeants » d'Air France. ■

GUY DUTHEIL
(AVEC ANNE PÉLOUS, À MONTRÉAL)

1971
Naissance
au Canada

1993
Ouvre une agence
de voyages

2002
Rejoint Air Canada

2018
Prend la direction
générale
d'Air France-KLM

d'avoir un dialogue social avec la très haute direction » de la compagnie, reconnaît néanmoins M. Lapointe.

Outre la limitation du droit de grève, M. Smith a aussi revu à la baisse les « avantages de voyages » dont bénéficiaient les employés d'Air Canada. Un bonus très apprécié des salariés des compagnies aériennes. Baptisés billets « GP » – pour gratuité partielle – chez Air France, ils leur permettent de voyager à peu de frais, dans la mesure des places disponibles. Désormais, chez Air Canada, la donne a changé. « Avant, ces billets étaient attribués à l'ancienneté. Avec le nouveau système, la priorité est donnée aux employés non syndiqués », avance Benoît Lapointe, pour qui cette réforme a été « son arme secrète pour faire signer les nouveaux accords d'entreprise ».

« DANS UN
CONTEXTE SOCIAL
TRÈS CRISPÉ,
IL A SU, SANS
RIEN CÉDER SUR
L'ESSENTIEL,
DÉTENDRE
L'ATMOSPHÈRE »

MEHRAN EBRAHIMI
professeur à l'université
du Québec à Montréal

Outre ces accords sociaux à long terme, la grande réussite de M. Smith, c'est Canada Rouge. Le lancement de cette filiale à bas coûts, en 2013, a largement participé au redressement des finances de la compagnie, qui, en 2017, a réalisé un chiffre d'affaires de 10,3 milliards d'euros, en hausse de 10%, et un bénéfice d'exploitation de 1,4 milliard.

Cette expérience chez Air Canada lui permettra-t-elle de relancer un dialogue social bloqué chez Air France. « Dans un contexte de relations du travail très crispées, il a su – sans rien céder sur l'essentiel – détendre l'atmosphère », plaide Mehran Ebrahimi, spécialiste en aéronautique et professeur à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Diplomate, « il ne cherchait pas à humilier » les organisations syndicales et n'hésitait pas écouter les repré-

Pétrole : la production mondiale atteint des records

Les prix flirtent avec les 80 dollars le baril, poussés par la baisse des exportations de l'Iran et du Venezuela

La planète n'a jamais consommé autant de pétrole. Au mois d'août, pour la première fois, la barre des 100 millions de barils produits par jour a été franchie, selon le rapport mensuel de septembre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Malgré les engagements de l'accord de Paris (COP21) de décembre 2015 (entré en vigueur en novembre 2016), la prise de conscience planétaire pour le climat ne semble pas atteindre le secteur des hydrocarbures.

Comment expliquer cette tendance ? Par les Etats-Unis et leur pétrole de schiste texan, tout d'abord. En août, le pays est devenu le premier producteur mondial de pétrole, devant la Russie et l'Arabie saoudite, avec 10,9 millions de barils par jour. Selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), cette pro-

duction devrait même dépasser 11,5 millions de barils par jour en 2019.

En parallèle, les pays membres de l'OPEP, le cartel des exportateurs de pétrole, qui se retrouveront le 23 septembre à Alger, ont augmenté leur production ces derniers mois. Après avoir réduit leurs ventes d'hydrocarbures à l'étranger pendant plus d'un an pour faire remonter les prix, ces pays ont recommencé à pomper avec énergie. En août, ils ont produit 32,5 millions de barils par jour, répondant ainsi à la forte demande mondiale, portée par la Chine et les pays émergents.

Même le risque de guerre commerciale entre Washington et Pékin ou le développement rapide des voitures et des bus électriques en Chine n'ont pas pesé sur la consommation de pétrole. « Dans les pays émergents, la voiture reste le

marqueur de l'accession à la classe moyenne et la demande va continuer à progresser », analyse Denis Florin, de Lavoisier conseil.

En principe, cette offre abondante et cette forte demande devraient aboutir à un point d'équilibre du marché. Mais la hausse des cours ne connaît pas de répit. Après être redescendu pendant l'été autour de 70 dollars (autour de 60 euros), le baril de Brent flirtait avec les 80 dollars, lundi matin (78,11 dollars).

Plusieurs facteurs tirent les prix. D'abord, les événements climatiques sur les côtes américaines. L'ouragan Florence et la menace qu'il fait peser localement sur les raffineries soutiennent les cours. « L'impact de Florence est temporaire, mais le marché pétrolier est particulièrement sensible à des événements de ce type, puisqu'une autre menace imminente pèse sur l'offre mondiale », a expliqué Helima Croft, analyste chez RBC, au *Financial Times*. « C'est l'Iran qui est aujourd'hui le facteur qui pèse le plus sur les prix. »

L'Iran, ou plus exactement la décision de Donald Trump d'imposer un embargo pétrolier strict sur les exportations de pétrole de Téhéran à partir du 4 novembre. Depuis sa décision de dénoncer l'accord sur le nucléaire iranien, le président américain fait tout pour étouffer le pays économiquement, et met la pression sur les pays importateurs. Le Japon et la Corée du Sud, qui sont parmi les plus gros clients de la République islamique se sont ainsi engagés à cesser leurs

« L'Iran qui est aujourd'hui le facteur qui pèse le plus sur les prix »

HELIMA CROFT
analyste chez RBC

achats. Les compagnies pétrolières européennes, dont Total et BP, inquiètes du risque de sanctions du Trésor américain, ont fait de même. Résultat, les exportations iraniennes sont en chute libre, à la grande satisfaction de l'administration américaine. « On a vu 600 000 barils par jour disparaître rapidement du marché mondial avec les menaces d'embargo, et cela peut concerner 300 000 autres barils dans les semaines qui viennent », analyse Roger Diwan, vice-président d'IHS Markit.

Cette baisse intervient alors qu'un autre pays crucial pour le marché est en grande difficulté : le Venezuela. Caracas dispose des premières réserves mondiales, mais la déroute politique et économique du régime de Nicolas Maduro a entraîné une chute spectaculaire de la production. Le pays a perdu 1 million de barils par jour en deux ans.

Or ces deux pays ne sont pas des joueurs de seconde zone. « Nous entrons dans une période cruciale », a prévenu, jeudi l'AIE : « Si les exportations iraniennes et vénézuéliennes continuent de tom-

ber, les marchés vont se tendre et les prix augmenter. »

Jusqu'où peuvent-ils monter ? « Le pétrole peut se retrouver autour de 90 dollars si la Libye rencontre de nouvelles difficultés, où si la situation se tend dans le sud de l'Irak », prévient M. Diwan. D'autant que la production américaine pourrait atteindre un plateau : le Permian, la région du Texas qui tire celle-ci vers le haut, est confronté à des difficultés pour exporter la ressource. De nouveaux oléoducs sont certes en construction, mais ils n'entreront pas en service avant 2019.

Ballet diplomatique

Pour faire face à cette hausse des prix, le ballet diplomatique pétrolier mondial a repris. Cette danse se pratique désormais à trois : le secrétaire d'Etat américain à l'énergie, le Texan Rick Perry, a rencontré son homologue russe jeudi à Moscou, quelques jours après avoir reçu le ministre saoudien du pétrole aux Etats-Unis.

Officiellement, tous plaident pour une baisse des prix de l'or noir de peur que des cours élevés ne pèsent sur la demande. Mais, au moins à court terme, ces prix ont un impact positif pour ces pays : Moscou, toujours sous le coup de sanctions, a bien besoin de l'argent du pétrole ; l'Arabie saoudite, engluée dans une terrible guerre au Yémen, voit son économie retrouver quelques couleurs. « Les Saoudiens font tout pour faire plaisir à Trump

LES CHIFFRES

100 MILLIONS

C'est le nombre de barils produits par jour, selon le rapport mensuel de septembre de l'Agence internationale de l'énergie.

10,9 MILLIONS

C'était, en nombre de barils, la production quotidienne, en août, des Etats-Unis, qui deviennent ainsi le premier producteur mondial devant la Russie et l'Arabie saoudite.

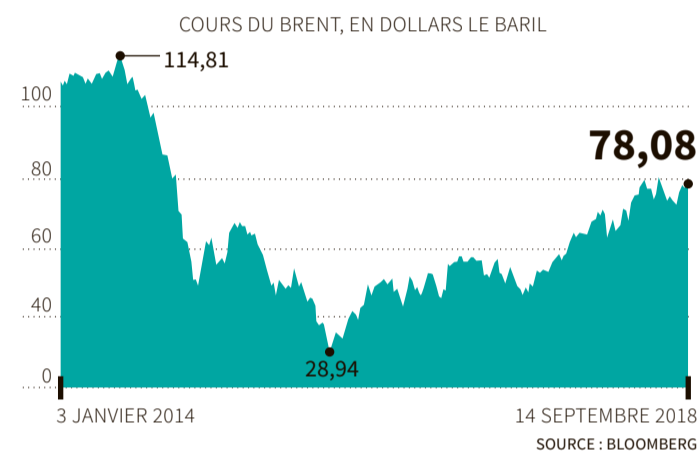
1 MILLION

C'est, en barils, la baisse des exportations de pétrole iranien, en raison des sanctions américaines contre Téhéran.

mais un prix à 90 dollars ne leur déplaît pas forcément », note un expert du secteur.

En fait, c'est pour le président des Etats-Unis que la partie est la plus délicate : un pétrole élevé fait la joie d'un secteur en plein boom, qui n'a jamais caché son soutien au locataire de la Maison Blanche. Mais la hausse des prix de l'or noir commence à se faire sérieusement sentir sur les prix de l'essence à la pompe pour les consommateurs américains. ■

NABIL WAKIM



L'économie iranienne accuse le coup

Les sanctions américaines se font durement sentir. D'autres, touchant le secteur pétrolier, sont attendues début novembre

TÉHÉRAN - correspondance

La situation est pire qu'en 2011 et 2013, lorsque les sanctions internationales avaient fini par étrangler l'économie du pays », déplore Mahdi, propriétaire d'une usine de détergent pour voitures dans la banlieue de Téhéran, qui préfère rester anonyme. « Depuis que le rial chute, nous avons été obligés de diminuer notre production des deux tiers », explique-t-il. Cet Iranien de 40 ans a déjà dû remercer 28 de ses 40 employés.

Déjà en mars, il avait vu ses employés afghans – qui sont nombreux en Iran – repartir vers leur pays natal ou vers la Turquie, car, pour eux, « cela n'avait plus de sens d'être payés en rials ». L'incertitude est telle que Mahdi se demande s'il ne devra pas mettre la clé sous la porte d'ici à la fin de l'année iranienne, en mars 2019.

Depuis l'annonce, le 8 mai, du retrait des Etats-Unis de l'accord nucléaire, signé en 2015 entre l'Iran et les grandes puissances internationales, et le rétablissement unilatéral de sévères sanctions contre Téhéran, les entreprises européennes quittent le pays et l'économie iranienne accuse le coup.

La fin des liaisons d'Air France vers Téhéran, ce 18 septembre, ajoute la compagnie aérienne française à la liste des groupes occidentaux (Total, Daimler, British Airways, Peugeot, Renault...) qui, trop exposés aux Etats-Unis, ont préféré éviter les foudres de Washington.

Le 4 novembre entrera en vigueur le second volet des sanctions américaines visant la vente du pétrole iranien. Le premier volet comprend, depuis le 6 août, des blocages sur les transactions financières et les importations

de matières premières, ainsi que des mesures pénalisantes sur les achats dans le secteur automobile et l'aviation commerciale.

Malgré les déclarations du président iranien, Hassan Rohani, assurant que la crise sur le marché de devises est résolue, la monnaie iranienne, le rial, ne cesse de dégringoler face au dollar. Ce 16 septembre, le billet vert s'achetait à 143 000 rials contre 40 000 en février, soit une dépréciation du rial de 72 %.

Une inflation de 18 %

Bien que les bureaux de change aient reçu, début août et après quatre mois d'arrêt, la permission de reprendre leurs activités, ils refusent encore aujourd'hui de vendre dollars et euros, obligeant les Iraniens à aller se fournir auprès des marchands de rue illégaux qui demandent beaucoup plus que le taux pratiqué sur le marché officiel.

Pour enrayer la chute du rial, le président Rohani a d'abord imposé un taux fixe de 1 dollar pour 42 000 rials iraniens, alors que le billet vert s'achetait et se vendait beaucoup plus cher sur le marché noir. Ainsi, pendant quatre mois, seuls certains importateurs de produits de première nécessité pouvaient bénéficier de ces dollars « gouvernementaux ». Or

cette mesure, annulée début août, a donné lieu à des cas d'abus et de corruption, attisant la colère de la population.

L'instabilité sur le marché des devises, conjuguée aux sanctions américaines, pénalise des pans entiers de l'économie. D'après les sources officielles, la production d'automobiles a diminué de 38 % entre le 23 juillet et le 22 août. Le secteur de la restauration connaît une baisse de 40 %. Et le pouvoir d'achat des ouvriers aurait baissé de 70 %, affirment certains économistes.

Selon les chiffres de la Banque centrale iranienne, l'inflation a atteint 18 % en août en rythme annuel, contre 8 % il y a un an. Tous les prix ont augmenté, notamment ceux des produits alimentaires.

« A cause de l'envolée du prix des produits que nous utilisons, nous avons été obligés d'augmenter de 44 % nos tarifs depuis le mois de mars », explique Pedram qui produit des salades en barquette, à Téhéran. Dans ce contexte, les gens mangent beaucoup moins dehors. Disons que nous ne faisons plus de bénéfices. »

Et si auparavant cet Iranien de 37 ans envisageait de chercher des financeurs européens afin de développer son business, il a désormais laissé tomber « cette illusion ». « Aujourd'hui, je sais que je mettrai les clés sous la porte si le dollar atteint les 200 000 rials », glisse-t-il.

Face à cette situation, Téhéran a, fin août, dénoncé « l'étranglement » de son économie par Washington devant la Cour internationale de justice (CIJ), où ce pays de 80 millions d'habitants a engagé une procédure visant à enjoindre aux Etats-Unis de suspendre leur embargo. ■

GHAZAL GOLSHIRI

Les entreprises occidentales quittent le pays, à l'image d'Air France, qui cesse ce 18 septembre ses liaisons vers Téhéran

Publicité

LA HAUTE COUR D'IRLANDE
CHAMBRE COMMERCIALE

2018 n° 317 COS
2018 n° 120 COM

**AFFAIRE INTÉRESSANT LA SOCIÉTÉ
ZURICH INSURANCE PUBLIC LIMITED COMPANY**

ET

**AFFAIRE INTÉRESSANT LA LOI SUR
LES SOCIÉTÉS DE 2014
À PROPOS DE LA REQUÊTE DE LA SOCIÉTÉ
ZURICH INSURANCE PUBLIC LIMITED COMPANY**

Avis est donné par la présente que :

Par résolution spéciale adoptée par tous les membres de Zurich Insurance plc (la « Société ») le 31 août 2018, il a été décidé que le capital social de la Société serait réduit de 2 871 585 908,26 euros, cette réduction devant être réalisée en réduisant le montant du compte de primes d'émission de 2 871 585 908,26 euros à néant et en portant cette somme au crédit des réserves de la Société.

Une requête émise par la Société auprès de la Haute Cour d'Irlande a été déposée le 3 septembre 2018 afin d'obtenir une confirmation de la réduction du capital de la Société. La requête doit être entendue par la Haute Cour (Chambre commerciale) le 13 novembre 2018 à 11 h 00 à the Four Courts, Dublin 7, Irlande.

Toute partie concernée souhaitant comparaître à l'audience de la requête doit prévenir par écrit les

conseillers juridiques de la Société, McCann FitzGerald (à l'adresse Riverside One, Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 X576, Irlande) de son intention au plus tard à 17 h 00 le 02 novembre 2018. L'avis écrit doit indiquer si la partie concernée soutient la requête ou s'oppose à cette dernière. Si la partie concernée souhaite s'opposer à la requête, l'avis écrit doit fournir le détail des raisons pour lesquelles la partie s'y oppose. Si la partie concernée souhaite faire des déclarations ou se fonder sur des éléments de preuve lors de l'audience de la requête, toute déclaration écrite et toute déclaration sous serment établissant ces preuves doivent être déposées auprès de la Cour et un exemplaire doit en être signifié aux conseillers juridiques de la Société (à l'adresse susmentionnée) sans délai.

De plus amples informations sur la proposition de réduction de capital sont disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse

<https://www.zurich.fr/fr-fr/a-propos-de-zurich>.

Commerce : Pékin prépare sa riposte

Les Etats-Unis devraient annoncer de nouveaux droits de douane sur 200 milliards de dollars d'importations chinoises

HONGKONG - envoyé spécial

Guerre commerciale, troisième acte. Après avoir taxé les importations d'acier et d'aluminium en mars, puis instauré cet été des taxes de 25 % sur 50 milliards de dollars (43 milliards d'euros) de produits chinois importés, le président américain Donald Trump s'apprete à imposer à hauteur de 10 % « dans un premier temps » pas moins de 200 milliards de dollars d'importations chinoises, affirmant ce week-end le *Washington Post* et le *Wall Street Journal*. Après avoir soufflé le chaud, en proposant, le 12 septembre, à la Chine de discuter de nouveau, Washington souffle donc à nouveau le froid.

Anticipant le nouveau train de mesures, Geng Shuang, porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, a déclaré, vendredi, que « les mesures tarifaires américaines seront seulement contre-productives ». Il s'est notamment appuyé sur plusieurs appels émanant de groupements d'entreprises américaines ainsi que sur de nouvelles mises en garde de Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). La Chine, qui jusqu'ici a toujours répondu en adoptant en représailles des mesures similaires à celles des Américains, tente cette fois une approche plus subtile.

Double provocation

Les Américains lui reprochent-ils de ne pas ouvrir son marché, notamment aux établissements financiers ? Pékin invite en catastrophe, dimanche, le gratin de Wall Street à lui faire des propositions concrètes. Pour des raisons de calendrier, et sans doute aussi pour ne pas être récupérés par les autorités chinoises, la plupart des dirigeants des grandes banques américaines se sont fait représenter par un adjoint.

D'un autre côté, la Chine veut montrer qu'elle n'entend pas céder aux injonctions américaines. Selon le *South China Morning Post*, le quotidien de Hongkong, les dirigeants des entreprises publiques

La Chine n'a pas l'intention de renoncer à être, en 2025, leader dans dix secteurs technologiques-clés

chinoises – ces conglomérats aux finances opaques accusés par les Occidentaux de ne pas respecter les règles de la concurrence – vont être conviés à la fin septembre à Pékin. Présidée par Liu He, le plus proche conseiller du président Xi Jinping pour les questions commerciales, cette conférence aurait comme objectif de rappeler que les entreprises publiques ont un rôle majeur à jouer pour atteindre l'objectif que s'est fixé la Chine : être leader mondial, en 2025, dans dix secteurs technologiques clés.

Si sa tenue se confirme, cette réunion pourrait donc constituer une double provocation à l'égard des Etats-Unis. Non seulement les autorités chinoises n'ont aucune intention de réduire le rôle de ces entreprises publiques, mais elles n'entendent pas non plus renoncer à leur programme « Made in China 2025 » même si celui-ci n'est plus autant mis en avant.

Si la guerre commerciale avec les Etats-Unis illustre la rivalité qui oppose les deux principales puissances mondiales pour maîtriser les technologies de l'avenir, ses effets sur la croissance chinoise devraient rester modérés. Selon Carlos Casanova, économiste pour l'assureur-crédit Coface basé à Hongkong, son « impact devrait être inférieur à 0,5 % », même en intégrant les taxes sur 200 milliards d'exportations chinoises. A ses yeux, « l'obsession [de Pékin] pour la croissance est dépassée ». Selon lui, un endettement massif des entreprises publiques afin de soutenir la progression du produit intérieur est plus dangereux qu'un ralentissement de celui-ci. ■

FREDERIC LEMAÎTRE

En France, l'irrésistible essor des sites de vente de mode en ligne

Les sites étrangers Wish, SheIn ou Boohoo veulent profiter de l'engouement des Français pour l'achat de vêtements sur Internet

Ça brille beaucoup. Il y a des sequins, des bodys transparents, des chausures imprimées panthère et des blousons en fausse fourrure. Dans son bureau du 2^e arrondissement de Paris, Boohoo, le site britannique de mode vendue en ligne, a présenté le 13 septembre ses collections à 150 influenceurs et journalistes. Entre les portants de vêtements, les sucettes aux couleurs pastel et le bar à fleurs, tout est « instagrammable ». Comprennez photogénique pour des publications sur Instagram, média fétiche des « modeuses ». La blogueuse Chloebbbb (579 000 abonnés) est passée avant « un shooting à Londres ». Sur une balance, Baby Inesa (115 000 abonnés) prend la pause devant son smartphone. Un autre qualifie de « very sympa » les shorts, blousons et sweat-shirts de la collection hommes. Boohoo a tout parié sur cette volée de starlettes pour convertir les Français à son style et ses petits prix.

Son ambition ? « Devenir le numéro un mondial » de la mode, ironisent ses fondateurs, Carol Kane et Mahmud Kamani, en se moquant des Gargantua du secteur. Au Royaume-Uni, le groupe fondé en 2006 à Manchester s'est imposé derrière l'américain Amazon et Asos, autre coqueluche de la mode en ligne britannique. Son introduction en Bourse en 2014 lui a permis de financer et de « dérouler » un plan de développement, dit M^{me} Kane. D'abord en Australie, puis en Nouvelle-Zélande et enfin aux Etats-Unis, lors de l'acquisition de la marque américaine

Nasty Gal pour 20 millions de dollars (17 millions d'euros) en 2017.

Cette fois, Boohoo franchit la Manche, monte une équipe autour de Nicolas Perignon, un ancien de La Redoute et d'Asos, tout en préparant son arrivée en Allemagne. L'offensive de celui qui a doublé son chiffre d'affaires en 2017 (650 millions d'euros) surprend, tant le marché hexagonal traverse une crise sans précédent depuis dix ans. Après un petit rebond en 2017, les ventes des distributeurs d'habillement ont reculé de 2,9 % en valeur entre janvier et août, par rapport à l'année dernière, selon l'Institut français de la mode. Les fermetures de magasins se multiplient. Ainsi Happy-chic veut fermer 88 de ses enseignes Jules, Brice et Bizzbee et supprimer 466 emplois. Le britannique New Look va se séparer de 21 de ses 29 points de vente français d'ici à 2021, faute de rentabilité.

« Cibler des influenceurs »

Alors pourquoi débarquer en France ? Le marché de l'e-commerce est mûr, explique M^{me} Kane. Nos compatriotes sont, il est vrai, de plus en plus nombreux à acheter leurs vêtements en ligne. « Un Français sur deux a franchi le pas », observe Hélène Janicaud, directrice des études du département mode chez Kantar Worldpanel. Plus de 120 millions de commandes de vêtements et chaussures ont été conclues sur Internet en France sur les douze derniers mois, à fin juin 2018. Ce sont « 6 millions de plus qu'en 2017 », relève Kantar Worldpanel. Résultat : l'e-commerce d'habillement affi-

che une progression de 6,5 % au cours des huit premiers mois de 2018. Bref, acheter des vêtements sur le Net est devenu une habitude. Et, sur la Toile, la « fast-fashion », c'est-à-dire cette mode de vente de collections renouvelées rapidement en fonction des dernières tendances fait mouche. Notamment auprès de ceux qui, par impulsion, achètent par le biais de leur téléphone mobile.

Aux yeux des nouveaux entrants, les barrières du marché français ne sont plus insurmontables. Pour contrer Etam, Promod et autres Pimkie, il n'est plus nécessaire de monter un coûteux réseau de magasins, de s'installer dans les centres commerciaux et d'embaucher, contrairement à ce que l'espagnol Zara, le suédois H&M ou le néerlandais C & A ont dû de faire. Un site Internet suffit. Le Net permet aussi d'échapper aux campagnes de publicité onéreuses. « Les réseaux sociaux permettent de cibler des influenceurs et d'obtenir un meilleur retour sur investissement » que la télévision ou la presse, juge M^{me} Kane.

De fait, les pure players de la mode en profitent. Loin derrière

L'e-commerce d'habillement affiche une progression de 6,5 % au cours des huit premiers mois de 2018

Amazon, leader du marché français de la mode en ligne, et Asos, qui s'est imposé à la septième place en sept ans, SheIn inquiète les enseignes historiques. Inconnu du grand public en 2015, ce site chinois spécialisé dans la mode féminine est apparu dans les radars de Médiamétrie en mars 2016. « Depuis son audience ne cesse de grimper », observe Bertrand Krug, directeur du département Internet. En juin, elle a atteint 2,6 millions de visiteurs uniques par mois, contre 1,5 million en juillet 2017. « C'est déjà le cinquième investisseur sur le marché publicitaire dans le secteur de la mode », note M^{me} Janicaud. SheIn a autant dépensé en publicité pluri-média qu'Intersport, premier distributeur d'habillement en France.

L'Américain Wish affole aussi les compteurs. Pour quelques euros, cette sorte de souk en ligne vend de tout, après inscription sur Facebook. L'habillement est son moteur. « 4 % des Français ont déjà acheté de la mode sur Wish », dit Kantar Worldpanel. Un taux de pénétration égal à celui de Kiabi, acteur majeur du marché, et un peu supérieur à RueduCommerce, observe M^{me} Janicaud. Les consommateurs se laissent tenter par des tarifs à la casse : le montant moyen dépensé sur Wish est de 6,50 euros, contre 18 euros chez Amazon, selon Kantar Worldpanel. SheIn attire aussi par ses petits prix malgré des délais de livraison de deux semaines. Ainsi le site émerge auprès des jeunes, celle-là même que vise Boohoo. La bataille promet d'être rude. ■

JULIETTE GARNIER

Le marché indien de ferroviaire, théâtre d'une féroce bataille entre industriels

Alstom vient de remporter le marché du métro de Bombay, devançant le chinois CRRC

BOMBAY - correspondance

Nouveau succès pour Alstom en Inde. Après avoir remporté, en 2015, le contrat de fourniture de 800 locomotives aux Indian Railways pour l'équivalent de 3,5 milliards d'euros, le constructeur de trains français a signé, lundi 10 septembre, le marché des rames du premier métro souterrain de Bombay, la capitale financière du pays (21 millions d'habitants). Alstom va fabriquer 31 rames automatiques composées de 248 wagons, pour 315 millions d'euros.

« Ce marché concerne une agglomération gigantesque, et il aura la caractéristique inédite d'être au maximum de sa capacité dès sa mise en service en 2021, avec un million de passagers par an, ce qui est énorme », explique au Monde Alain Spohr, directeur d'Alstom pour l'Asie du Sud. La Mumbai Metro Rail Corporation (MMRC), maître d'ouvrage du projet, estime que l'infrastructure aura pour effet de réduire de 35 % la circulation automobile en surface.

En mars, Alstom avait déjà été adjudicataire du lot alimentation électrique de la ligne, et l'entreprise vient d'apprendre qu'elle était moins-disante sur le lot si généralisé. « Au total, nous pourrions arriver à une opération à plus de 400 millions d'euros », indique Alain Spohr, « soit bien davantage que les trois métros sur lesquels nous intervenons actuel-

lement », à Madras (265 millions d'euros), Cochin et Lucknow (150 millions d'euros chacun).

Le matériel roulant de Bombay sera assemblé sur la plate-forme Metropolis qu'Alstom a déjà mise en œuvre à Barcelone, Amsterdam, Riyad, Dubaï et Singapour. « A la demande de MMRC, les trois quarts des roues du métro seront motorisés alors qu'en général la moitié seulement l'est. Cela permettra des accélérations et des freinages plus rapides, c'est une première en Inde », souligne M. Spohr, qui se félicite de « la liberté » qui a été donnée aux différents concurrents en lice.

« Make in India »

« Habituellement, le donneur d'ordre impose des spécifications très strictes et il est quasiment impossible de sortir des clous dans l'offre que l'on dépose », indique le patron d'Alstom en Inde. « Ici, la procédure a été équitable et transparente, le client était focalisé sur le résultat final plus que sur les moyens pour y parvenir. »

Un argumentaire qui laisse sceptique l'autre finaliste, la China Railway Rolling Stock Corporation (CRRC), numéro un mondial des équipementiers ferroviaires, qui avait pris pour habitude de rafler l'essentiel des métros en Inde. Selon une source interne contactée par Le Monde, l'entreprise chinoise a d'ailleurs été « très surprise » du prix proposé par Alstom. Installé dans le sous-continent

depuis 1911, le constructeur hexagonal, lui, met sa victoire au crédit du financeur du métro de Bombay, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), qui, selon ses dires, n'était pas mécontente de trouver une alternative au chinois, mais aussi au coréen Hyundai Rotem et au canadien Bombardier.

« Les entreprises françaises maîtrisent toute la chaîne de valeur, c'est une approche qu'aucun concurrent n'est capable de proposer et qui séduit les Indiens », observe l'ambassadeur de France à New Delhi, Alexandre Ziegler. C'est ainsi que l'on retrouve sur plusieurs chantiers en cours (à Nagpur, Pune et Bangalore, notamment) les sociétés Egis et Systra pour la partie ingénierie, Vossloh pour les aiguillages et les traverses en béton, Thales pour la signalisation, Keolis et RATP Transdev pour l'exploitation.

Autre élément qui fait sens depuis que le gouvernement nationaliste de Narendra Modi impose sa politique du « make in India » à l'industrie manufacturière étrangère : Alstom produit localement, grâce à ses trois usines situées au Bihar, en Andhra Pradesh et au Karnataka. « Nos entreprises ont fait du « Make in India » avant l'heure, tandis que leurs homologues chinoises ne s'y sont pas encore mises », pointe M. Ziegler. Le constructeur français se targue d'emmener avec lui dans l'aventure toute une série de sous-trai-

tants européens installés eux aussi en Inde, tels les allemands ABB et Knorr-Bremse, ou le français Faiveley.

Sur place pourtant, les PME françaises du secteur n'attendent à aucune retombée. « Ici, Alstom fait travailler essentiellement des sociétés indiennes et ses représentants ne veulent même pas nous rencontrer », déplore David Moszkowicz, directeur à Bangalore de Lumiplan, société spécialisée dans les panneaux d'information pour les voyageurs. L'horizon indien n'en reste pas moins séduisant. Une trentaine de projets de métros sont dans les cartons et, dans le ferroviaire, 120 milliards d'euros d'investissements sont programmés sur dix ans. « L'Inde est l'un des plus gros potentiels de développement ferroviaire dans le monde, les autorités locales estiment que le nombre de passagers transportés doublera d'ici à 2022, pour atteindre 16 milliards par an », rappelle l'ambassadeur de France.

Une ombre demeure, celle de la SNCF. Après avoir vu la ligne à très grande vitesse Bombay-Ahmedabad leur échapper au profit du Shinkansen japonais, les chemins de fer français sont en train de vivre une autre mésaventure avec le projet de ligne rapide entre Delhi et Chandigarh. Leur président, Guillaume Pepy, espérait emporter le marché à la faveur de la visite d'Emmanuel Macron en Inde en mars. Il n'en a rien été. ■

GUILLAUME DELACROIX

52 %

C'est la part des tâches professionnelles courantes que les robots réaliseront dès 2025, contre 29 % aujourd'hui, selon une étude publiée lundi 17 septembre par le Forum économique mondial, la fondation genevoise organisant le Forum de Davos. Le rapport affirme néanmoins que « la révolution robotique créera 58 millions de nouveaux emplois net ces cinq prochaines années ». Les secteurs les plus touchés seraient la comptabilité, le secrétariat, les usines d'assemblage, les centres de gestion des clients et les services postaux. - (AFP)

BUDGET

Le Costa Rica secoué par des grèves

Le Costa Rica entrain, lundi 17 septembre, dans sa deuxième semaine de grève du secteur public, vent debout contre un projet de réforme fiscale prévoyant des hausses d'impôt alors que les députés commencent à en débattre. Le secteur de l'éducation (des écoles primaires à l'université) et les hôpitaux publics sont particulièrement concernés. Les grévistes exigent le retrait du projet de réforme qui, selon eux, toucherait les plus défavorisés, tandis que le gouvernement cherche à contenir le déficit public. Celui-ci s'est élevé à 6,2 % du produit intérieur brut en 2017 et pourrait atteindre 7,2 % cette année sans nouvelles recettes.

MÉDIAS

France Télévisions veut arrêter de vendre ses séries à Netflix

France Télévisions compte arrêter de vendre ses séries à Netflix, a affirmé, dimanche 16 septembre, sur Europe 1, la présidente du groupe public, Delphine Ernotte, pour en réserver l'exclusivité à la future plate-forme Salto, commune à France.tv, TF1 et M6. Afin de rivaliser avec la plate-forme américaine de vidéo à la demande par abonnement, qui compte près de 3,5 millions d'abonnés dans l'Hexagone, Salto, dont la date officielle de lancement n'est pas encore connue, devra « permettre d'exposer un catalogue beaucoup plus large que ce que nous sommes capables d'exposer aujourd'hui », a-t-elle déclaré. - (AFP)

M Emploi

LES OFFRES D'EMPLOI *Le Monde* | MONSTER

DIRIGEANTS - FINANCES, ADMINISTRATION, JURIDIQUE, R.H. - BANQUE, ASSURANCE - CONSEIL, AUDIT - MARKETING, COMMERCIAL, COMMUNICATION
SANTÉ - INDUSTRIES & TECHNOLOGIES - ÉDUCATION - CARRIÈRES INTERNATIONALES - MULTIPOSTES - CARRIÈRES PUBLIQUES

Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur www.lemonde.fr/emploi - VOUS RECRUTEZ ? M Publicité : 01 57 28 39 29 emploi@mpublicite.fr



Organisation mondiale de la Santé

"Promouvoir la santé,
assurer la sécurité dans
le monde,
servir les populations
vulnérables"

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) cherche Directeur chargé de la communication (H/F)

(Avis de vacance de poste 1803530)

Dans le cadre du mandat et de la mission de l'OMS, le directeur chargé de la communication élabore une stratégie de communication efficace, et crée des moyens de communication innovants pour accroître la visibilité de l'OMS afin de disséminer un message auprès des principaux intervenants ainsi que du public.

Plus précisément, le directeur chargé de la communication devra :

• **INNOVER**

Identifier les défis externes et les nouveaux enjeux. Concevoir des stratégies pour les gérer tout en anticipant et en mettant en œuvre des outils et des canaux de communications appropriés au contexte de l'OMS.

• **PARTENARIAT**

Apporter des conseils stratégiques en matière de communication au directeur général et à l'équipe de direction de l'OMS, conduire les communications internes, assurer la liaison avec les partenaires et établir des réseaux externes pour garantir le soutien dans la promotion des messages et recommandations de l'OMS.

• **DIRIGER**

Assurer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une nouvelle stratégie de communication mondiale de l'OMS et promouvoir les politiques de communications de l'OMS.

• **GÉRER**

Diriger l'organisation, la gestion, le fonctionnement et la performance du département de communication.

Salaire : ce poste est classifié au grade "D2" dans les échelles du système de traitements et indemnités des Nations unies. L'OMS offre des avantages attrayants pour les expatriés incluant une couverture pour l'assurance-maladie, une allocation d'études pour la scolarisation des enfants et un forfait de réinstallation.

Pour plus d'information et soumettre votre candidature **avant le 14 octobre 2018**, veuillez vous référer au lien suivant : <https://goo.gl/S4tLV1>

<http://www.who.int/careers/en/>



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Au sein de l'Université franco-allemande (UFA), le poste du/de la

vice-président/e français/e (et futur/e président/e)

est à pourvoir au 1er janvier 2020. Selon le calendrier actuel et les statuts de l'UFA, le/la vice-président/e français/e prendra la fonction de président/e au 1er janvier 2022 pour une durée de deux ans. Le mandat de quatre ans prendra fin au 31 décembre 2023 et est renouvelable une seule fois.

Conjointement avec le président allemand en mandat de 2020 à 2021, le/la vice-président/e français/e forme la présidence de l'UFA. La présidence est élue par les établissements membres de l'UFA sur proposition du conseil d'université.

L'UFA est un réseau d'environ 190 établissements d'enseignement supérieur français et allemands qui organisent des formations intégrées binationales et trinotionales et des collèges doctoraux. Son siège est situé à Sarrebruck.

Missions :

Conformément à l'Accord de Weimar portant création de l'UFA, le vice-président apporte son concours au président pour la mise en œuvre de la politique de l'UFA dans le cadre des décisions du conseil d'université. Le président représente l'UFA à l'égard des tiers. La présidence dispose d'un secrétariat dirigé par un secrétaire général.

Profil :

Est éligible au poste de vice-président français toute personne :

- ayant exercé une activité d'enseignement supérieur significative,
- disposant d'une expérience de direction au sein d'un établissement ou d'une institution d'enseignement supérieur,
- disposant d'une expérience en matière de développement de projets de coopération internationaux,
- présentant une capacité à animer des réflexions collectives susceptibles de contribuer à une approche innovante du management interculturel franco-allemand,
- possédant une bonne maîtrise de la langue allemande,
- disposant de bonnes connaissances des systèmes d'enseignement supérieur français et allemand et de leur environnement institutionnel et
- exerçant son activité dans un établissement d'enseignement supérieur français.

La présidence souhaitée au siège de l'UFA à Sarrebruck est d'une journée hebdomadaire pour la fonction de vice-président et de deux jours par semaine pour la fonction de président.

Les membres de la présidence reçoivent de l'UFA des indemnités de voyage et de séjour liées à leurs fonctions, ainsi qu'une prime d'administration appropriée.

Les candidatures, accompagnées du dossier d'usage, devront être adressées d'ici le **15 décembre 2018** (date de réception) à Monsieur le Président du Comité électoral de l'Université franco-allemande, Villa Europa, Kohlweg 7, D-66123 Saarbrücken.

Toute demande d'information complémentaire devra être adressée à Monsieur Jochen Hellmann, secrétaire général et responsable du scrutin, tél. +49 (0) 681 938 12 103 ou courriel : hellmann@dfh-ufa.org.

Vous trouverez sous le lien suivant nos dispositions en matière de protection des données : <https://www.dfh-ufa.org/fr/charte-de-confidentialite/>

> Offres d'emploi

AVIS DE CONCOURS
Le centre de gestion de la Meuse organise

LE CONCOURS DE SAGE-FEMME TERRITORIAL

en convention avec les Centres de Gestion de l'Interregion Grand Est, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de Loire Atlantique, des Bouches du Rhône, des Alpes Maritimes
(19 postes ouverts)

Conditions d'accès

Sont admis à se présenter au concours de sage-femme territorial, les candidats titulaires d'un des diplômes ou titres mentionnés à l'article L. 4151-5 du Code de la santé publique ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre chargé de la santé en application de l'article L. 4151-5-1 de ce même code.

Nature et programme des épreuves

Le concours d'accès au cadre d'emplois des sages-femmes territoriales comporte une épreuve orale d'admission consistant en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel,

permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé).

Modalités d'inscription

Toute inscription au concours doit faire l'objet d'une préinscription sur le site internet du centre de gestion de la Meuse www.cdg55.fr et d'une impression papier du dossier saisi en ligne. Aucun dossier photocopié ou impression d'écran ne sera accepté. Seul le dossier issu de la préinscription et comportant le numéro du candidat ainsi que les informations saisies en ligne sera accepté.

Le règlement du concours et les informations relatives au cadre d'emplois des sages-femmes territoriales figurent dans la brochure d'information accessible sur le site de préinscription.

L'épreuve unique orale d'admission aura lieu à compter du 25 mars 2019.
La période de préinscription est fixée du 6 novembre 2018 au 12 décembre 2018.

Les dossiers d'inscription devront être retournés ou déposés au centre de gestion de la Meuse pour le **20 décembre 2018 dernier délai**, le cachet de la poste faisant foi au :
CENTRE DE GESTION DE LA MEUSE - 92 RUE DES CAPUCINS - CS 90054 - 55202 COMMERCY CEDEX



L'Université du Luxembourg

est une université multilingue, internationale et centrée sur la recherche.

L'Université du Luxembourg recrute pour la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance un

Professeur en droit civil (M/F)

- **Ref: F2-070006** (à mentionner dans toute correspondance)
- **Contrat à durée indéterminée (40 h/semaine)** • **Statut de salarié**

Mission

Le/la professeur/e recruté/e fera partie de l'équipe de droit privé européen. Dans le cadre de cette équipe mais aussi au-delà, il/elle devrait pouvoir collaborer et monter des projets de recherche avec des enseignants-chercheurs d'autres disciplines qui se réfèrent aux techniques du droit civil en même temps qu'elles les impactent : droit de la consommation, procédure civile, droit international privé, droit bancaire et financier, droit commercial, droit du travail, droit de la protection des données. Ses recherches, en liaison constante avec tout ou partie de ces autres disciplines, devraient être menées principalement d'un point de vue européen et comparatiste, mais aussi comporter des aspects de droit national luxembourgeois.

Le/la professeur/e recruté/e devra assurer des enseignements fondamentaux dans le cadre du Bachelor en Droit. Ces enseignements seront d'abord des cours transnationalisés, mais il/elle sera également chargé/e d'assurer des cours de droit luxembourgeois et de coordonner les équipes assurant les séminaires de droit luxembourgeois complémentaires aux cours transnationalisés. Il/elle sera également chargé/e d'enseignements en master, notamment dans le master de droit privé européen (Master in European Private Law, LL.M.).

Profil

- Titulaire d'un doctorat en droit, depuis au moins 3 ans
- Très bonne maîtrise de l'anglais afin de pouvoir assurer des cours dans cette langue

L'Université de Luxembourg est un employeur qui assure l'égalité des chances.



Postulez en ligne au plus tard le 10 novembre 2018.
Lien : <http://emea3.mrted.ly/1xxb1>

Le Monde

Quotidien préféré des Premium avec chaque jour
2,7 M de lecteurs pour 284 738 exemplaires diffusés*

Retrouvez toutes nos offres sur www.lemonde.fr



L'installation du dôme de l'EPR de Flamanville, le 16 juillet 2013.

CHARLY TRIBALLEAU/AFP

L'EPR, le cauchemar d'EDF

Sur la façade du siège d'EDF, avenue de Wagram, à Paris, la gigantesque banderole de Greenpeace affiche la couleur : « 74 milliards de dette... et avec le nucléaire c'est pas fini ! » On y voit le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, faisant deux doigts d'honneur aux passants, sous la mention « Merci Jean-Bernard ». Cette action coup de poing de décembre 2016 marque une nouvelle étape dans l'argumentaire des opposants au nucléaire : il ne s'agit plus seulement de dénoncer les risques d'accident, mais aussi le risque financier qui pèserait sur EDF.

Les ONG ne sont plus seules sur ce terrain. En juin, celui qui était alors le ministre de tutelle d'EDF, Nicolas Hulot, a repris l'argument. « Une des raisons pour lesquelles EDF se retrouve en difficulté, c'est que notamment la filière nucléaire, pardon de le dire, nous amène dans une dérive. » Dans une allusion claire au coûteux chantier de Flamanville (Manche), il précise : « On voit bien qu'économiquement, il y a une espèce de règle d'or qui est en train de s'imposer dans cette filière, c'est qu'en réalité, on ne tient jamais nos promesses. » Le ministre reprend là une critique de plus en plus courante : non seulement le nucléaire est devenu trop coûteux, mais il serait en plus une erreur stratégique majeure pour EDF.

Pourtant, le réacteur EPR (evolutionary power reactor) est au cœur de la stratégie du groupe. Il est présenté comme la solution au problème du changement climatique et comme la promesse d'un leadership mondial dans une technologie à laquelle croit plus que jamais le premier opérateur nucléaire au monde, qui emploie plus de 150 000 personnes. L'EPR est-il en train de couler EDF ou est-il sa planche de salut ?

Pour l'instant, le chemin de croix continue. En juillet, le chantier de Flamanville a connu de nouvelles difficultés : après l'annonce de problèmes de soudures, EDF a dû se résoudre à annoncer un énième retard du chantier. Débuté en 2007, il devait durer cinq ans et coûter 3,5 milliards d'euros. Au final, la centrale ne devrait être opérationnelle qu'à l'été 2020, soit huit ans plus tard que prévu, et aura coûté près de 11 milliards d'euros.

Dans le monde, un seul EPR a été raccordé au réseau, en Chine, à Taishan. En Finlande, le chantier d'Olkiluoto, lancé par Areva, ne devrait pas être achevé avant la mi-2019. En Grande-Bretagne, le chantier d'Hinkley Point a déjà plus d'un an de retard et suscite un scepticisme important.

Ce devait être le fleuron de l'industrie nucléaire française. Pour l'électricien, c'est désormais sa survie et celle de toute une filière qui est en jeu, ce alors que le groupe est fortement endetté et que ses revenus s'amenuisent

Une gestation difficile, une filière « rouillée »

Pour comprendre les difficultés de l'EPR, il faut se souvenir de l'incroyable chantier industriel qu'a représenté le parc nucléaire français. Entre 1978 et 2002, pas moins de 58 réacteurs sont raccordés au réseau. Certaines années, 6 réacteurs sont mis en ligne simultanément ! A l'époque, le plan lancé par l'Etat et EDF se finance à grands coups d'emprunts sur le marché américain et mobilise massivement l'industrie française.

Mais ce parc n'est pas éternel et la filière engage, dès la fin des années 1990, la réflexion sur un nouveau réacteur, qui prendra le relais des centrales actuelles après quarante ans de fonctionnement. Les équipes de Framatome et de Siemens commen-

cent alors à travailler sur un projet dit de troisième génération. L'objectif : un réacteur plus puissant, plus sûr, et qui soit, à l'image d'Airbus, une réussite européenne. Dès l'origine, les concepteurs cherchent un niveau de sûreté très élevé et intègrent les standards français et allemands.

Chez EDF, Xavier Ursat, directeur du Nouveau Nucléaire, explique que ce choix répondait à trois principes : « D'abord, il s'agissait de bénéficier du retour d'expérience du parc existant. Ensuite, l'idée, c'était d'avoir des exigences de sûreté très élevées. Et enfin, d'avoir un réacteur de forte puissance, ce qui permet de produire une grande quantité d'électricité sur une surface extrêmement réduite. » La décision est prise formellement

« LA COMPLEXITÉ DE L'EPR, C'EST QU'ON A AJOUTÉ DES EXIGENCES ALLEMANDES ET FRANÇAISES. IL Y A DEUX BRETelles ET TROIS CEINTURES »

JACQUES PERCEBOIS
économiste de l'énergie

en 2005 et, à l'époque, personne n'imaginait que ce réacteur du futur ne sera toujours pas opérationnel treize ans plus tard.

De l'avis général, EDF s'est lancé sans être suffisamment prêt. La réflexion sur le réacteur a été très pointue, mais la phase de fabrication a été négligée. « C'est surtout le fruit de l'arrogance incroyable d'EDF à l'époque. Le chantier a été lancé alors que le design [la conception] n'était pas gelé », reconnaît aujourd'hui un haut dirigeant du groupe, qui déplore : « On a fait et défait énormément, on a perdu beaucoup de temps. »

Surtout, les ingénieurs français réalisent progressivement que la filière nucléaire française est « rouillée » : la dernière centrale connectée au réseau, Civaux (Vienne), l'a été en 2002. La plupart des responsables ayant travaillé sur la création du parc nucléaire sont partis à la retraite. Mais c'est chez les sous-traitants que la perte de compétences est la plus cruelle. « Il a fallu réapprendre à construire des centrales », témoigne un responsable d'EDF, qui raconte comment on a dû rappeler des grands anciens au moment où les choses ont commencé à déraiper.

« Tout est plus compliqué, dans une centrale, détaille l'économiste de l'énergie Jacques Percebois, même couler du béton ou faire une soudure doit être fait de manière

L'atome recule partout, sauf en Chine

L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE MONDIALE se relèvera-t-elle un jour de l'accident de Fukushima ? Depuis 2011, le secteur connaît une très faible croissance en Europe occidentale et aux Etats-Unis. Il reste relativement dynamique en Asie, particulièrement en Chine, et en Russie. Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), « l'énergie nucléaire pourrait avoir du mal à conserver sa place actuelle dans le mix énergétique mondial ».

Un faible nombre de réacteurs en construction En 2018, 50 réacteurs sont en construction dans le monde, dans 15 pays. Ce chiffre est le plus bas depuis dix ans, selon le World Nuclear Industry Status Report, qui note que 33 de ces réacteurs connaissent des retards importants. 80 % des nouveaux réacteurs sont construits en Asie ou en Europe centrale ou orientale. De-

puis 2013, cinq projets ont été abandonnés en cours de construction.

Une production électrique d'origine nucléaire en déclin En 2017, les réacteurs nucléaires ont fourni 10 % de la production d'électricité dans le monde. Cette part était de 17,5 % en 1996, ce alors même que la consommation électrique a considérablement augmenté.

La production est légèrement répartie à la hausse depuis deux ans grâce à la Chine, mais le parc mondial est entravé par la mise à l'arrêt d'une grande part du parc japonais. Depuis la catastrophe de Fukushima, seuls 9 réacteurs sur les 54 que compte l'Archipel ont redémarré. En France, la part de production de l'électricité produite par le nucléaire s'élevait à 71 % en 2017, une année basse à cause des arrêts obligatoires de plusieurs centrales.

Un marché tourné vers la Chine Le moteur de l'industrie nucléaire est désormais à Pékin. Sur les 50 réacteurs en construction dans le monde, 16 le sont en Chine. Et parmi les 4 nouveaux réacteurs dont la construction a débuté en 2017, 3 se trouvent en Chine et un au Pakistan, bâti par une entreprise chinoise. Sur les 5 réacteurs à avoir démarré dans le monde en 2018, 3 sont en Chine – dont le premier EPR, qui a été connecté au réseau, à Taishan.

Un désengagement de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis La concurrence du gaz et des énergies renouvelables pèse de plus en plus fortement, de même que des choix politiques. L'Allemagne, la Belgique et la Suisse ont annoncé leur désengagement progressif du nucléaire. Aux Etats-Unis, des projets de construction sont à l'arrêt et plusieurs centrales sont

menacées d'être arrêtées. Seuls la France, la Finlande et le Royaume-Uni se sont lancés dans la construction de réacteurs – tous trois des EPR.

Un parc mondial vieillissant Plus de la moitié des réacteurs ont plus de 25 ans, selon l'AIEA. En France, 30 des 58 réacteurs du pays atteindront l'âge de 40 ans entre 2019 et 2025. L'enjeu est essentiel pour la filière : plus les centrales vieillissent, plus les coûts de maintenance et de sûreté augmentent. Mais surtout, le rythme de construction effréné des réacteurs dans les années 1970-1980 n'a pas connu de suite. « La capacité de production électrique nucléaire risque de se réduire dans les prochaines décennies, des réacteurs vieillissants étant arrêtés et cette industrie faisant face à une baisse de compétitivité », note l'AIEA. ■

NA.W.

L'EPR, une technologie de pointe qui accumule les retards

MALGRÉ TOUS
LES PROBLÈMES, EDF
CONTINUE DE MISER
FIÈREMENT SUR
L'EPR, ET
EN FAIT LA PIERRE
ANGULAIRE
DE SA STRATÉGIE

très spécifique. » « Le problème n'est pas l'EPR, c'est d'abord un problème industriel : EDF est un très bon exploitant mais ne sait plus construire », se désole un ancien dirigeant d'Areva, qui souligne aussi un « problème culturel » chez EDF, qui n'aurait pas accepté le design d'origine.

Une des difficultés est d'ailleurs venue dès la conception franco-allemande sous l'égide du français Framatome et de l'allemand Siemens. « La complexité de l'EPR, c'est qu'on a ajouté des exigences allemandes et françaises. Il y a deux bretelles et trois ceintures », explique M. Percebois. D'autant que le réacteur est le plus puissant jamais envisagé : 1650 mégawatts, alors que la génération précédente va de 900 à 1450 mégawatts.

« C'est vrai que les difficultés de conception ont pénalisé la filière, mais tous les réacteurs de troisième génération dans le monde sont en retard », modère Valérie Faudon, de la Société française d'énergie nucléaire (SFEN). « Si on devait refaire le film, on le ferait globalement de la même manière », maintient Xavier Ursat, d'EDF, pour qui « le choix d'origine de l'EPR est un bon choix ».

Le coût de la sûreté La perte de savoir-faire de la filière française n'est pas la seule raison des retards et des surcoûts : depuis l'accident de Tchernobyl, en 1986, et plus encore depuis celui de Fukushima, en 2011, les questions de sûreté sont de plus en plus prégnantes. Cela aurait pu être une aubaine pour un réacteur conçu pour être « le plus sûr du monde ». « Le problème de ces modèles, c'est qu'ils deviennent beaucoup trop complexes et trop coûteux : en faisant monter la sûreté d'un cran, on augmente la facture », explique le chercheur britannique Paul Dorfman.

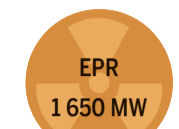
L'EPR prévoit notamment un dispositif spécial en cas de fusion du cœur du réacteur – ce qui s'est produit à Fukushima – et une paroi externe conçue pour encaisser le choc du crash d'un avion. « Quand il y a eu l'accident de Fukushima, nous n'avons rien eu à changer ou presque sur l'EPR. Il est de naissance compatible avec des niveaux de sûreté très élevés », se félicite M. Ursat. Ce haut niveau de sûreté est l'une des raisons de la forte puissance : puisque mettre en place ces normes coûte cher, autant construire le réacteur le plus puissant possible pour rentabiliser les investissements.

L'électricien travaille aujourd'hui sur une conception simplifiée pour faire baisser les coûts, tout en assurant que cela ne fera pas baisser le niveau de sûreté. « C'est très problématique », s'inquiète M. Dorfman, pour qui « promettre un EPR moins cher veut dire promettre un EPR moins sûr ».

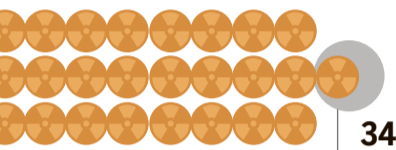
La tâche se révèle d'autant plus difficile que, depuis l'accident de Fukushima, le marché mondial du nucléaire s'est rétréci. Certes, l'EPR est en cours de construction dans quatre pays, mais, à chaque fois, il a rencontré des difficultés importantes. Dans ces conditions, il n'est pas simple de trouver des pays volontaires pour se lancer dans l'aventure. « A l'international, l'EPR s'est avéré un mauvais produit : trop gros, trop cher, trop difficile à maîtriser pour des pays qui n'ont pas d'expérience dans le domaine », souligne Yves Marignac, expert critique du nucléaire. De fait, hormis le Royaume-Uni et l'Inde, EDF ne dispose d'aucun autre projet concret à développer. « On a validé la technologie à Taishan », répond-on chez EDF, où l'on assure que le démarrage du premier EPR du monde en Chine, en juin, va changer cette perception.

Des finances de plus en plus tendues Malgré ces problèmes, EDF continue de miser fièrement sur l'EPR, et en fait la pierre angulaire de sa stratégie. Il faut dire que l'entreprise dirigée par Jean-Bernard Lévy est en mauvaise posture : sa dette, en 2017, atteint 33 milliards d'euros et son cash-flow disponible est négatif depuis onze ans. « Le groupe a une dette élevée, mais c'est son modèle de développement historique », justifie-t-on en interne. Mais les revenus s'amenuisent : EDF perd 100 000 clients particuliers par mois et peine à s'imposer en France dans le secteur des renouvelables. L'Etat a dû recapitaliser le groupe à hauteur de 4 milliards en 2016. Pour la direction actuelle de l'entreprise, sa santé

Le plus puissant des réacteurs nucléaires français

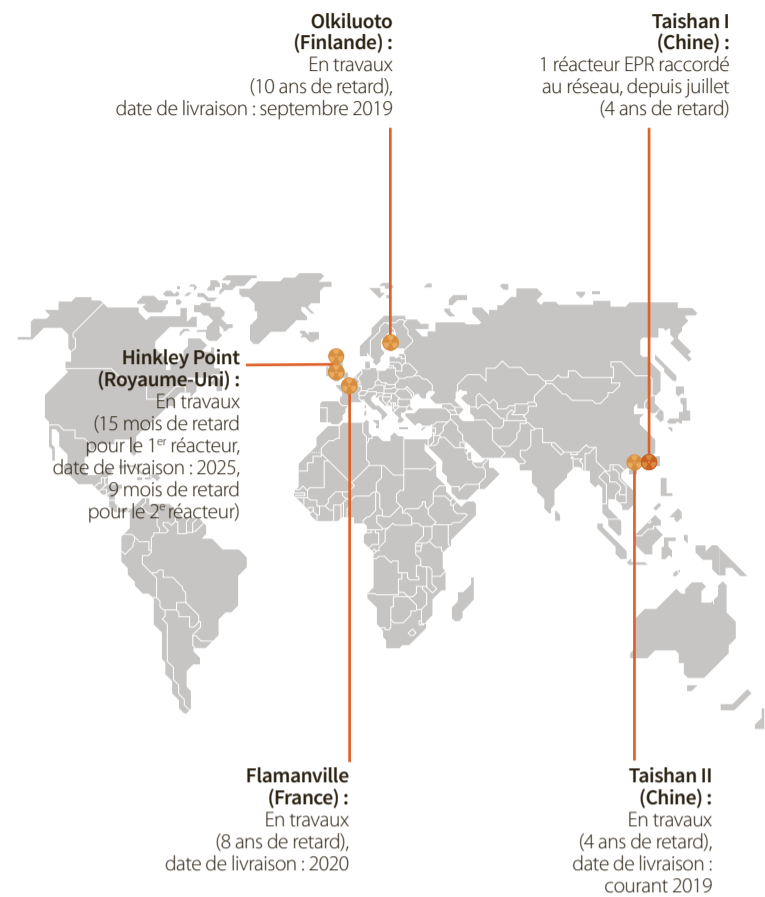
TYPE ET PUISSANCE
DES RÉACTEURS EN FRANCE,
EN MÉGAWATTS

En construction

Mis en service
entre 1996 et 1999Mis en service
entre 1984 et 1993Mis en service
entre 1977 et 1987NOMBRE DE RÉACTEURS EN FRANCE,
SELON LE TYPE

1 réacteur de la centrale de Fessenheim, la plus vieille centrale encore en activité en France (fonctionnelle depuis 1977), représente entre 54 % et 57 % de la puissance d'un EPR

Dans le monde, 5 EPR en construction, 1 en fonctionnement



Flamanville, symbole des difficultés rencontrées

UN CHANTIER QUI PREND DU RETARD ET ACCUMULE LES SURCÔUTS

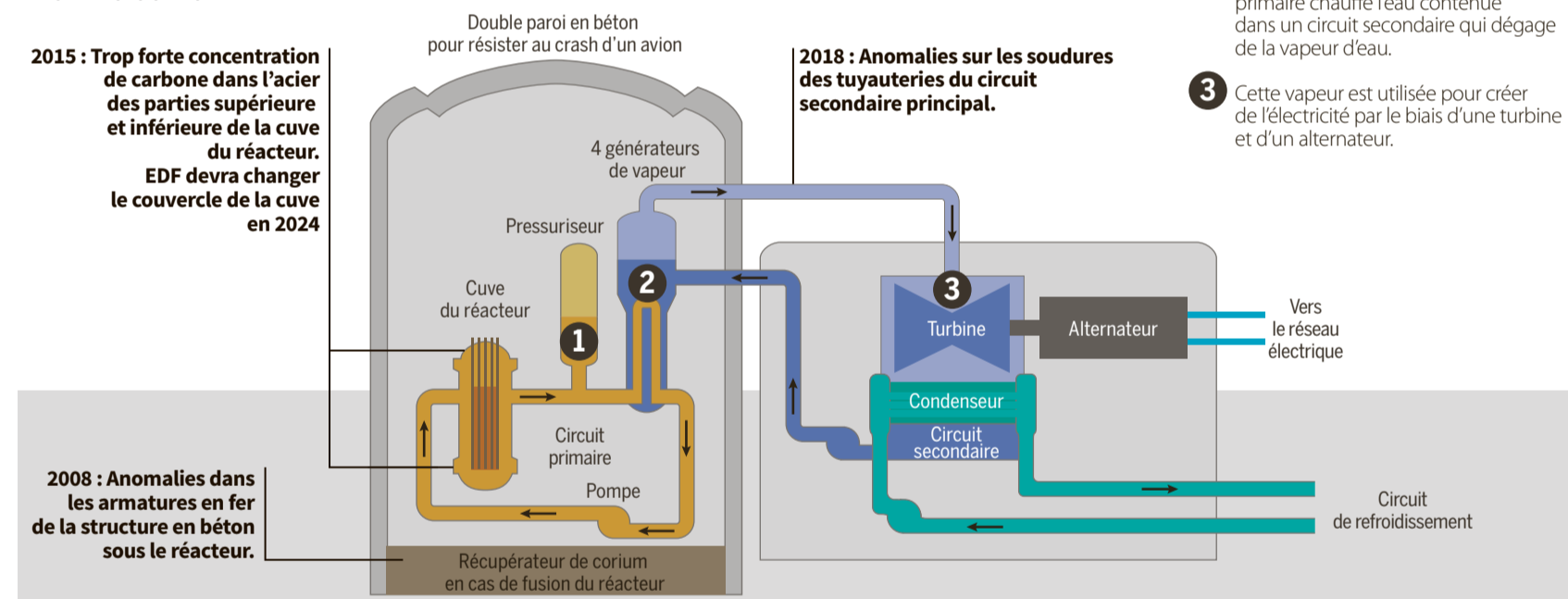
Date de livraison...
... initiale : 2012
... estimée en juillet : 2020Coût...
... initial : 3,5 milliards d'euros
... estimé en juillet : 10,9 milliards d'euros

LES DÉFAUTS SE MULTIPLIENT

2015 : Trop forte concentration de carbone dans l'acier des parties supérieure et inférieure de la cuve du réacteur. EDF devra changer le couvercle de la cuve en 2024

2008 : Anomalies dans les armatures en fer de la structure en béton sous le réacteur.

INFOGRAPHIE : LE MONDE



SOURCES : EDF, CEA, AREVA, ASN, SFEN, LE MONDE

financière passe par une reprise de la construction de réacteurs nucléaires, en France et dans le monde. EDF a officiellement demandé à l'Etat de s'engager rapidement sur la construction d'un nouvel EPR en France. L'objectif : maintenir les compétences réapparies dans la douleur à Flamanville.

Il y a quelques mois à l'Assemblée nationale, Jean-Bernard Lévy résumait la situation en expliquant : « Si je devais utiliser une image pour décrire notre situation, ce serait celle d'un cycliste qui, pour ne pas tomber, ne doit pas s'arrêter de pédaler. »

Mais les finances d'EDF peuvent-elles supporter une telle trajectoire ? Le directeur financier de l'entreprise, Thomas Piquemal, a claqué la porte en 2015, inquiet du poids que le financement de l'EPR britannique de Hinkley Point faisait peser sur l'entreprise. Selon lui, la nécessité pour l'électricien de

financer seul les deux tiers du projet crée une situation trop risquée. « Qui parierait 60 % à 70 % de son patrimoine sur une technologie dont on ne sait toujours pas si elle fonctionne, alors que ça fait dix ans qu'on essaie de la construire ? », lance-t-il devant les députés en 2016.

C'est le cœur du problème pour EDF : comment financer de nouveaux réacteurs ? Pour Hinkley Point, il a fallu engager des ressources considérables, alors même qu'EDF a décroché un contrat en or avec l'Etat britannique : pendant trente ans, le groupe français vendra son électricité à un tarif garanti, deux fois supérieur au prix actuel de l'électricité ! Autrement dit, les consommateurs britanniques vont voir leur facture augmenter.

De fait, la plupart des pays qui continuent de construire du nucléaire ne peuvent le faire qu'avec un fort engagement de l'Etat et

une garantie de revenus pour des investisseurs privés. Mais la France de 2018 n'est plus celle de Pierre Messmer et du Commissariat au plan en 1974, au moment du lancement du plan nucléaire français.

L'atome réclame du temps long « Quand on parle de l'EPR, on parle d'un investissement sur un siècle. Or on est dans une période dans laquelle les gens veulent des rendements à plus court terme, même dans les infrastructures », analyse Emmanuel Autier, du cabinet Bearing Point. « On ne va pas se bousculer pour financer un projet qui n'a pas encore fait ses preuves alors que c'est bien plus rentable et moins risqué de financer des énergies renouvelables », note une responsable d'un fonds d'investissement.

D'autant que la structure actuelle d'EDF, soumise aux fluctuations boursières, n'encourage pas à s'engager sur le long terme. « Les frais financiers représentent une partie très importante de la construction. Une société cotée ne peut pas porter ça sur son bilan de manière massive », abonde Valérie Faudon, de la SFEN. « Il faudra que l'Etat joue pleinement son rôle en créant un nouveau cadre réglementaire », reconnaît Xavier Ursat. Autrement dit : pour faire vivre l'EPR – et faire survivre EDF –, ce sera à l'Etat de garantir les investissements et aux consommateurs d'en supporter la charge sur leur facture d'électricité.

C'est l'équation complexe dans laquelle se trouve EDF : pour survivre dans sa forme actuelle, il lui faut construire de nouveaux EPR. Et pour construire de nouveaux EPR, il faut engager un argent que l'électricien n'a pas. ■

NABIL WAKIM

A Flamanville, les soudures de la discorde

L'affaire des soudures illustre les difficultés de la filière nucléaire française, confrontée à sa perte de compétences et de savoir-faire. En février, EDF découvre des problèmes sur 38 soudures, sur les 66 du circuit secondaire. Ce circuit d'eau est celui qui sert à évacuer la vapeur vers la turbine. Il est formé de quatre boucles, associées à quatre générateurs de vapeur. Dans un premier temps, le groupe explique que ces tuyauteries sont conformes à la réglementation mais qu'elles auraient dû correspondre au standard « haute qualité », plus exigeant que la réglementation en vigueur.

Quelques semaines plus tard, les choses se compliquent. L'examen approfondi des soudures révèle qu'une grande partie d'entre elles ne respectent ni la norme voulue par EDF ni la réglementation exigée pour les équipements nucléaires sous pression. Résultat : le groupe doit reprendre 58 soudures, sachant qu'une seule soudure représente huit semaines de travail supplémentaires. Dans la foulée, le réseau Sortir du nucléaire et Greenpeace déposent, en juillet, une plainte auprès du tribunal de grande instance de Cherbourg (Manche). Les associations estiment qu'EDF a sciemment laissé fabriquer et installer sur l'EPR des tuyauteries dont les soudures ne correspondaient pas aux exigences de sûreté.

« Les réseaux sociaux restent un outil pour s'informer »

Eli Pariser, qui a théorisé le concept de « bulles de filtres », analyse l'influence des Facebook et autres Twitter

ENTRETIEN

Directeur général du média en ligne Upworthy et président du conseil de l'association progressiste MoveOn, Eli Pariser est le théoricien du concept de « bulles de filtres », détaillé dans un livre de 2011, selon lequel les réseaux sociaux nous enferment dans des « bulles » de pensée en nous présentant en permanence des idées avec lesquelles nous sommes d'accord. Nous l'avons rencontré lors de son passage à Paris, pour le lancement, le 11 septembre, par Reporters sans frontières d'une commission – dont il est membre – pour définir un pacte international pour l'information et la démocratie.

Vous écriviez en 2011 que nous étions « sur le point de développer l'équivalent psychologique de l'obésité » dans notre rapport à l'information en ligne. Devenons-nous « infobèses » ?

Pendant très longtemps, les fast-foods se sont développés à une vitesse incroyable. Puis les consommateurs ont compris que manger des hamburgers tous les jours créait des problèmes de santé. Il y a aujourd'hui suffisamment de personnes qui s'interrogent sur leur propre utilisation des réseaux sociaux pour inciter à l'invention d'alternatives.

L'élection présidentielle américaine de 2016 a-t-elle eu un rôle dans ce processus ?

Ce n'est pas l'unique raison. Un exemple personnel : j'ai deux enfants, nés en 2014 et 2017. Entre les deux naissances, ma relation avec mon smartphone a changé. Cette technologie trouve des manières très subtiles de nous attirer, et je pense que je ne suis pas le seul à m'être demandé récemment pourquoi je regardais Twitter alors que j'avais un bébé avec moi ! Ces deux phénomènes se sont combinés : l'élection de Trump a été un électrochoc pour beaucoup, mais il y a aussi eu le sentiment grandissant que nous n'utilisons pas notre temps de la meilleure manière.

Une part grandissante de journalistes abandonnent ou limitent leur usage des réseaux sociaux. Est-ce un indicateur d'une tendance générale ?

Je ne pense pas. Le comportement des journalistes et des personnes qui sont plongées dans le bain de l'actualité est extrêmement différent de celui des personnes qui en sont les plus éloignées. Twitter est par bien des aspects un phénomène des élites surdiplômées. Mais les réseaux sociaux restent encore un outil important pour s'informer. Si Facebook cessait subitement de diffuser des informations, cela couperait complètement une partie de la population de l'actualité.

Les patrons de presse eux aussi sont de plus en plus méfiants vis-à-vis des réseaux sociaux...

Il y a eu une forme de surcorrection. Au début, les patrons de

presse n'y prêtaient aucune attention, puis, soudainement, ils s'y sont beaucoup intéressés. Mais je suis aussi très méfiant vis-à-vis des idées « à la mode » dans les rédactions. Par exemple, en ce moment, il y a tout cet enthousiasme pour les modèles sur abonnement. Il est parfaitement compréhensible : par bien des aspects, il vaut mieux dépendre de vos lecteurs que d'annonceurs ou de réseaux sociaux. Mais cette solution n'est pas parfaite, du point de vue du rôle démocratique des médias. Les lecteurs qui sont prêts à payer ne sont qu'une toute petite partie de la population. Tous les modèles économiques ont leurs biais.

Facebook réfléchit à la manière de présenter plusieurs points de vue sur un même sujet. Qu'en pensez-vous ?

Facebook se pose sérieusement la question de savoir quelles sont les dynamiques sociales à l'œuvre sur sa plate-forme, et quelle y est la

sociologie de l'information. Dans le détail, le simple fait de présenter une variété de points de vue peut avoir des conséquences négatives. Nous en avons tous fait l'expérience : si vous lisez un média qui est à l'opposé complet de vos convictions, tout ce que vous en retirez est une déduction que le camp d'en face est composé d'abrutis ! Les médias très partisans, comme Fox News aux États-Unis, prennent depuis longtemps une apparence d'équité tout en présentant des opinions qui renforcent vos idées préconçues. Cela n'incite aucunement à la réflexion.

Jack Dorsey, le PDG de Twitter, a lui évoqué l'idée d'afficher des messages de personnes que vous ne suivez pas...

Tout dépend de la manière dont c'est mis en place. Si vous m'affichez une liste d'articles provenant de sources que vous ne lisez jamais, mais partagées par des personnes à qui vous faites confiance,

c'est extrêmement utile. S'il s'agit de m'agresser avec des messages que je trouve révoltants, j'ai plus de doutes sur la démarche.

La polarisation de la société n'est pas uniquement causée par les réseaux sociaux...

Non. Il y a un réseau d'interactions complexes entre citoyens, médias et plates-formes, qui n'est pas le même aux États-Unis qu'en Europe, où il y a beaucoup de bons médias publics et des dynamiques politiques différentes. Par ailleurs, les médias sont capables de polariser le débat sans l'aide des réseaux sociaux. La plupart des gens s'informent à la télévision. C'est un média en déclin, mais toujours très puissant. Il faudra encore dix ans avant qu'Internet soit le moteur de la politique et des médias.

Beaucoup de gens pensent que Trump a utilisé les réseaux sociaux pour influencer le vote des citoyens, et que c'est ainsi qu'il a gagné. Je n'y crois. Trump et l'ex-

trême droite se sont servis des réseaux sociaux pour peser sur les sujets abordés par les grands médias, ce qui a eu une influence sur le vote. Ce qui devrait concentrer notre attention, c'est ce double jeu qui permet à des théories conspirationnistes de passer dans l'espace public médiatique.

Vous semblez, malgré tout, optimiste sur l'avenir de l'information en ligne...

Comme le disait le philosophe italien Gramsci, j'ai le pessimisme de la raison et l'optimisme de la volonté. Je ne sais pas comment nous allons résoudre tous ces problèmes, mais je sais qu'il est vital d'essayer. Nous parlons de phénomènes qui sont encore très jeunes. Je ne pense pas que les plates-formes peuvent tout résoudre seules. Mais de plus en plus de chercheurs, d'ingénieurs et de journalistes y travaillent ensemble. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
DAMIEN LELOUP

L'intelligence artificielle croise la route de Kerouac

Encore une bénédiction ou juste un bref sursis pour les amoureux de la littérature ? Le premier ouvrage né d'une expérimentation de création littéraire réalisée par un réseau de neurones artificiels, *1 the Road*, signé par Ross Goodwin et publié cette semaine par Jean Boîte Editions (144p., 24€, non traduit en français), n'arrive pas à la cheville des bons romans de la rentrée. Sur les traces de Jack Kerouac, en empruntant un des trois itinéraires de *On the Road* (« Sur la route »), entre Brooklyn (New York) et La Nouvelle-Orléans (Louisiane), « l'auteur » a placé une caméra de surveillance sur le coffre d'une Cadillac de location, un système de GPS sur le toit, une horloge et un micro pour capter les conversations dans la voiture. « Chacune des données a fourni aux réseaux de neurones artificiels des points de départ narratifs : une image à transcrire en texte, un lieu à décrire, une ligne de dialogue à développer ou simplement l'heure de la journée », explique Ross Goodwin.

Au cours de ce voyage de quatre jours, l'enchaînement des données a produit un texte écrit en temps réel. Soit un manuscrit de 200 000 mots, qui n'a comme seul point commun avec le poète

de la Beat generation que le fait d'être livré en un gigantesque rouleau de papier débordant sur les sièges arrière de la voiture. *On the Road* – qui fut publié dans l'Amérique puritaine en 1957 expurgé des passages les plus crus sur la drogue et le sexe – avait été écrit sur un rouleau de 36 mètres, sans paragraphe ni retour à la ligne.

Ross Goodwin, qui fut la plume de Barack Obama et de l'ex-secrétaire d'Etat des États-Unis John Kerry, a changé de métier pour devenir en-

traîneur de réseaux d'intelligence artificielle. Utilisant une méthode d'apprentissage profond, il assure avoir injecté uniquement les meilleurs classiques de l'édition américaine à sa machine. Il était accompagné dans cette aventure par Kenric McDowell qui dirige Artists and Machine Intelligence au sein du programme Arts & Culture de Google. Goodwin n'a pas réécrit le texte, il l'a coupé pour lui donner davantage de rythme, indique Mathieu Cénac, cofondateur de la maison d'édition Jean Boîte. Ce dernier n'a pas traduit cet ouvrage, estimant qu'une intervention humaine « aurait faussé l'expérience ». *1 the Road* est dans un premier temps commercialisé dans 300 points de vente en France, avant les États-Unis et l'Allemagne.

L'objectif était d'arriver à une forme de semi-poésie. Un bien grand mot. Des petits paragraphes de description factuelle se succèdent, sur la couleur du ciel, l'heure, les stations-service... Parfois des enfants, un peintre, un grand-père passent dans le champ. Rien à voir avec un roman. Ce divertissement ennuyeux se trouve au confluent du haïku répétitif, du gag de potache et du vertige de l'automatisation annoncée d'une écriture. M. Cénac, lui, voulait « figer à un instant T où nous en sommes dans l'application artistique de l'intelligence artificielle ». C'est fait. ■

NICOLE VULSER



Bloquez 99,9% des emails malveillants.

Les emails d'hameçonnage envahissent les boîtes de réception des entreprises depuis des années. Ils piègent vos collaborateurs en les incitant à révéler des informations malgré eux et sont à l'origine de nombreuses violations de données. Voilà pourquoi Gmail sur Google Cloud utilise la machine learning pour empêcher 99,9% de ces emails d'atteindre votre boîte de réception.

Découvrez comment sur g.co/cloudsecureFR

Innovez.
Nous vous protégeons.

